

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES

Faculté de philosophie et lettres

**QUELLES ALTERNATIVES LE
NUMÉRIQUE OFFRE-T-IL À
L'ÉCRIVANT, À L'ÉDITEUR, AU
LECTEUR ET À LA BIBLIOTHÈQUE ?**

MEINERTZHAGEN

Lionel

Mémoire présenté sous la direction de

Mme le Professeur Annick Englebert

en vue de l'obtention du Master en
Langues et Littératures françaises et
romanes

ANNÉE ACADÉMIQUE 2008-2009

Au libre examen...

Remerciements

Je remercie pour leur présence et leur aide variée l'équipe de la Bibliothèque électronique de l'Université Libre de Bruxelles, Madame Annick Englebert, Monsieur Dan Van Raemdonck.

Merci à tous ceux qui, de près ou de loin, chacun à sa manière, m'ont apporté soutien et confiance.

Merci papa, maman, grand frère pour votre bienveillance.

La recherche que nous entreprenons consiste en deux phases distinctes. La première a pour objectif d'approcher humblement l'histoire du livre en se focalisant sur deux innovations clés choisies (le codex et l'imprimerie) et dessinant déjà en filigrane la trame que la seconde partie poursuivra. Si approcher le médium livre requiert l'emprunt d'une perspective diachronique, le numérique, quant à lui, bouleverse le monde du livre établi à un point tel qu'il nous a paru essentiel d'en examiner la position des acteurs clés pour mieux comprendre les relations qu'ils entretiennent. Ce sera la seconde partie. Après avoir proposé notre définition du livre, nous observerons en quoi les nouvelles technologies ont redéfini la fonction d'auteur, percuté l'édition, transformé le lecteur et questionné la bibliothèque. À l'exhaustivité à laquelle, en la matière, il serait bien orgueilleux de prétendre, nous avons préféré une sélection raisonnée, que nous espérons pertinente. À l'aube, seulement, de pareille révolution nous avons choisi de garder de l'écriture scientifique la méthode, de l'essai le style.

Mots-clés : volumen, codex, livre, support, lecture, écriture, texte, papier, imprimerie, numérique, écrivain, édition, lecteur, bibliothèque, liseuse, livrel, ebook.

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un livre ? Sans doute, ne vous serez-vous pas soumis à pareille interrogation à la réception de ces quelques pages et, à juste titre, estimez-vous qu'il n'y a pas lieu d'envisager, en l'état actuel, un quelconque rapprochement avec l'objet. Pourquoi ? Quel est donc cet « objet » – en est-ce un ? – qui mobilise nombre de chercheurs et dont certains annoncent l'évolution, la révolution, la mutation, voire la mort ? Il apparaît que le passage du papier au numérique inquiète en ce qu'il dénaturerait ce que l'on se représente communément comme un véhicule matériel légitimé et clos de savoir et de culture. En contrepartie, l'univers numérique est perçu comme un infini de potentialités et de connaissance caractérisé par, d'une part, l'absence, le peu, ou le manque, de contrôle, d'autre part, l'instantanéité. Où mène la numérisation et, au-delà, le numérique ?

Notre approche, d'abord historique et candide, se doublera d'un esprit critique nécessaire en ce que le langage, s'il donne accès au monde, le catégorise, en l'occurrence, abusivement. La métonymie règne sur le livre qui, quand il n'est pas forme, est matière, et, s'il n'est pas matière, est souvent genre, trop rarement intention. Nous avons fait le choix de ne pas nous montrer exhaustif sur la question – le pourrait-on jamais ? – mais d'approcher dans le détail certaines problématiques actuelles concernant chaque acteur du monde du livre. Par ailleurs, notre perspective, toute proportion gardée, tiendra tant de la médiologie que de la bibliologie et c'est sous cet angle méthodologique que les différentes postures seront chacune envisagées.

Il sera, dans un premier temps, évoqué la fonction d'écrivain, dont le statut rejoint progressivement celui de l'écrivain ou, plutôt, amène ce dernier à une redéfinition de son attitude. L'éditeur, ensuite, fera l'objet d'un important chapitre puisqu'il est en première ligne de la refonte du système

qu'impose le numérique. Nous verrons sa frilosité à s'insérer dans la modernité étant donné son emprise actuelle sur la production écrite et l'absence de modèle fiable qui puisse déjà lui assurer les mêmes bénéfices que dans l'univers du papier. Peut-être est-il trop soucieux, par crainte de restructuration, de décalquer l'architecture du monde de l'imprimé sur l'univers du numérique. Comme l'éditeur, le bibliothécaire souffre d'un manque de perception de son utilité et requiert, lui aussi, d'intégrer un rôle nouveau, en phase avec les exigences actuelles d'un lectorat toujours plus autonome mais versé, sans balises, dans un flux d'informations s'intensifiant à chaque instant. Seront envisagées les inquiétudes que suscite l'introduction du secteur privé – Google en est le meilleur exemple – dans le domaine du patrimoine culturel écrit vu son inclination au monopole. Ce lecteur, enfin, que l'on bride faute d'offre adaptée, s'émancipe, toutefois, pour participer à la création et, souvent, être écrivain à son tour. Les attentes des *digital natives* correspondent, en effet, pour majeure partie, au plaidoyer de Lawrence Lessig pour une culture non plus du *read only* mais du *read/write*.

PREMIÈRE PARTIE – DE L'ÉCRITURE À
L'IMPRIMÉ

I. ÉCRIRE DANS L'ANTIQUITÉ

I.1. PROTOHISTOIRE

I.1.A. À LA BASE, IL Y A LE MOUVEMENT...

Il conviendrait d'entamer toute recherche sur les écrits primitifs par une étude développementale de l'homme et son cerveau mais les contraintes du présent travail ne nous autorisent pas à approfondir ce vaste sujet. À la base, il y a le mouvement. Nous soutenons l'idée d'un geste toujours plus perfectionné corollairement à la communication, d'abord idéo-pictographique, qui se développe. La mise en commun d'expériences, la répartition des tâches, la confiance, la responsabilité, etc., sont autant d'incitants, et d'adjuvants, à un travail plus efficace. Penser *l'homo scribens* (Martin, 1996 pp. 19-23) nous transporte cinq mille ans en arrière. Quarante-cinq mille ans plus tôt, il commençait à sculpter, à organiser la matière et, progressivement, la vie d'une manière porteuse de sens, reposant sur une symbolique qui, certes, nous échappe, au moins partiellement. Peut-être pouvons-nous deviner dans ces représentations de moins en moins abstraites – nous sautons des millénaires – autant de témoins d'une pensée qui se structure, d'un langage qui se définit par ce fait même qu'il est en mesure de définir.

I.1.B. LA MISE PAR ÉCRIT

La mise par écrit s'est fait ressentir dès lors que les peuples s'établirent de manière sédentaire ; la spécialisation du travail, l'inventaire des denrées, le signalement de la propriété, etc., se sont, alors, appuyés sur des données écrites. Le support privilégié sur lequel celles-ci figuraient semble avoir été le bois¹, plus particulièrement l'écorce. On imagine aisément que l'on opta en sa faveur pour des raisons purement pragmatiques

¹ En latin (*liber* : pellicule entre le bois et l'écorce, l'écorce), ce qui désigne le *livre* a également une signification en relation avec le bois.

d'utilisation et de conservation. Par la suite recouvert de cire, ses qualités – que nous venons d'évoquer – se voyaient gagner en intérêt ; le support reçoit les caractères sans grand effort nécessaire et devient réutilisable. Néanmoins périssable, il n'y était inscrit que les données que l'on savait éphémères. Depuis la Mésopotamie, où la poterie était pratiquée, arriva l'idée d'inscrire les caractères sur de l'argile encore humide². Celle-ci se maintint, et domina, durant plusieurs millénaires. À la fin XIX^e siècle ont été découverts des vestiges datant du V^e siècle A.C.N. Plus récemment, dans les années 1970, non loin d'Alep, furent mises au jour près de dix-sept mille tablettes datées, certaines, de 2400 A.C.N. Elles coexistaient donc avec le papyrus dont des inscriptions attestent l'usage déjà sous la première dynastie égyptienne (3100-2700 A.C.N.). Le papyrus restant une marchandise de luxe, tout au moins pour les peuples étrangers, ces derniers privilégièrent souvent, quand ce n'était pas l'argile, les inscriptions sur des peaux animales. Jusqu'au IV^e siècle A.C.N. – ce qui est étonnant vu les transactions commerciales entreprises par les Phéniciens à partir du XI^e siècle A.C.N. – les Grecs ne disposaient pas de support privilégié pour l'écriture ; ils devaient se satisfaire de morceaux de pot, de peaux quelconques, de lamelles de plomb, puis de feuilles d'or et d'argent. Rien d'adapté au texte long. De ce fait, les auteurs ne disposaient souvent que d'un exemplaire de leur œuvre, qui gagnait, dès lors, une valeur inestimable.

I.2. ANTIQUITÉ CLASSIQUE

I.2.A. L'ORALITÉ

Quand bien même leur civilisation restera largement empreinte de l'oralité et pour plusieurs siècles, Grecs et Romains s'inscriront dans une tendance comparable d'établissement. La tradition et la coutume seront les premières concernées. Pour ne citer qu'un exemple, mais sans entrer dans les

² Celui-ci n'accueillant qu'assez mal les courbes, une écriture faite d'angles, dite *cunéiforme*, prit le relais.

débats qui ont occupé nombre d'érudits³ quant à l'identité d'Homère (VIII^e siècle A.C.N.) et son rôle dans l'élaboration des épopées qui lui sont attribuées, nous évoquerons le fait que ce dernier ait fixé une compilation d'évènements dont le récit a traversé les âges par voie orale et qui seront mis en forme, au VI^e siècle A.C.N. par Pisistrate. Nous pensons aux découvertes de Troie et Mycènes par H. Schliemann, dont le projet était de vérifier la concordance des faits du récit avec la réalité historique. Troie aurait bien été brûlée vers 1200 A.C.N. et Mycènes une ville riche et puissante aux alentours de 1500 A.C.N. Ces informations – [...] *alors que tout semble montrer que l'Iliade et l'Odyssée ne purent être mis par écrit avant le VIII^e siècle* (Martin, 1996 p. 91) – n'ont pu parvenir à Homère que par le biais de la voix.

Ce qui précède nous indique les prémices d'une société reposant sur l'écrit sans pour autant la rendre exclusivement telle. Différencions bien les notions de civilisations de l'écrit et de l'oral. En effet, certes, il y a cristallisation de ce qui n'existait autrefois qu'oralement et de manière fluctuante, il n'empêche que l'orateur reste la figure centrale et la parole gage d'enseignement. En étudiant les supports d'écriture, nous sommes bien loin de chercher à inciter le lecteur à poser un regard moderne sur les productions d'antan. Au contraire – et nous essaierons de l'y aider – il s'agit de dégager le poids de l'écriture, plus particulièrement de son support, et l'impact de ceux-ci sur leur environnement.

I.2.B. L'ÉCRITURE À ROME

I.2.b.i. Les premiers supports

Papyrus

À Rome, le matériau le plus répandu accueillant de l'écrit est le papyrus, précisément l'écorce de la plante. L'Égypte avait le quasi monopole de son commerce car la terre et le climat du delta du Nil correspondent exactement à ce qu'il requiert pour croître. De fines bandelettes de sa moelle,

³ Nous pensons aux travaux de Vico, Wolff, Parry, Lord, Ventris, etc.

préalablement trempées dans l'eau, étaient disposées en lignes horizontales et verticales superposées et les rectangles ainsi obtenus étaient ensuite étalés et séchés au soleil afin d'obtenir des feuilles inscriptibles (*chartae*). L'auteur avait alors à sa disposition une série de feuillets sur lesquels il rédigeait et qui, à la fin de son entreprise ou déjà au cours de celle-ci, étaient collés l'un à l'autre pour ne former qu'une pièce unique. Après avoir joint une tige, l'*umbilici*, à l'extrémité du dernier feuillet collé, l'ouvrage est enroulé en un *volumen*. Le titre de ce dernier (*index*, ou *titulus*), figurant sur un morceau de parchemin ou de papyrus, y est attaché et le tout est trempé dans de l'huile de cèdre afin d'être protégé, en tout cas moins friable. Enfin, le produit fini est inséré dans ce que nous appellerions aujourd'hui un étui, alors *toga*⁴ ; une couverture, alors *paenula* ; ou, plus simplement, une boîte, alors *capsa* ou *scrinium*.

Dans le quotidien romain, le monde du livre connaissait une effervescence qu'il convient de mentionner. Participent à cette activité, un taux d'alphabétisation élevé pour l'époque et, par là, – ou découlant de la suivante – une politique très orientée vers l'écrit. En effet, tant la vie politique que les pratiques commerciales procédaient, de coutume, l'une par affichage des projets de lois et de candidats électoraux, l'autre par annonces publicitaire des produits nouveaux et – en ce qui concerne notre étude – des parutions de livres. De plus, toutes les grandes cités sous le contrôle de l'*Urbs* disposeront de leurs librairies (*bibliopolae*) et intendants, favorisant, dès lors, la diffusion des textes d'un bout à l'autre de l'empire. Antérieurement à leur propagation, il s'agissait de composer une réserve suffisante pour satisfaire la demande. Pour cela, le texte était dicté à un grand nombre de copistes (*librarii*), souvent d'origine étrangère ou esclaves, ce qui n'excluait, par conséquent, pas les erreurs en tout genre. Nous ne posons pas un jugement de valeur sur la formation de ces individus, mais tenons compte des

⁴ Martial, X, 93 : [...] *carmina purpurea* [...] *culta toga*. ([...] ces chants [...] que j'ai ornés [...] d'un étui de pourpre.)

conditions difficiles de ces séances de dictée et des potentielles incompréhensions qui en découlent. Cependant, elles exaspéraient souvent les auteurs qui, payés par l'éditeur à la copie ou pour les droits du texte, voyaient là une atteinte à leur prestige et, par la même occasion, à leur salaire futur.

Gardons à l'esprit que le papyrus reste une marchandise dont la production est limitée et l'obtention, par conséquent, couteuse. Mais si le prix du livre pouvait grimper au-delà de cinq deniers, les moins nantis avaient néanmoins l'occasion de devenir lecteurs grâce aux nombreuses bibliothèques publiques qui se trouvaient à Rome. La première est l'œuvre d'Asinius Pollion, à qui l'on doit également l'institution de la lecture publique.

Tablettes de cire et codex

Très ordinaires elles aussi, et depuis plus longtemps, sont ce que nous appelons communément les tablettes (*tabulae*) de cire. Plus accessibles et disponibles, elles devenaient une alternative de choix pour qui commerce et cherche à noter ses comptes. Il s'agit de tablettes de matières variables, souvent de bois, creusées, couvertes de cire et, éventuellement, jointes l'une à l'autre, du côté de la longueur, par un lien, pour former un *codex*. Le *codex*, ou *caudex*, tire cette appellation de son origine physique ; les tablettes étant issues d'un bloc de bois (*caudex*), on désigne leur assemblage, de manière métonymique, par leur nature. Elles étaient surtout utilisées pour les correspondances car elles avaient l'avantage considérable d'être effaçables et réutilisables. Il n'était pas rare non plus de trouver sur ces tablettes des commentaires divers, des brouillons, ou, dès lors scellées, des données légales. Sous l'Empire, *codex* en viendra à désigner, par conséquent, tout recueil de lois, ce que l'on nomme « code », aujourd'hui.

Parchemin

La peau animale (*membrana*), sur laquelle on écrivait également, est elle aussi connue, pour cet usage, depuis avant le V^e siècle A.C.N. Hérodote⁵ en atteste l'existence en indiquant que les Ioniens, faute d'approvisionnement en papyrus égyptien, écrivaient déjà sur des peaux de caprins. La technique de traitement de celles-ci pour en faire – ce qui sera appelé – du parchemin est introduite par EUMÈNE II (197-158 A.C.N.), roi de Pergame et propriétaire d'une bibliothèque de deux cent mille ouvrages, qui a opté pour ce support (*membrana pergamena*) faute de papyrus. En effet, le roi d'Égypte, alors Ptolémée V épiphane, avait craint pour le prestige de la bibliothèque d'Alexandrie et interdit son exportation. Le parchemin se répandit pour pallier l'insuffisance des stocks égyptiens et pour, plus généralement, se départir des transactions plus tendues au fil du temps, avec le Moyen-Orient.

Les premières formes – volumen et codex

Ainsi, dans un premier temps, volumen de papyrus et de parchemin ont coexisté, le second disposant de certaines qualités qui feront la faiblesse du premier : plus solide, plus souple et réutilisable. Il était effectivement d'usage de gratter un parchemin en vue d'effacer les caractères et d'y inscrire des données nouvelles (Writing Materials and Books among the Ancient Romans, 1890 p. 334)⁶. On parle alors de palimpseste. Cette pratique était aussi un moyen non négligeable d'économiser les peaux, la mort de nombreuses bêtes étant requise pour fabriquer un rouleau de quelques feuillets. Ainsi, s'il en réglait plusieurs, le parchemin connaissait toujours le problème de l'approvisionnement et ne permettait pas aux écrivains un usage insouciant.

Ce n'est qu'ensuite qu'il sera plié en cahier et les cahiers cousus entre eux pour emprunter, à leur tour, la forme du codex. Toute métamorphose de

⁵ Hérodote, V, 58.

⁶ A. P. Montague évoque l'anecdote CICÉRON, *Ad Familiares*, VII, 18, 2.

ce type est étalée dans le temps et l'espace, selon que l'objet source était plus ou moins bien introduit dans un groupe et qu'il répondait aux besoins de celui-ci. Si, certes, les besoins sont décisifs dans le choix du support, les attentes ne pèsent pas moins en faveur de ce qui les satisferait davantage. Dans le cas présent, l'explication de cette métamorphose en faveur du codex en parchemin doit résider dans la forme, plus souple à l'usage, quoique plus contrainte que celle du volumen de parchemin. Les particularités formelles qui différencient le rouleau du codex traduisent une double évolution : le rapport à l'écriture et au livre. S'il ne supplantera le rouleau que dans un processus lent de plusieurs siècles, les apports qui l'accompagnent n'en sont pas amoindris dans leur impact. C'est, en effet, dès le IV^e siècle, et pour maintenant dix-sept siècles que le codex sera le support quasi exclusif de l'écriture ; le livre tel que nous le connaissons encore.

I.2.b.ii. Les implications de la forme

Une proximité nouvelle

Emprunter le codex suppose plus qu'une évolution formelle, ou plutôt, l'évolution formelle n'eut pas que des conséquences pratiques, ou plus précisément encore, ses implications, même au niveau de la prise en main, ont profondément bouleversé le monde du livre et la structure mentale de ses intervenants. S'il facilite le rangement, l'ordination et la consultation de ce qu'il renferme, il contribue aussi au développement de la notion de classement et, par là, de bibliothèque. En outre, plus maniable⁷, il implique une proximité nouvelle entre l'objet et son lecteur, une relation quasi intime entre le matériau et le décodeur de sens. Indice de cette incommodité du rouleau pour une lecture individuelle et silencieuse, les esclaves capables de lire à haute voix étaient toujours bien payés. Il existait également cette tradition – qui ne nous est aujourd'hui que partiellement étrangère – de soumettre son texte à l'appréciation du public avant de le finaliser et de l'envoyer à la publication. Exemple supplémentaire, s'il en faut, du poids de

⁷ Les deux mains ne sont pas constamment actives.

l'oralité dans les productions écrites antiques. Les retours se faisaient effectivement sur base d'une perception orale encore éloignée de l'écrit.

La langue

La langue même de l'écriture latine, par les contraintes de son mètre – dans un premier temps, du moins –, suggère l'exclusivité de la récitation. Ce point nous semble essentiel. Nous ne pourrions continuer sans faire remarquer un conditionnement amené par la langue. Synchroniquement, notre remarque n'a rien de pertinent ; diachroniquement, c'est un critère non négligeable. Nous essaierons, au fil de notre exposé, d'en tenir compte afin d'en mesurer l'impact sur le choix du support. Naïvement, on peut être tenté d'avancer que ce dernier compense les ouvertures du langage ; à une expression moins contrainte correspondrait un support – le codex – angulaire et coercitif. C'est une hypothèse que nous retenons, néanmoins, en nous gardant de poser une influence unilatérale.

Le pli

Quand bien même le passage du rouleau au codex et du papyrus au parchemin sont deux processus différents, l'un et l'autre se rejoignent. Le pli est responsable de cette mutation (Melot, 2006 pp. 39-55). Celui-ci fut rendu possible par l'usage nouveau du parchemin, plus résistant au rabat d'un côté sur l'autre. Là où le papyrus se serait effrité, le parchemin se renforce. Le codex, en tant que parchemin plié x fois en deux sur lui-même, constitue un parallélépipède rectangle solide, qu'il est désormais plus évident d'empiler sur d'autres, de libeller, d'emporter, de parcourir. Un format nouveau qui, outre sa correspondance à des prétentions, d'abord, nullement littéraires⁸, se prêtera merveilleusement à la diffusion, notamment, de l'idéologie chrétienne. Le choix est stratégique ; les chrétiens pouvaient-ils se permettre de rouler et dérouler leur texte quand ils étaient face à un Juif ou un païen, qu'il s'agissait de confondre ou convertir ? Par ailleurs, ce nouveau matériau

⁸ Le codex, *memorialis libellus*, accueillait surtout des notes (*comentarii*), des comptes et, en l'occurrence, un recueil de révélations.

d'écriture qu'est la peau n'étant pas jugé aussi noble que le papyrus, les classes les moins aisées de la société, celle des chrétiens parmi elles, le privilégièrent plus volontiers. Néanmoins, l'empereur Dioclétien (245-313), face à une demande grandissante de parchemin, fixera son prix, désormais, plus élevé.

Une forme idéologique

Si les catalogues de librairies du II^e siècle nous indiquent que le rouleau est largement préféré dans le milieu littéraire, les plus anciens textes chrétiens retrouvés figurent, pour une immense majorité, sous la forme de codex, d'abord de papyrus. À cela s'ajoute le fait que le texte païen sous la forme de codex soit antérieur à son correspondant chrétien mais ce dernier l'emporte largement par son nombre et sa diffusion. Les spécialistes s'accordent sur l'existence de *codices* de tablettes plusieurs siècles A.C.N. mais discutent la question de ceux en parchemin, plus encore de leur statut. Les premiers écrits figurant sur ce support, au I^e siècle A.C.N., ne seraient que des notes, des brouillons à usage privé ; le plus ancien investissement littéraire de ce format étant dû à Martial (I^e siècle P.C.N.). Mais il reste l'unique attestation claire⁹ de telles fins dont nous disposons pour l'époque. À moins que ce ne soit là l'œuvre du hasard ou d'un concours de circonstances favorables à son usage, nous pouvons deviner une préférence des auteurs chrétiens pour cette disposition nouvelle et, dans une certaine mesure, révolutionnaire. En effet, un recensement mené par le Professeur Sanders (*Codex and Roll in the New Testament*, 1941)¹⁰, quant à la littérature païenne d'Égypte, confirme son intérêt plus tardif envers ce nouveau format : *[...] codices are 6 per cent in the third century, 65 per cent in the fourth, and 89 per cent in the fifth century* et, majoritairement, de papyrus (quarante-sept en

⁹ « Now it must be admitted that, before Martial's time, no expression can be discovered which is not capable of a double interpretation as regards the rivalry of the roll and the codex. », (*Codex and Roll in the New Testament*, 1941 p. 222)

¹⁰ McCown rapporte les résultats de H. A. Sanders, « *Beginnings of the Modern Book* », *Michigan Alumnus Quarterly Review*, 44 (February, 1938), 95-111

papyrus et dix-neuf en parchemin, au Ve siècle). En contrepartie, les textes chrétiens, opteront très nettement, dès le II^e siècle, pour le codex et, dès le V^e siècle, en vélin pour la plupart (61%).

Par une analogie mystérieuse, mais que l'on conçoit aisément de même que l'on peut la constater, l'objet, se solidifiant, en arrive à raffermir le propos qu'il contient. À la manière d'une métonymie, le texte acquiert – peut-être les conquiert-il – des caractéristiques propres à son contenant ou, du moins, il est perçu comme tel. Enclos dans une forteresse de cuir, de surcroît couverte de part et d'autre, il devient lui aussi une unité en soi ; une fois publié sous forme de codex, le texte, notamment par la contrainte de la reliure qui joint les feuillets pliés entre eux et la couverture qui s'y superpose, se présente comme définitif et sûr. Fixé solidement – nous l'évoquions – ce qui se trouve relié entre deux couvertures (Melot, 2006 p. 47) fait désormais office de Vérité¹¹. Compact, transportable, clos. Trois caractéristiques qui rendront bien plus efficace toute diffusion de contenu. Bien que compact, quoique moins, transportable et clos, le volumen fait de papyrus n'enserrait pas fermement son contenu. Un feuillet, toujours, pouvait être inséré, voire intercalé à tout endroit¹².

Le christianisme ne manquera pas de s'y intéresser. Il aurait eu tort de se détourner du codex, qui a l'avantage de faciliter la diffusion des textes figurant précédemment sur rouleaux ou transmis oralement, mais, également, et surtout, de fixer l'idéologie, d'en assurer la survivance et le contrôle. Ce choix traduit, par ailleurs, le projet de la doctrine puisque *l'écriture des textes sacrés ne s'impose qu'au moment où la doctrine se veut expansionniste [...] (Melot, 2006 p. 27)*. Si, certes, la forme du codex ne garantit pas une protection totale, elle reste le meilleur moyen de

¹¹ Jacqueline Cerquiglini-Toulet (1993 p. 683) illustre cette métonymie nouvelle par la sémantique du verbe *chercher* : *On "querait" au XII^e siècle des aventures, on "cerche" au XIV^e siècle des livres, à tous les sens du terme*. Et de poursuivre en exemplifiant : on *cherche* sa bibliothèque, on *cherche* (parcourt) les livres.

¹² Cette pratique est attestée pour le codex aussi mais est moins évidente.

transmettre un message intégral. Le culte, en s'expatriant par ce biais nouveau et plus sûr, bouleverse les habitudes d'alors : le lieu symbolique du culte n'est plus une terre, mais le livre, substitut, et ce dernier parvient au fidèle sans qu'il n'ait d'effort à fournir pour l'obtenir (Melot, 2006 p. 31)¹³.

Les chrétiens, néanmoins, ne vouent pas de culte au livre, ni à ce qu'il contient. Bien entendu, ils le respectent, mais ne l'adorent pas ; le livre est un moyen, un médium, un lien entre le culte et le fidèle, un composant de la religion en ce qu'elle relie l'homme à une entité supérieure. Seuls l'hindouisme et certaines religions orientales voient en le livre un objet sacré. En effet, le judaïsme porte son attention sur l'écriture¹⁴, que le fidèle n'ose toucher de son propre doigt, et l'islam sur le texte, qu'il convient de connaître. Pour tous, le processus de transcription pose problème ou, tout au moins, question, puisque celui qui a retranscrit, ou compilé, la parole divine est un *éditeur* humain, maillon faible de la chaîne. (Melot, 2006 pp. 33-37)

La forme du livre est bien une « forme symbolique » au sens où E. Panofsky parle de « la perspective comme forme symbolique », c'est-à-dire une forme qui exprime par elle-même, de manière implicite, tout un jeu de valeurs et de représentations du monde (Melot, 2006 p. 57). Le choix du codex – nous l'évoquons – emporte avec lui une série de puissantes contraintes. Nous ne le préciserons jamais assez dans la présente étude ; quand nous mentionnons l'une ou l'autre contrainte comme imposée par la forme, il va de soi qu'il s'agit là d'un raccourci rhétorique signifiant un impact d'une nouvelle organisation du support sur son usager, amenant ce dernier à agencer différemment sa production, avec les implications que cela entraîne. Le codex, comme le rouleau, n'impose rien ; l'un et l'autre supposent. Ainsi, la

¹³ M. Melot cite et traduit D. McMahan (1998 p. 260), qui observe cette tendance pour la cas du Bouddhisme *“As a heterodox minority movement, the early Mahayana was enabled through writing to expand and develop by granting to the book the sacrality of the Buddha himself, thus providing lay followers with forms of devotion and, through the consecrational power of these manuscripts, creating new sacred sites under its control.”*

¹⁴ [...] le support est un objet de culte, mais c'est l'écriture qu'on adore. (Melot, 2006 p. 34)

forme nouvelle du livre est porteuse de sens, ou de confusion. Le début du livre se veut début de l'histoire, comme le livre se veut contenant et contenu. L'amalgame a la vie longue puisque, aujourd'hui encore, nous « lisons un livre », comme nous « buvons un verre ». Si les textes profanes ont adopté plus tardivement ce format, c'est qu'ils ne voyaient pas de réelle utilité dans la contrainte. Ils profiteront, quant à eux, davantage des caractéristiques intrinsèques qu'il confère à ce qu'il contient et le rend unitaire. Une unité physique qui entrainerait une unité de sens¹⁵. Le codex sera alors un support de choix au Moyen Âge, pour des recueils, anthologies, bestiaires, etc. ; et à la Renaissance pour les Essais, Pensées, etc.

Il n'a, effectivement, pas encore été question du papier jusqu'ici pour la simple raison qu'il n'est introduit en Occident que de manière tardive (pas avant le VIII^e siècle) relativement aux premières attestations de son existence, en Chine, au I^e siècle A.C.N. Nous y viendrons plus avant.

¹⁵ *Dans ce cas-là [celui du volumen], très souvent, l'œuvre est disséminée entre plusieurs objets. À partir de l'invention du codex (c'est-à-dire du livre tel que nous le connaissons encore, avec des cahiers, des feuillets et des pages), une situation inverse apparaît : un même codex pouvait, et c'était même la règle, contenir différents livres au sens d'œuvre. (Chartier, 2008)*

II. ÉCRIRE AU MOYEN ÂGE

II.1. UNE LECTURE EN MUTATION

II.1.A. DU COLLECTIF À L'INDIVIDUEL

Comme par osmose, ou *déterminisme* (Bozzolo, C.; et alii, 1997 p. 474), ces besoins d'ordre sociétal qui ont mené à la création, puis l'adoption, des supports précités vont désormais subir les conséquences de leurs implications sur les pratiques. La lecture devenant progressivement¹⁶ silencieuse et l'écrit *indispensable pour soulager la mémoire surchargée* (Martin, 1996 p. 137), ce qui a vu le jour pour réguler la vie ensemble va lentement constituer un des fondements de l'individualisme ; on écrit pour accéder personnellement aux données, sans l'entremise d'une mémoire collective. La mise en page jouera un rôle majeur dans cette mutation. Il s'agira d'agencer le contenu de la page en fonction de ce dessein sans précédent, d'autonomiser le texte des caractéristiques qui le liaient à l'oralité et, finalement, de codifier ces arrangements nouveaux de telle sorte qu'ils donnent naissance à une langue proprement écrite (Melot, 2006 p. 59). Aujourd'hui, user de la langue parlée dans un environnement où le langage écrit est attendu est sanctionné socialement, du moins pour qui n'aurait pas encore été reconnu antérieurement, donc par un usage conforme aux attentes. F. Barbier (2006 p. 68) évoque en quelques mots ce qui retiendra notre attention dans ce chapitre : le passage du volumen au codex, les nouveautés typographiques, l'organisation interne de la copie, etc., présentant ces caractéristiques formelles comme conditionnant la lecture possible d'un texte.

Si l'Antiquité a offert un nouveau support et, par lui, la page au texte, le Moyen Âge va organiser ce dernier dans l'un et sur l'autre. Nous avons relevé

¹⁶ F. Barbier (2006 p. 69) insiste sur le fait que les innovations qui affectent le livre ne modifient pas immédiatement les pratiques de lecture car *pratiques modernes et plus archaïques co-existent toujours dans la société d'une époque donnée.*

plus haut les caractéristiques formelles du codex et du parchemin, celles-ci orientant nettement les habitudes d'écriture et de publication. Désormais, observons les apports du Moyen Âge en la matière.

Avant d'aborder ce point, nous voudrions signaler une mutation dont on craint qu'elle ne passe inaperçue du fait de celles qui l'entourent. L'histoire du livre, stigmatisant traditionnellement la transition oral-écrit et écrit manuscrit-imprimé, s'en satisfait et ne s'attarde que trop peu sur la relation au livre. Étudier la question sous cette perspective ne l'altère, certes pas, elle en propose des étapes clés différentes. En l'occurrence, le premier moment que nous retiendrions est celui de la nécessité du support. L'acte de naissance de celui-ci, dont la date diffère selon la civilisation, résulte du besoin rencontré par cette dernière de noter la vie pour qu'elle soit possible ensemble : le pot s'y prêtait mal, les tablettes d'argile un peu mieux, le papyrus mieux encore et le codex de parchemin parfaitement. Ne négligeons pas les écritures « secondaires » qui profiteront de ces supports : théâtre, poésie, prose, etc. D'autant moins qu'elles nous intéresseront tout particulièrement. Le Moyen Âge aura, par conséquent, ce matériel abouti a disposition et entretiendra une relation nouvelle avec l'objet ou, plus précisément, la page.

II.1.B. RÉGULATIONS FORMELLES ET CODIFICATIONS

Les livres manuscrits sont des biens coûteux et, progressivement, convoités. Survivant à leur propriétaire, leur nombre croît. Aussi, et par voie indirecte de conséquence, ils ne sont plus l'apanage exclusif de quelques uns. Les dons à des communautés se multipliant, des bibliothèques – en monastère, cathédrale et université – vont voir le jour et le peuple va se familiariser avec l'objet. La reproduction d'un ouvrage, puisque onéreuse, sera soumise à un certain nombre de contraintes visant à en diminuer le prix. Parmi elles, nous retiendrons : le choix de matériaux de moindre qualité ; une occupation maximale de la page ; et l'usage d'abréviations, tant afin de limiter

l'espace requis que d'accélérer le processus de transcription (Ornato, 1997 pp. 99-102). Il va sans dire que la lisibilité souffrira de ces préoccupations d'ordre économique et qu'elles orienteront, à leur tour, la pratique ; la lecture à voix haute devient nettement moins évidente. En contrepartie, les copies de luxe se composent sur un matériau de meilleure qualité et exhiberont volontiers des marges élargies et des décorations diverses. Avant l'apparition des incunables, certains, de Pétrarque aux humanistes, reprocheront le manque de lisibilité imputée à l'emploi de la gothique ou aux hastes trop peu marquées (Ornato, 1997 p. 103). C'est à ces derniers, plus précisément au toscan Poggio Bracciolini (XV^e siècle) (Martin, 1996 p. 188), que l'imprimerie, par la suite, doit la prépondérance de la *littera antiqua* (devenue lettre romaine) dans les imprimés occidentaux. (Febvre, et al., 1999 pp. 113, 116)

Aussi compacté soit-il sur la page, le texte répond désormais à une structuration préétablie, *le copiste indique en tête de l'ouvrage de quelles parties celui-ci se compose – chaque partie, chaque traité, chaque question étant précédés d'un sommaire* (Martin, 1996 p. 151). Entre les XI^e et XIII^e siècles, tout s'organise, se classe, s'indexe ; tout est mis en œuvre pour faciliter la consultation – sans, toutefois, rendre la lecture cursive aisée (cf. abréviation, etc.) : séparation des mots, résumés de chapitres, appels de notes, indications marginales,... (Barbier, 2006 pp. 60-61). Autant d'indices qui correspondent bien à la cohérence de la pensée et du raisonnement, notamment requise, ou engendrée, par les universités et les textes savants, non à l'exercice – disparaissant – de la lecture oralisée. On écrit à destination d'un lecteur, non plus d'un « acteur ».

Quant aux œuvres littéraires, les habitudes perdurent et, jusqu'au XIII^e siècle au plus tôt, le texte est presque exclusivement dit en public (Martin, 1996 pp. 151-162). Au XIV^e siècle, les formes poétiques sont codifiées,

hiérarchisées, se séparent de la musique et du chant¹⁷. La prose en langue vernaculaire, elle, sera perçue, à la fin du XII^e siècle, comme *plus apte que le vers à dire le vrai* (Baumgartner, 2004 p. 95) et pénétrera la sphère littéraire par le biais du récit historique, puis du roman. Celui-ci, fruit de l'exercice d'un auteur unique, le plus souvent identifiable, renonçant au mythe à l'avantage de l'histoire, est d'abord en vers. Mais l'artificialité de ce dernier ne satisfaisait pas le lecteur en quête de réalité et nombre d'auteurs traduisirent ou continuèrent les textes versifiés existants en prose. Ils répondent aussi, par cette transposition, aux habitudes naissant aux XIV^e et XV^e siècles – nous les évoquons plus haut pour les textes à caractère religieux ou savant – de la lecture individuelle, à voix basse ou silencieuse. L'organisation du texte ressent, elle aussi, ces changements puisque les écrivains font désormais souvent apparaître un *prologue explicatif et justificatif* [...]. *Et surtout, ils divisent le récit en chapitres précédés de rubriques qui annoncent ou résument le contenu du passage qui suit. Soit autant de haltes qui s'offrent au long de la lecture, désormais effectuée par petits groupes ou solitairement* [...] (Martin, 1996 pp. 163-164). Ainsi, de manière plus générale, comme l'exprime aussi joliment que synthétiquement M. Melot (2006 p. 69), *la forme du texte cherche à épouser celle de la pensée [...], elle tend aussi à s'y façonner, [...] si bien que la forme de la pensée résulte aussi des conditions que le livre lui offre.*

Nous prions les historiens de la littérature de bien vouloir excuser ce passage de quelques lignes pour retracer plusieurs siècles d'histoire. Nous ne pouvons nous permettre ici, quand bien même la question nous intéresse, d'en traiter plus largement.

¹⁷ Eustache Deschamps (1345 – 1405), disciple de Guillaume de Machaut, théorise ce que son maître avait amorcé et dissocie la musique de la poésie. Il distingue une « musique naturelle », celle du vers, et une « musique artificielle », *la mélodie et la musique instrumentale*. [(Zink, 2006 p. 275), (Baumgartner, 2004 pp. 128-130)]

II.2. UN SUPPORT NOUVEAU – LE PAPIER

II.2.A. HISTORIQUE

Le XII^e siècle est aussi celui de l'introduction du papier – tel que nous le désignons, aujourd'hui – dans les contrées européennes. Quand bien même l'examen de ce support nécessite d'emprunter les chemins de la Chine¹⁸, nous devons nous limiter au parcours de son intégration en Europe. Et elle ne fut pas immédiate. Remontant au I^e siècle A.C.N.¹⁹, en Chine, ce n'est qu'en 751 que sa technique de création sera révélée aux Arabes par des soldats faits prisonniers à Samarkand, dans l'actuel Ouzbékistan. S'entame alors une *marche du papier* de plusieurs siècles *de Samarkand à Bagdad, ensuite à Damas, au Maroc et finalement en Europe via la péninsule hispanique, avec l'invasion maure en 1193* (Paper and Civilization, 1943 p. 305) ou, plus précisément, en 1150, à Xàtiva, où les Arabes ont établi la première papeterie européenne. Outre les discordances religieuses entre pays, et plus largement les continents, le papier ne fut le matériau de prédilection, en Europe, que tardivement car il se heurtait, par ailleurs, aux fabricants, alors bien établis, de parchemins. Plus lentement certes, il poursuivit néanmoins sa route, passant par l'Italie, la France, puis l'Allemagne. Il devint le fondement de l'imprimerie et le garant, car moins couteux que les autres supports, du développement et de l'expansion qu'elle connaîtra.²⁰

II.2.B. L'IMPRIMERIE

II.2.B.i. Détermination sociale

Il n'est, cependant, pas seul responsable du succès de l'imprimerie. Sans sollicitation préalable de voir se multiplier ces véhicules de parole

¹⁸ Il aura plu au réalisateur Zhang Yimou de le rappeler lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de 2008, à Pékin.

¹⁹ La date traditionnellement avancée est celle de 105 P.C.N. mais *des recherches récentes ont cependant permis de trouver des lambeaux de papier [...] du I^e siècle avant Jésus-Christ* (Martin, 1996 p. 64)

²⁰ Voyez, sur le sujet, (Paper and Civilization, 1943 pp. 301-314), (Martin, 1996 pp. 200-201) et (Melot, 2006 p. 83)

qu'incarnent les productions écrites, sans volonté de moderniser les structures intellectuelles, sans doute, l'invention de Gutenberg²¹ n'aurait-elle pas bouleversé le monde. Dans notre travail, ce seront davantage les conséquences socioculturelles découlant de la diffusion massive²² du livre que nous approcherons – parmi elles, un accès facilité et une standardisation de l'objet – que les composantes proprement techniques qui l'ont permise. Ainsi, nous ne ferons que signaler l'essor urbain progressif entamé au XI^e siècle et aboutissant, dès le XIV^e siècle, – la croissance démographique aidant – à la constitution de villes fortement peuplées en Europe occidentale, même si la spécialisation des métiers qui en résulte est largement promotrice de la modernité technique et intellectuelle amorcée. L'activité d'écriture se démocratise et n'appartient plus exclusivement aux gens d'Église (Barbier, 2006 pp. 10-11; 14-24) ; nous entrons dans la période décrite par Régis Debray comme celle de la « graphosphère », dans laquelle le modèle de l'écrit, de l'imprimé et des signes médiatisés s'impose au cœur du fonctionnement de la société globale (Barbier, 2006 p. 183). Nécessaires au dynamisme commercial, à la régularisation de la vie sociale et au développement académique, l'instrumentalisation de l'écrit et de son support se poursuit. Plus rigoureusement, il nous faut distinguer le support-outil que nous avons vu se développer dans l'Antiquité pour répondre aux exigences de la société et le côté pragmatique – désormais prépondérant – de la lisibilité²³. (Ornato, 1997 p. 103)

Cette logique socio-économique à tendance centripète, esquissée dès le XII^e siècle, contribue à *faire naître cet esprit urbain fait de vivacité*,

²¹ Johann Genfleisch zur Laden, né à Mayence (~1397 – 1468), dit Gutenberg, du nom de la maison où il est né (*Zum guten Berge*). (Barbier, 2006 pp. 123-125). *Gutenberg aurait donc commencé à imprimer à Mayence à partir de 1449, mais le « premier grand livre européen » reste la Bible à 42 lignes (1455)*. (Barbier, 2006 p. 136)

²² L. Febvre et H.-J. Martin (1999 p. 368) parlent d'environ 15 à 20 millions d'incunables et entre 150 et 200 millions d'imprimés au XVI^e siècle. Large diffusion que l'on doit surtout au vénitien Aldo Manuzio (Alde Manuce, 1449-1515), son industrialisation d'un travail qui était encore artisanal (Bon, 2009), d'une part, la réduction des dimensions du livre, d'autre part (Shirky, 2009).

²³ Henri-Jean Martin (1996 pp. 187-188) évoque, lui aussi, cette problématique.

*d'individualisme et de rationalité*²⁴ dont les répercussions se ressentiront, notamment, dans le champ littéraire. Aux premières universités voyant le jour aux XI^e et XII^e siècles se joint, et la précède, une demande grandissante en formation et, par là, en livres. La bibliothèque devient alors un organe vital aux acteurs sociaux des couches les plus aisées qui cherchent à s'instruire en vue d'exercer une profession libérale. Les bibliothèques cathédrales ne suffisent plus, quand bien même elles s'ouvrent aux domaines non religieux, et celles des universités sont une réponse aux *réseaux de distribution de manuscrits* (Barbier, 2006 p. 33), incapables de satisfaire la demande. Le monde de l'écriture est en ébullition ; boutiques et ateliers de copistes se développent et se multiplient.

La société ne se compose plus exclusivement, à la fin du XIII^e siècle, de roturiers vassaux sous l'emprise de suzerains aristocrates et du clergé. La bourgeoisie voit le jour dès lors que le modèle sociétal féodal périclité. Fortunée par ses activités commerciales, elle grimpe la pyramide sociale pour occuper des postes toujours plus hauts, voire jusqu'à son sommet quand il s'agit d'assister un roi. Disposant des moyens pécuniaires de s'instruire et de se détendre, elle étoffe le public du livre et oriente la production de ce dernier dans une voie laïque et aux prétentions nouvelles, notamment par un usage plus régulier de la langue vulgaire. Il reste, certes, un garant de l'apprentissage et, désormais, d'agrément, mais devient surtout un symbole sur la base duquel se pèse le prestige des plus grands, ce qui ne sera pas sans les inciter à développer leurs collections et bibliothèques. (Barbier, 2006 pp. 42-43). Pour répondre à cette demande grandissante, les métiers du livre se spécialisent et sont aussi nombreux qu'il y a d'étapes à l'élaboration de l'objet. Ainsi, de la préparation du support à la vente du produit fini, l'objet passe entre de nombreuses mains qui ne tissent avec lui, travaillant en séries,

²⁴ F. Barbier (2006 p. 28) cite M.-Th. Lorcin, *Société et cadre de vie en France, Angleterre et Bourgogne (1050-1250)*, Paris, 1985, p. 31

aucun lien et accomplissent pour seule tâche celle pour laquelle il leur a été confié. (Febvre, et al., 1999 pp. 28-37)

II.2.B.ii. Un rapport nouveau au livre

À ces solutions partielles pour rendre l'accès aux textes plus immédiat ou systématiser leur multiplication, une autre répondra, qui les couronne : l'imprimerie²⁵. L. Febvre et H.-J. Martin (1999 p. 40) relèvent avec justesse que l'invention de celle-ci n'est en rien tributaire d'un progrès technique propre au XV^e siècle, uniquement de l'introduction du papier en Europe et de sa standardisation. Il nous semble, toutefois, évident que la conjoncture de l'époque – outre l'aspect matériel – était, pour la première fois, propice au point de mécaniser les procédés de retranscription. Cette révolution amorcée n'eut pas instantanément des répercussions sur l'objet de notre étude qui, rappelons-le, porte surtout sur l'évolution du support, certes, mais en ce qu'il implique sur les mentalités ou les pratiques de son temps. Le manuscrit étant alors le seul modèle disponible aux premiers imprimés, *il n'y eut pas de révolution soudaine dans la présentation du livre : elle marque seulement le début d'une évolution* (Febvre, et al., 1999 p. 113). Si cette activité nouvelle dépersonnalise la relation à l'objet, qui était, précédemment, assurée, du côté technique, par le seul copiste, elle garantit, néanmoins, sinon la fiabilité, au moins une homogénéité – le point est discutable – entre les copies. Cette dernière dérangent par sa monotonie, les imprimeurs – véritables industriels²⁶ aux stratégies économiques sophistiquées pour satisfaire à leur unique objectif lucratif (Febvre, et al., 1999 p. 350) – devront redoubler d'« inventivité » et fournir différents tirages (notamment, du point de vue

²⁵ La xylographie – nous n'entrerons pas dans le détail – a précédé l'imprimerie dans la reproduction industrielle d'illustrations (surtout pieuses) et subsistera, notamment, pour illustrer les premiers incunables mais cette dernière l'emportera, pour des raisons technico-pragmatiques dont la mobilité des caractères. Voyez (Febvre, et al., 1999 pp. 62-69, 133-135), (Chartier, 1997 pp. 10-12) et (Barbier, 2006 pp. 103-111) pour un examen détaillé de ce procédé

²⁶ Entre dix et vingt millions d'exemplaires en trente ans, selon les chiffres de E. Ornato ou ceux de L. Febvre et H.-J. Martin. (Ornato, 1997 p. 106)

esthétique ou du format²⁷) d'un même texte en fonction du public cible (Ornato, 1997 pp. 104, 108). Parmi d'autres différences de rendu, citons la *limitation, voire la suppression de l'emploi des couleurs et des ajouts manuscrits, la simplification de la typographie, et l'abandon de la plupart des abréviations et ligatures* (Barbier, 2006 p. 236).

Le passage à l'imprimerie et le principe grandissant de rentabilité qui le seconde seront aussi la triste occasion de procéder à *une sélection impitoyable du patrimoine culturel transmis par l'Antiquité et le Moyen Âge* (Ornato, 1997 p. 114). En contrepartie, l'usage de la *romaine*, perçue comme proche des écritures antiques, s'accompagne d'un regain d'intérêt patrimonial et *prend donc une place chaque jour plus grande à mesure que croît la faveur de l'humanisme* (Febvre, et al., 1999 p. 120). Celle-ci, et le retour à l'Antiquité – même sélectif – de manière plus générale, ouvriront des horizons modernes aux productions textuelles contemporaines ; c'est à Platon et Aristote, accompagnés de la scolastique médiévale, que l'on devra, notamment, l'immersion de l'abstrait dans les structures de la pensée et leur correspondant écrit ; *le monde tendra à devenir un « monde de papier » au point de perdre parfois de son immédiateté objective* (Barbier, 2006 pp. 50-51, 60).

II.2.B.iii. Le livre moderne

D'abord similaire, dans sa présentation, au manuscrit, l'imprimé s'en démarque lentement par l'introduction, et sa systématisation, d'une page de titre (fin XV^e siècle), celle-ci ayant dans un premier temps un but commercial de promotion du libraire ou de l'imprimeur, et la numérotation des folios, puis de chaque page (deuxième quart du XVI^e siècle)²⁸. *Désormais on imprime*

²⁷ La tendance à la réduction du format est amorcée dès le XII^e siècle (Barbier, 2006 p. 64) et un format proprement portatif apparaît à la fin du XV^e siècle et se répandra rapidement. (Febvre, et al., 1999 p. 131)

²⁸ Telles sont les dates proposées par L. FEBVRE et H.-J. MARTIN (1999 p. 130). F. BARBIER (1997 p. 62) précise que la pagination se répand lentement, certes, mais déjà à partir du XII^e siècle.

de plus en plus les textes, non plus en colonnes, mais « à longue ligne ». En même temps, les lignes s'espacent, on recherche plus de clarté, les titres des chapitres se dégagent mieux, dans un espace blanc. Peu à peu les textes se présentent sous leur aspect actuel (Febvre, et al., 1999 p. 130). Aussi – et cela en découle autant qu'il le suscite – le texte passe désormais²⁹ le plus souvent par l'œil même de celui à qui il s'adresse. Rappelons, par exemple, que le silence était obligatoire dans les bibliothèques universitaires du Moyen Âge (Chartier, 1997 p. 78). Il nous paraît également opportun de revenir sur l'abandon progressif des abréviations (Febvre, et al., 1999 p. 129), qui figuraient massivement dans les manuscrits, puisqu'il résulte en une lecture continue simplifiée, une sollicitation amoindrie de la mémoire et le don au texte d'une complétude nouvelle que, jusque alors, seul le format du codex lui conférait de manière implicite. Toutefois, comme le relèvent L. Febvre et H.-J. Martin (1999 pp. 81-82), elles subsistent encore au moins un siècle après que l'imprimerie a fait son apparition et la raison de leur abandon satisfait à une préoccupation d'abord d'ordre technique : [...] *l'on peut se demander si l'abandon progressif de l'emploi de [...] ces abréviations, si nombreuses dans les livres imprimés du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle, n'eut pas en partie pour origine le désir de diminuer le nombre des poinçons à tailler et des matrices à frapper : manifestation de cette tendance vers l'uniformisation et la simplification qui caractérise, dans bien des domaines, l'évolution du livre et de son industrie.*

Peu à peu, autant de raisons nouvelles, autant de possibilités sans précédent, de s'intéresser à l'écrit pour ce qu'il exprime et comment il l'exprime (Barbier, 2006 p. 53). Enfin, soucieux d'organiser leur activité, les imprimeurs vont systématiquement requérir le nom de l'auteur du texte, ce qui déteint avec les habitudes médiévales où l'identité précise n'était que rarement mentionnée (Febvre, et al., 1999 pp. 367-368). Étonnamment, cette époque est aussi celle pendant laquelle et, *apriori*, à partir de laquelle l'écart

²⁹ Certainement depuis le XIII^e siècle, nous le mentionnions plus haut.

entre la conception initiale de l'auteur et le produit fini s'élargit (Barbier, 2006 p. 239).

L'imprimé remplit une double fonction ou, comme le préfère H.-J. Martin (1996 pp. 216-217), comble un double besoin d'administration et de culture. Nous avons eu, déjà, l'occasion de mentionner pour le codex ce *renversement* de la causalité ; était-il la cause de ce qu'il a entraîné ou a-t-il vu le jour du fait de besoins nouveaux ? Il y a certainement des deux. La multiplication massive des ouvrages a, en tout cas, rendu l'objet – désormais, véritable marchandise (Cerquiglini-Toulet, 1993 p. 682) – moins décoré, solide et onéreux³⁰, donc plus accessible à une clientèle grandissante. Le livre devient, plus que jamais auparavant, un véhicule banalisé de savoir, ou en tout cas de données, auprès d'une portion toujours plus large (surtout dès le XVI^e siècle) – quoique encore restreinte – de la population (Febvre, et al., 1999 pp. 156-164). Toutefois, il n'est pas possible de tout diffuser à grande échelle et la sélection est opérée par des imprimeurs plus attentifs au bénéfice que critiques. Ne négligeons pas pour autant la publication massive de textes antiques (Ésope, Caton, Virgile, Ovide, Cicéron, Sénèque et bien d'autres) qui ont attisé l'intérêt des humanistes. La preuve en est qu'à Paris, par exemple, le taux d'impression d'« Auteurs latins et grecs et œuvres d'humanistes » est de 50% de la « Production totale », en 1528, et de 61%, en 1549. (Febvre, et al., 1999 pp. 358-359, 366, 371)

Les siècles suivants s'inscriront globalement dans cette progression aux multiples branches. Si la technique et la quantité d'imprimés continueront de progresser, le contenu, lui aussi, se diversifiera. Par ailleurs, des niches verront le jour selon qu'elles privilégient un domaine ou l'autre de publication, une thématique ou pour le simple fait qu'elles ne sont pas soumises à la censure. Nous ne pouvons nous permettre, dans cette

³⁰ La demande et, par là, la production deviennent telles qu'il n'est plus envisageable de relier les feuillets avec autant de soin et les mêmes matériaux que lorsque le livre était destiné, exclusivement, à une « élite » fortunée.

recherche, de détailler chaque moment de cette évolution constante. Le terme *évolution* nous semble le plus adapté à décrire le cheminement que nous avons esquissé. La *révolution* ne surviendra qu'ensuite...

DEUXIÈME PARTIE – DE L'IMPRIMÉ AU
NUMÉRIQUE

I. PRÉMISSSES

I.1. DES ENJEUX ACTUELS

Dans une lettre du 13 mars 2008, Madame la Ministre française de la Culture et de la Communication, Christine Albanel, questionnait un expert de l'édition contemporaine sur *les diverses expériences de livre numérique et [...] les principaux défis portés par le changement numérique pour les acteurs de l'édition* dont elle propose la liste ouverte : *auteurs, éditeurs, distributeurs, libraires, etc.* Nous ne pouvions trouver plus à propos. L'étude fut confiée à Monsieur Patino, alors Président de *Télérama* et du *Monde interactif*, qui fit parvenir son *Rapport sur le livre numérique* (Patino, 2008), publié le 30 juin 2008. Il nous paraît regrettable que le rapport se focalise à ce point sur l'aspect économique de la problématique qui relève, selon nous, d'abord du domaine intellectuel même s'il est évident que cette dimension doit être envisagée. Les observations ne sont pas dépourvues d'intérêt pour autant et le fait que la requête émane d'un organe politique témoigne de l'ampleur et de l'actualité, sinon de l'urgence, du sujet. Citons aussi, parmi d'autres, le groupe de recherche formé par deux associations de libraires (ALIRE et SLF) qui a donné lieu au rapport *Accueillir le numérique, une mutation pour la librairie et le commerce du livre*³¹.

Le numérique et, en particulier, sa confrontation tardive – relativement au monde du cinéma ou de la musique – avec le monde du livre, comme le montre le rapport précité, est au cœur de nombreux débats actuels qui remuent tous les acteurs sociaux. Cet intérêt nouveau et continu s'intensifie à mesure que l'appréhension de ce qui est perçu comme un bouleversement³² complet d'habitudes séculaires devant lequel nous nous présentons avec méfiance gagne du terrain, les technologies aidant. En

³¹ Le texte est disponible à cette adresse : <http://www.accueillirlenumerique.com/>

³² *Ce qu'il y a de plus révolutionnaire dans le numérique, ce n'est pas la technologie, mais la dimension culturelle qui accompagne ce mouvement [...], la diversité.* Hadrien GARDEUR cité par Lorenzo Soccavo (2008 p. 82).

témoignent, notamment, les thématiques des Salons du Livre de Bruxelles et Paris des années 2008-2009, les éditoriaux et enquêtes de nombreux périodiques, les dizaines d'articles quotidiens sur le livre de demain, les colloques organisés à l'initiative d'institutions diverses, les financements obtenus par la Bibliothèque Royale de Belgique pour numériser une partie de son patrimoine, les initiatives de Google Books, la mise en place par les universités de projets de numérisation de leurs ouvrages en vue d'offrir des bibliothèques virtuelles, la vente du Kindle et autres liseuses, les projets d'éditeurs réputés, la floraison et le développement d'applications en ligne destinées à favoriser la lecture sur écran, etc. Les avancées dans ce domaine interrogent l'ensemble de la société et lui rappellent qu'elle est la première concernée par la construction de ce qui sera demain.

Apriori et de manière grossière, l'on pourrait dire que l'écrivain s'en accommode, l'éditeur y voit une occasion potentiellement lucrative de se moderniser, la bibliothèque s'en réjouit et le lecteur reste méfiant. Nous verrons en détails que ce n'est pas aussi évident.

Cette métamorphose battant son plein, comme toute autre en pareille situation, elle reste difficile à observer puisqu'elle n'offre que le point de vue limité de son cours. Ce manque de recul explique, d'une part, de nombreuses craintes, notamment quant à la finalité, d'autre part, l'urgence de s'impliquer. Le seul indice auquel l'on pourrait recourir est celui de l'histoire mais il reste insatisfaisant à plusieurs égards en ce que la distance temporelle et un contexte social différent fausseraient toute comparaison avec le monde contemporain. Elle permet toutefois de mesurer l'ampleur du changement. L'imprimerie est l'exemple qui nous concerne au plus près. *In the early 1400s, the era before movable type[1] literacy was limited, the Catholic Church was the pan-European political force, Mass was in Latin, and the average book was the Bible. She was also able to find endless descriptions of life in the late 1500s, after Gutenberg's invention had started to spread. Literacy was on the rise, as*

were books written in contemporary languages, Copernicus had published his epochal work on astronomy, and Martin Luther's use of the press to reform the Church was upending both religious and political stability. Cette synthèse³³ réduite dénote, toutefois, clairement le poids de la transition et de la mutation actuelle. Le numérique s'inscrit en plein dans cette logique d'émergence de (contre-)pouvoir, renforçant celui que l'imprimerie, outil démocratique s'il en est, avait amorcé.

L'altération des pratiques, donc du sujet, provient, dans un premier temps, d'un renouveau objectal. Que le support oriente la rédaction et la réception n'est pas neuf – nous avons approché la question en première partie – mais qu'il se désolidarise à ce point de l'écrit conduit à une ambivalence inédite³⁴ : le texte est volatile, libre, il est devenu entité ; le support est réduit à l'interface, (bi)médiatisation³⁵ nouvelle et indispensable. Si les supports se multiplient, les textes tendent à s'uniformiser et à s'étoffer sémantiquement de renseignements que, précédemment, seule la mise en page fournissait et de manière incomplète. Les métadonnées, puisque c'est précisément d'elles dont il est question, sont sous-jacentes au texte. L'explication pragmatique de H. Guillaud (2009) permet de mieux se les figurer : *Cette ombre [les métadonnées] spécifie qu'un titre est un titre (de tel niveau) qu'une note est une note, que tel mot correspond à un lieu, que tel autre correspond à un autre livre, à un auteur, à un concept, contient un lien, etc. Avec le numérique, les mots sont augmentés d'informations (sur leur forme, sur leur sens, sur leur rôle).* Inutile de préciser à quel point cette nouvelle approche sémasiologique est profitable à l'organisation du savoir.

³³ Clay Shirky (2009), dans son excellent article *Newspapers and Thinking the Unthinkable*, revient sur l'ouvrage d'Elizabeth Eisenstein, *The Printing Press as an Agent of Change* (Cambridge University Press), dont il s'inspire pour ces quelques lignes.

³⁴ Pour beaucoup, la disparition du support matériel est aussi porteuse de confusion parce qu'il indiquait à quel type de texte, partant à quelle légitimité, le lecteur était confronté.

³⁵ Médiatisation du support même et de l'énergie continue qu'il requiert.

Par la réduction du nombre de contraintes, précédemment liées à la forme physique, il y a tout lieu de croire que l'écrivain s'immiscera de plus en plus dans la voie du « texte pour lui-même » et, par la multiplication des supports et des options d'affichage, le lecteur s'attendra à obtenir un « texte pour soi-même », personnalisable.

I.2. QU'EST-CE QUE LE NUMÉRIQUE³⁶ ?

Le numérique est d'abord perçu par les conséquences qu'il entraîne. Il n'est, ainsi, pas rare d'entendre les affirmations suivantes, n'émanant pas uniquement de ses contradicteurs mais d'un large pan d'une population méfiante face à ce qui vient bousculer sa culture et son appréhension du monde. C'est à cause de lui qu'offrir un livre papier – non pour ce que l'objet peut revêtir d'artistique, au même titre que les pochettes de C.D. ou D.V.D. – n'est plus évident. C'est par sa faute que les jeunes, croit-on, ne lisent plus. C'est lui le responsable de la fermeture des librairies et bibliothèques de proximité, et de bien d'autres déplorations. Mais où nous oriente-t-il véritablement ?

Si récemment que la technologie se soit penchée sur le monde du livre, la qualification de *numérique*, elle, n'est pas nouvelle (Chicago, 2001). Elle signifie, originellement et de manière exclusive, *qui appartient aux nombres*³⁷. Le Littré, au XIX^e siècle³⁸, se montre plus précis ; il ajoute deux points dont l'un retiendra notre attention : *qui consiste en nombres*. Un ajout plus récent³⁹ étoffe cette définition d'une portée proprement technique : *que l'on traduit par un nombre (par opposition à analogique) et qui peut ainsi être exploité par un système informatique*. En effet, le numérique consiste en l'encodage, en langage binaire, d'un contenu physique, par exemple un article de magazine,

³⁶ La leçon inaugurale *Pourquoi et comment le monde devient numérique* de Gérard Berry au Collège de France (2008) explique de manière très claire le passage de l'analogique au numérique.

³⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, Quatrième édition (1762), p. 288. La première édition (1694) ne propose que l'adjectif *numéral*, dans le sens de *qui désigne un nombre* (p. 127).

³⁸ Émile LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, 1872-1877.

³⁹ *Le Nouveau Littré*, Garnier, Paris, 2005.

afin d'obtenir un équivalent virtuel, sans propriétés matérielles autres que l'accès à ce dernier. Il recouvre aussi toute action opérée directement sur le support électronique.

Le procédé de numérisation, du moins en ce qui concerne le monde du livre, ne dématérialise pas, il transforme et s'approprie, il intègre une dimension⁴⁰. De l'article de magazine initial, l'on obtient un document formaté d'une manière telle qu'il soit consultable par le biais de l'un ou l'autre logiciel ou support cadres⁴¹. Ceci pousse M. Melot et P. Lardellier (2007 p. 9) à déclarer d'emblée que *le livre numérisé n'est plus un livre*. Cette vision trop restreinte ne nous satisfait point car elle témoigne de l'amalgame entraîné par la métonymie sus évoquée et équivaut à un parti pris quant à la définition même du livre. Il ne s'agit pas de perdre de vue que le numérique est une fonction, une translation, non un support comme certains (Gossin, 2007 p. 88) le proposent. Ceux-là mêmes qui doutent de l'existence de la page dès lors qu'elle figure sur écran comme si cette dernière était matière et non espace⁴².

I.3. LA QUESTION DU SUPPORT

Avant de s'immiscer plus profondément dans le débat relatif à la définition même du *livre* – cet objet si commun⁴³ –, adoptons une position qui, quoique naïve à plusieurs égards, a cet atout de taille de frôler l'évidence. Peut-être parviendrons-nous alors à esquisser le contour d'une proposition qui se veuille unificatrice. Dans le sillage de A. Milon (2007 p. XI), nous nous questionnons quant à la pertinence de ce critère définitoire du *livre* qu'est la matérialité. Quel meilleur projet, alors, que *de pousser le livre dans ses*

⁴⁰ La hauteur du codex devient la profondeur du texte, d'un texte lié, en réseau.

⁴¹ Nous pensons, par exemple, au *Portable Document Format* (PDF) et aux différents « readers » qui voient le jour, notamment, le Kindle d'Amazon.

⁴² Pascale Gossin, comme elle le présente, semble assimiler exclusivement la lecture informatique au volumen et la verticalité qu'il suggère. Elle cite, plus avant, la *fonction informatique* de l'*ascenseur*, qu'il s'agit de maîtriser (2007 p. 91).

⁴³ Remarquons que ce sont souvent les termes les plus usités qui sont les plus complexes à définir.

retranchements comme pour le contraindre à sortir de ses enveloppes physiques ?

Nous évoquions, jusqu'à présent, les supports d'écriture (tablette, papyrus, papier, etc.) et, précédemment, la matière qui les compose (argile, fibres végétales, etc.). Cette répartition, aussi indispensable soit-elle pour la suite, ne suffira – selon nous – pas à définir le livre. Toutefois, nombreux sont ceux qui s'en satisfont et voient en l'objet livre le résultat d'un agencement spécifique du support matériel. M. Melot (2007 pp. 25-26), l'un de ces penseurs de la mutation de l'objet, confère au pli de la matière – et au volume (2006 p. 73) – la potentialité du livre. *Prenez une feuille et pliez la en deux : vous obtiendrez ce qu'on appelle un livre.* Dans le même ordre d'idée, L. Brown (2007 p. 21) présente le livre *comme le lieu d'un pli*, la frontière entre deux espaces dont l'englobant ne recouvre pas les potentialités du second, que pourtant il circonscrit. Hubert Guillaud (2009), quant à lui, et comme beaucoup, se rattache à la définition fournie par le dictionnaire Le Robert : *assemblage d'un assez grand nombre de feuilles portant des signes destinés à être lus.* Mais le pli ne marquerait-il pas uniquement la frontière que le volumen – n'est-ce, d'ailleurs, pas un livre ? – n'a pas franchie ou qui, l'ayant dépassée, est devenu codex ?

Il nous paraît inconfortable, voire incohérent, de supposer la matérialité du support comme préalable nécessaire à la considération du livre. Dans tel cas, nous pourrions pousser le vice jusqu'à déclarer oxymorique l'appellation même de « livre numérique », l'adjectif niant la substance du support dont la réalité semble nécessaire pour être livre. Elle est, autrement, à supposer le numérique comme support, redondante puisque le terme présuppose la configuration du support et l'inclurait en lui. Néanmoins, c'est cette dernière option qui semble avoir été retenue et au « livre numérique » – il ne serait déjà plus question de pli ? – correspond le « livre papier ». Il nous semble nécessaire, avant de poursuivre, de nous

accorder sur la définition même de l'objet central de notre étude, sans quoi elle ne ferait pas sens. Le jeu de métonymies que nous avons relevées jusqu'ici ternit l'identité de cette entité apparemment plurivoque : matière/support, procédé, résultat formel ou résultat intellectuel ? Analysons-les rapidement...

1.3.A. LA MATIÈRE/LE SUPPORT

Si nous proposons la matière comme catégorie identificatoire, c'est davantage par l'observation de l'usage que par conviction de sa pertinence. S'il est évident que l'écrivain encre, par exemple, le papier, ce geste et sa manifestation relèvent de l'ordre physique. Au niveau métaphysique, l'auteur remplit par sa plume un espace d'éléments qui ne font sens qu'une fois lus. L'on confond bien souvent le support et la matière. L'écriture par ordinateur est dépourvue de cette dernière, à moins que l'imitation de la feuille de papier blanche suffise à créer l'illusion. En termes d'espace, le support est, par exemple, celui de la page. Cette perspective (du support comme espace) nous permet d'envisager le livre papier et le livre numérique sans avoir à les dissocier abusivement.

L'idée de présenter le livre comme support de l'écrit (Brown, 2007 p. 22) témoigne d'une conjonction – à notre avis – anachronique d'un geste initial, du projet éventuel qui le seconde, et de l'accomplissement d'un cycle⁴⁴ dont le résultat n'est pas nécessairement celui escompté. Nous comprenons davantage le livre comme une conséquence parmi d'autres de l'écrit. A. Milon (2007 p. XIII) préfère le désigner comme *un support de lecture*. C'est, en effet, elle qui lui donne sens, qui lui confère une existence, qui confirme une démarche.

⁴⁴ Par « cycle », nous entendons tant le cheminement de conception que l'aboutissement dans le social (promotion, réception, etc.).

I.3.B. LE PROCÉDÉ

Le procédé concerne le type de geste qui donnera lieu à l'adjonction lexicale. Il est habituellement humain, mécanique ou électronique. Dans le langage courant, le procédé transparait par le biais des adjectifs *manuscrit*, *imprimé* et *numérique*. La numérisation, donnant lieu au livre *numérisé*, est l'image, souvent non définitive, d'un livre manuscrit ou imprimé. Assez paradoxalement, à première vue, numériser requiert autant, sinon plus, de matériel qu'imprimer. Ce sont les usages ultérieurs qui sont, à tout point de vue, métamorphosés et – nous le verrons – enrichis.

I.3.C. LE RÉSULTAT FORMEL

Sans y revenir longuement puisque ce point a retenu notre attention en première partie de recherche, nous citerons les deux résultats formels les plus remarquables : volumen et codex. Le roman lu sur ordinateur (ou sur un autre support numérique) revêt l'une ou l'autre de ces formes selon qu'il soit vertical et continu sans séparation de page ou paginé et consulté « horizontalement ». À celles-ci s'en ajoute une troisième, hybride et très répandue : la lecture verticale, par pages. Seul le geste diffère ; nous commandons à un intermédiaire électronique d'opérer le mouvement. Mais sont-ce le mouvement et le toucher qui font le livre ?

Notons déjà cette distinction que les livres électroniques encodés sous le format *epub*, devenant un standard en la matière, ne prévoient pas, par défaut, d'informations liées à la pagination, qui est laissée à l'appréciation de l'afficheur. Ce dernier, souvent, l'indique car elle est un repère de lecture dont on se passe encore peu volontiers, même si, petit à petit, il perd son sens, variant d'un dispositif à l'autre.

I.3.D. LE RÉSULTAT INTELLECTUEL

Le résultat intellectuel est sans doute celui qui suscitera la plus importante controverse. Par lui, nous entendons le « livre ». Sans reproduire ici l'intégralité de l'argumentation de M. Melot (2007 p. 24), qu'apparemment

il partage en substance avec Mallarmé plutôt qu'avec Kant, il semblerait que ce qu'il désapprouve chez le second relève davantage d'une dimension primordiale faisant défaut à sa propre proposition que d'un égarement du philosophe. L'attitude structuraliste dont fait preuve Melot est éclairée à plus d'un titre et sa déconstruction de l'objet aide à mieux cerner les relations multiples et réciproques entre contenant et contenu. Souvent, le détail de l'observation laisse croire à un déterminisme – assez préoccupant – à tout égard. Selon lui, Kant se concentre davantage sur le contenu, sur ce que son commentateur nomme le *discours adressé au public* (Kant, et al., 1853 p. LII). Il serait bien prétentieux de donner raison à l'un ou l'autre mais sans doute enrichissant de nuancer leur propos. À la primauté matérielle – le pli – que suggère l'un comme fondement de la parenté, l'autre préfère la parole ; le premier alléguant le carcan de forme, le second y répond par le « mutisme de l'instrument »⁴⁵. La toute-puissance du « livre » kantien correspondrait peut-être à cette *illusion d'un espace en profondeur* organisé par la dimension spatiale de la lettre et celle temporelle, à effet rétroactif, de la structure phrastique. Si cette hypothèse (Brown, 2007 p. 30) ne concerne *a priori* pas la pensée du philosophe, elle pourrait constituer un facteur explicatif de l'attachement qu'il accorde à la disposition exclusive de l'auteur de son dire et au discours lui-même, tel un monde qu'il offre à voir, sans prévenir, ni guider, tout plongeon en son sein. Monde dont il est le créateur et, par son acte, l'instigateur. Mallarmé serait alors un trait d'union entre ces deux visions disjointes, presque antagonistes ; lui qui, dans *Quant au Livre*, traite, d'une part, du *pliage* [qui] *est, vis-à-vis de la feuille imprimée grande, un indice, quasi religieux* et, d'autre part, de *l'expansion totale de la lettre*. Ne nous en tenons pas à cela. Il serait bien trop hâtif de se satisfaire de quelques bribes des travaux de ces deux penseurs, de surcroît étoffées par la lecture du symboliste français, peut-être, le plus ténébreux. Constatons seulement le

⁴⁵ [...] *l'instrument muet qui sert à transmettre au public le discours d'un auteur* [...]. C'est ainsi qu'il présente le *livre* dans *De l'illégitimité de la Contrefaçon des Livres*. (Kant, et al., 1853 p. 273)

flou qui baigne autour de cet objet qu'Emma Bovary manipule – et réciproquement – et proposons, à notre tour, une définition du livre et les réserves qui s'imposent.

I.4. QU'EST-CE QU'UN LIVRE ?

Si le langage courant et la vie quotidienne autorisent le passage outre ces considérations essentialistes, l'inquiétude ambiante requiert que l'on s'interroge sur les fondements du livre afin de mieux cerner l'évolution qui est en place. Avouons d'emblée qu'il ne nous semble pas défendable de laisser reposer l'existence du livre sur le strict critère de la *matérialité*, et ceci pour les raisons suivantes. Les auteurs antiques, avant même que le format tel que nous le connaissons aujourd'hui ne soit connu ou ne se répande dans un domaine autre que religieux, organisaient leurs textes en chants, en actes, en chapitres et aussi en livres. Il est flagrant, dans le cas de Tite-Live (59 A.C.N. – 17) par exemple, que le livre – ou la dizaine de livres – correspond avant tout à une unité thématique. Tout porte à croire que, à l'origine, l'œuvre de l'historien était donc rédigée sur feuilles de parchemin non reliées⁴⁶ et divisée en *volumina*⁴⁷, le *volumen* désignant alors l'objet et la forme qu'il revêt. Si le doute plane quant au titre original de l'œuvre (*Ab Urbe Condita Libri*), il ne faut pas se laisser surprendre par l'alternance entre *volumen* et *libri* pour autant. À ce propos, le jurisconsulte romain Ulpien (III^e siècle) nous lègue un précieux témoignage inclus dans le *Digesta Iustiniani*, qui nous apprend – et confirme –, par l'exemple d'Homère (32.52.1.), que le livre n'existe alors que comme unité sémantique et le *volumen* comme unité physique : [...] *ut puta cum haberet Homerum totum in uno volumine, non quadraginta octo libros computamus, sed unum homeri volumen pro libro accipiendum est*. Mais l'ambigüité existe déjà bel et bien puisque, au

⁴⁶ La pénurie de papyrus nous incite à croire en l'utilisation du parchemin. Voir aussi Martial, XIV, 190 pour un témoignage plus tardif.

⁴⁷ Il fait lui-même référence à d'autres *volumina* dans son *Ab Urbe Condita Libri*, (X, 31) : [...] *Supersunt etiam nunc Samnitium bella, quae continua per quartum iam uolumen* [...]; et (XXXI, 1) : [...] *multa uolumina* [...].

paragraphe précédent (32.52.), l'auteur de préciser que le terme *liber* recouvre, à l'inverse de ce qui vient d'être évoqué, toutes les formes physiques existantes : *pr. Librorum appellatione continentur omnia volumina, sive in charta sive in membrana sint sive in quavis alia materia: sed et si in philyra aut in tilia (ut nonnulli conficiunt) aut in quo alio corio, idem erit dicendum*, même les *codices*.

Cette double définition du livre perdure jusqu'à nos jours. Même si elle est peu perçue, elle interpelle encore nombre de chercheurs et les écrivains eux-mêmes. Roger Chartier l'assume mais ne se laisse pas prendre au piège. Même si, pour lui, le rouleau équivaut au livre, c'est dans le sens d'une *division textuelle* qu'il envisage le second, division textuelle dont l'unité s'inscrivait sur un rouleau mais qui ne correspond plus à la répartition que le codex propose (Delon, 1996 p. 20). L'unité a alors été repensée pour satisfaire au nouveau format et c'est elle qui, dans une certaine mesure, a conditionné l'écriture et les genres... mais cela dépasse notre domaine d'étude. La confusion de B. Patino (2008 pp. 6-8) est plus inquiétante, vu sa mission, mais très représentative de celle la plus répandue. Définissant d'abord le *livre imprimé* comme le *support de l'œuvre* (p.6), puis comme un *produit né avec le codex* (p. 7), il le présente ensuite comme celui qui *rassemble de façon indissociable contenant et contenu dans un objet unique* (p. 8). On n'y voit plus très clair...

Le Moyen Âge entretient l'ambivalence entre les résultats formels et intellectuels. L'article de C. F. Clamote Carreto, paru dans *Le Livre et ses Espaces* (2007 pp. 35-40), est, à ce propos, tout à fait pertinent. Peut-être est-ce même à cette époque que le support matériel a conquis le texte et l'univers qu'il recèle – rappelons-nous Mallarmé et Kant – pour réformer en un tout indissociable et souvent indifférencié ; le contraindre, d'une certaine

manière. Le livre gagne en pesanteur, il devient coffre⁴⁸, un espace qui en enferme un autre, perceptible et exploité (marges, gloses, etc.). La scolastique massifie encore un peu plus l'objet en y ajoutant tables et index et l'imprimerie sera le faite de la *symbiose entre unité textuelle et livre*, organisant l'un grâce à l'autre. Il s'agit, désormais, de *concevoir le récit à l'image du Livre*. Et c'est ce qui va progressivement se produire : le livre ne sera plus un conglomérat de textes mais l'œuvre d'un auteur. Il semblerait même qu'à mesure que la distance se creuse entre l'intention initiale d'écrire et le cheminement de la publication, celle-ci se voit compensée par, d'une certaine manière, l'introduction de l'auteur dans l'objet. Nous émettions déjà, plus haut, l'hypothèse selon laquelle les ouvertures de langage correspondraient à la prédominance progressive du codex, cadre plus solide. Il semblerait donc que le livre soit aussi un lieu d'équilibre, un centre de gravité opérant une convenance entre les deux mondes qu'il tient séparés.

I.5. UN LIEU EN QUESTIONS

La devrait-on au Moyen Âge cette vision étroite selon laquelle la forme revêt un caractère déterminant, quasi sélectif de ce qui n'est pas livre ? Serait-ce l'imprimerie qui a modelé l'écrit de telle manière qu'il devienne parallélépipède rectangle ? L'affirmation selon laquelle le *rouleau antique reflète l'image même de la vie* (Clamote Carreto, 2007 p. 36)⁴⁹ se défend-elle ? Peut-elle s'appliquer aux autres formes et à l'absence de papier ? Le risque d'extrapolation est considérable, l'envie est présente de tout expliquer *a posteriori*. Elle devient presque abusive quand elle s'attèle à affirmer à tout va. Le danger réside aussi dans le fait qu'il est d'autant plus tentant de tout recevoir comme achevé, tant les démonstrations séduisent par la régularité de l'évolution qu'elles tracent.

⁴⁸ *Les livres sont un espace où il fait bon se promener. On lit en un livre, on s'y repère, on s'y déplace.* (Cerquiglini-Toulet, 1993 p. 684)

⁴⁹ C. F. Clamote Carreto (2007 p. 36) reprend Zumthor Paul, *La Mesure du monde. Représentation de l'espace au Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1993, p. 367.

Ce chapitre s'achève sur autant de questions qu'il a essayé d'en élucider. Espérons toutefois que notre approche du livre moderne n'emprunte(ra) pas l'une ou l'autre piste qui soit, quoique très accessible et déblayée – voire engageante –, celle d'un conformisme malvenu, car réducteur. Espérons aussi ne pas faire affront aux éminents chercheurs qui ont été consultés jusqu'ici, ni à ceux auxquels nous n'avons pu offrir notre lecture attentive faute de moyens, de temps.

Que l'écriture moderne se soit affranchie de certains marqueurs textuels (*clôture explicite, adresse au commanditaire, etc.*) qui doublaient en lettres les implications que la configuration du support supposait est un indicateur supplémentaire de la confusion hors de laquelle le livre est sorti. Ou, au contraire, s'agit-il de l'apogée de cet enchevêtrement, la forme du livre s'imprégnant de ces formules que le texte dupliquerait et rendrait, alors, redondantes.

En analysant la définition du livre que Pierre Assouline (2008) propose sur son blog, on s'aperçoit que la confusion est plus vivante que jamais. Le livre serait *un objet et un discours. On vit sur ce schéma depuis que les deux tiennent sous une forme unique, qu'il s'agisse des rouleaux de l'Antiquité, des codex manuscrits ou du livre imprimé à partir de Gutenberg.* Toutefois, le cheminement qu'il suggère semble annoncer, exactement, celui qu'il emprunte dans les faits : une forme matérielle, ensuite une forme matérielle et un texte et, enfin, une unité intellectuelle – le livre – et un texte. Comme si l'on passait – et cela peut confondre – d'un bloc de matière à la disparition de celle-ci, à un texte toujours moins palpable. *Stèle, rouleau, parchemin, papier, e-book ou fichier électronique, voilà le support. Le livre, lui, est immatériel. Il est l'espace clos, étendu mais contraint, ou s'inscrivent les mots d'une œuvre de l'esprit* (Editorial, 2008-2009 p. 3).

Le livre est en mutation et le numérique est sans doute la révolution la plus évolutive et audacieuse : il désolidarise l'union au moins deux fois

millénaire de la matière et de l'écrit ; il renouvelle les habitudes de lecture en s'inspirant de celles qu'il prolonge et en offre d'inconnues ; il brise le joug de la forme et inspire de nombreuses potentialités.

Pour conclure, retenons cette phrase de Pierre Macherey (reprenant la pensée de Kant et Fichte sur le droit d'auteur) qui, tout en ouvrant la voie vers la problématique qui entame le chapitre suivant, synthétise notre perception – kantienne – du livre comme résultat intellectuel d'un auteur, que l'exploitation matérielle rend tel que nous le concevons au quotidien : un objet volumineux composé de pages noircies de textes : [...] *le livre appartient à son auteur en vertu d'un droit dont celui-ci peut céder sous certaines conditions l'exploitation matérielle à un ou à des tiers, éditeurs, libraires, bibliothécaires ou autres professionnels du livre, mais qui reste en soi inaliénable, parce que, en tout livre, quelque chose de lui qui, en dépit de tous les aléas qui accompagnent sa vie matérielle de chose manipulable, reste indétachable du sujet qui en a personnellement initié la réalisation* (2003). Le livre est intention, non formalisation.

II. MUTATIONS

II.1. LES INTERVENANTS DU MONDE DU LIVRE

L'étude que nous nous sommes proposé de mener se fondera principalement sur des témoignages d'individus actifs dans le monde du livre, qu'ils se soient manifestés lors de conférences, par la rédaction d'articles ou de livres. Nous y relèverons quatre positions, qui articuleront, en autant de sections, les divers constats dont il sera fait mention. Nous pensons à l'écrivain, à l'éditeur, au lecteur⁵⁰ et à la bibliothèque. L'ordre suggéré repose sur une chronologie justifiable mais n'en est pas moins contestable dans la mesure où chacun est apte – et c'est ce qui se produit le plus souvent – à occuper la fonction de l'autre⁵¹. Nous insistons donc sur le fait que la suite précédente se fonde sur une position/fonction occupée par une personne physique ou morale à un moment donné.

II.1.A. L'ÉCRIVAIN

Outre les annonces alarmistes d'un déclin culturel qui serait lié à un abandon de la littérature traditionnelle au profit d'une lecture – prétendue réduite – d'autres textes, ou types de textes, il est surtout à remarquer un nouveau dynamisme sociétal matérialisé, notamment, par une activité d'expression en forte croissance. Pour ne citer qu'un exemple, en quelque vingt-cinq années (1983 – 2006), le dépôt légal de livres imprimés de la Bibliothèque nationale de France a connu une augmentation de l'ordre du doublement (Melot, 2007).

Dans un premier temps, nous accorderons la préférence à l'appellation, selon nous, plus générique d'«écrivain» plutôt qu'à celle

⁵⁰ Tout au long de notre recherche, il ne sera question que du lecteur adulte et, à aucun moment, du livre de jeunesse.

⁵¹ Envisageons, parmi d'autres cas possibles, celui de l'écrivain qui est, souvent, lecteur assidu, parfois éditeur et certainement le gestionnaire de sa bibliothèque. [...] *Tout acteur, en définitive, peut à tout moment être concurrencé par un autre acteur dans une économie en réseau* (Patino, 2008 p. 16).

d' « auteur » ou d' « écrivain », très connotées sociologiquement. Il va sans dire qu'un écrivain dont il sera question peut, sans précision de notre part, revêtir le statut d'écrivain du fait de sa reconnaissance ou de sa revendication. Nous nous autorisons cette liberté aussi parce qu'elle nous offre la possibilité d'envisager ceux qui écrivent mais auxquels l'on n'offre – peut-être légitimement – pas de place dans les débats sur la numérisation : vous et moi, que, pour l'occasion, nous dénommerons *l'écrivain lambda*.

II.1.a.i. L'écrivain lambda

L'écrivain lambda n'a rien de quelconque – il est individué – et sa qualification n'est d'aucune manière dépréciative. C'est lui qui écrit « sans raison » ou en quête avouée de reconnaissance, qui communique par voie postale ou électronique, pour satisfaire à des exigences professionnelles ou sociales... c'est lui, enfin, qui écrit, occasionnellement ou de façon régulière, ici ou là, voilé ou non, de longs textes ou quelques mots, de manière libre ou contrainte et pour des motifs divers. L'ensemble des écrivains lambda est le plus englobant et le plus hétérogène qui soit. Pour cette raison, il ne sera question que de tendances que la technique suppose ou que l'individu dégage. Précisons qu'il ne sera envisagé, dans ce chapitre, que la posture de l'homme quand il écrit.

Du fait du manque de caractérisation possible, l'écrivain lambda est aussi celui dont les pratiques sont le moins cernables. D'autant moins que les avancées techniques sont telles qu'elles ont décuplé toutes les opportunités d'écriture accidentelle. Elles ont, par ailleurs, donné lieu à de nouvelles exploitations que la matière n'autorisait pas : espace illimité, auto-publication, diffusion, hypertexte, etc. En d'autres termes, le numérique est un outil d'exposition, elle que la collectivité sanctionne souvent d'exhibition abusive alors qu'elle est la première à se comporter en voyeur.

Les motifs de l'acte d'écrire sont si variés et nombreuses les opportunités d'accomplir le geste que la prétention d'en tracer le contour en

quelques paragraphes serait toute déplacée. C'est pourquoi nous préférons n'en examiner que les conséquences observables. Plus que jamais, quiconque éprouve le désir de s'exprimer dispose des moyens de le matérialiser et, surtout, jouit instantanément d'un lectorat potentiel qui se mesure à l'échelle de la population mondiale. Certes, il n'est pas question, ici, de l'écrivain déconnecté qui utilise le support informatique comme substitut du papier pour ses avantages matériels pratiques et non comme champ d'expression novateur, cette dernière composante nous paraissant plus représentative des enjeux actuels.

L'écrivain lambda est couramment associé au blogueur, responsable d'un espace – dit page – sur laquelle il est invité à faire figurer du texte, du son ou de l'image : un journal *extime* (Assouline, 2005) relevant autant de l'exposition de soi que de l'inscription dans un réseau, dont la teneur se définit par le fait même de se lier. L'hyperlien suscite une relation nouvelle à l'autre et à l'écrit de l'autre ; ce dernier n'obtient de sens qu'une fois lié, placé dans le réseau, sans lequel il ne connaîtrait aucune publicité et apparaîtrait comme archaïque⁵². La publicité – du moins lorsque l'on accepte de ne pas la limiter au simple fait commercial ou à une impudicité gratuite – est, selon nous, à la base de la citoyenneté en société démocratique. Mais le blog et la connectivité ne consistent pas seulement en une mise en scène de soi, ils résultent surtout en la création d'un savoir nouveau, issu de l'interconnexion, de la mise en relation. La prise de parole devient, par le biais de l'hyperlien, un acte collectif.

⁵² Voyez comme un internaute réagit au billet de Pierre Assouline (2005) et amène le débat sur la question : *Et vous seriez parfaitement extime, si vous appreniez à faire ce qui caractérise les blogs, c'est-à-dire des liens hypertextes vers d'autres espaces, vers d'autres blogs, vers d'autres sites.*

Une seconde étape, abondant dans ce sens, est assumée par ce que Tim O'Reilly (2005) a dénommé le *Web 2.0*⁵³, dont nous retiendrons, en l'occurrence, le passage suivant : *If an essential part of Web 2.0 is harnessing collective intelligence, turning the web into a kind of global brain, the blogosphere is the equivalent of constant mental chatter in the forebrain, the voice we hear in all of our heads. It may not reflect the deep structure of the brain, which is often unconscious, but is instead the equivalent of conscious thought. And as a reflection of conscious thought and attention, the blogosphere has begun to have a powerful effect.* Et de poursuivre que cette intelligence collective est incarnée par [w]hat James Suriowecki calls "the wisdom of crowds", garantissant la qualité du réseau. Puisque cette fonction n'est pas celle du seul écrivain mais de tout internaute, nous y reviendrons plus avant. Elle pose aussi la question majeure du rôle de l'éditeur – qui sera abordé au chapitre suivant – étant donné que, d'une part, l'écrivain, qu'il soit blogueur, chercheur ou d'une autre qualité, se positionne aussi en posture d'éditeur et, d'autre part, il n'a plus pour ambition de proposer une œuvre close, délimitée dans le texte. De moins en moins souvent, à mesure que les écrits se développent et se diffusent en ligne, il ne ressentira la nécessité d'une « évaluation par les pairs » (ou *peer review*) préalable émanant d'un éditeur « formateur » plutôt que d'un lectorat compétent.

I.1.a.ii. L'écrivain

Cette nébulosité perceptuelle des apports des acteurs du monde du livre à chaque étape de la vie de l'œuvre est, à ce jour, plus présente encore qu'elle ne pût l'être à l'heure du papier. L'un des changements clés est celui du pouvoir de l'écrivain ou, de manière plus large, de tout individu qui prend la plume. [...] *L'auteur d'un livre numérique peut choisir de conserver sa relation privilégiée avec l'éditeur, ou de s'adresser directement à un distributeur numérique, voire de s'auto-publier en mettant en ligne un fichier*

⁵³ L'on se représente généralement le Web 2.0 comme le passage d'un Web (1.0) statique à un Web (2.0) dynamique (mise-à-jour de contenu, flux RSS, etc.) et interactif (participation à la rédaction, commentaire, évaluation, etc.).

numérique sur son site personnel ou sur un site communautaire. Ou encore de devenir son propre distributeur en s'appuyant sur un libraire en ligne [...] (Patino, 2008 p. 16). Cette quasi omnipotence du scripteur, doublée de la « désintermédiation », tend à réduire l'écart qui pouvait exister entre l'écrivain et l'écrivain lambda, ce dernier disposant, désormais, des moyens techniques pour mener son livre aux mêmes étagères virtuelles que celles où reposeront les derniers ouvrages en date d'un écrivain reconnu⁵⁴. L'égalité, quoique théorique, n'est bien souvent que feinte. N. Ancion (2008) rappelle que l'attachement à un éditeur reste une démarche profitable à la promotion d'un livre. En effet, dans la redéfinition (nécessaire) de ses activités, celui-ci garantit à son client, notamment, de donner du sens, notamment via les métadonnées, au fichier numérique qu'il produit afin qu'il soit indexé aux endroits les plus stratégiques ou, plutôt, rentables. Est-il toutefois nécessaire de préciser que ce type d'offre existe aussi pour donner l'illusion d'une demande, voire d'un besoin ?

Les nouvelles technologies ont renversé, dans le domaine du savoir, les structures de notre société, ou sont, tout au moins, sur le point de procéder à un sérieux balancement. La culture cultivée n'est plus la superstructure oligarchique qu'elle fut jusqu'à présent mais un matériau à pétrir, constituer et remettre en question. L'exemple de *Wikipédia* est, à cet égard, édifiant même si cette encyclopédie libre n'est qu'un témoin/acteur précoce d'une nouvelle trajectoire, globale. Que *Google*, l'une des entreprises les plus influentes en matière de pratiques nouvelles liées au développement technologique, ait mis au point un projet (produit ?) similaire, *Knol*, n'est pas sans créditer un pareil constat. La réputée *Encyclopædia Britannica* (Hutcheon, 2009) évolue, elle aussi, dans ce sens, alors que l'encyclopédie de Microsoft *Encarta*, ne poursuit pas l'aventure parce que *nous ne recherchons plus aujourd'hui l'information dont nous avons besoin comme nous le faisons il*

⁵⁴ *There's a risk that what replaces [the system] won't allow as many writers to make as good a living. But there's also a chance it could allow more writers to make a better living.* (Weisberg, 2009)

y a seulement quelques années (Microsoft, 2009). Fermons cette parenthèse et voyons quelles sont, en la matière, les responsabilités du support lui-même.

Le changement de procédé, comme le changement de support, participe à la métamorphose, sinon du résultat formel, de l'écrit en ce qu'il en oriente la syntaxe et le style par un jeu complexe de réorganisation de la pensée. Celui-ci fut observable chez Nietzsche qui, récent acquéreur de machine à écrire, se vit écrire une prose nouvelle (Carr, 2008). Marc Prensky (Serries, 2009) prolonge cette idée en distinguant deux groupes d'utilisateurs du monde numérique : ceux qui y sont nés (*digital natives*) et les autres (*digital immigrants*). Les premiers seraient pourvus d'une structure mentale spécifique qui les rend très performants et plus aptes que les seconds quand ils sont connectés au réseau mais les handicape une fois hors-ligne. Cette observation rencontre nombre de détracteurs mais elle reste un témoignage supplémentaire de ce que le numérique stimule, sinon de nouvelles zones cérébrales, un fonctionnement inédit de l'individu.

I.1.a.iii. La question du droit d'auteur ?

En toute logique, une redéfinition statutaire de la personne qui écrit doit conduire à une adaptation du droit qui régle son domaine. Le droit d'auteur est un point très délicat à traiter. D'autant plus qu'il relève d'un domaine connexe dans lequel nous ne disposons d'aucune compétence. Qu'à cela ne tienne, une réflexion sur la notion même du droit de l'auteur sur sa création ne nous semble pas superflue. Si à l'heure du papier, la propriété intellectuelle a déjà fait couler beaucoup d'encre, à celle du numérique, elle pose davantage question, d'une part, parce que les risques de porter atteinte à ce droit sont plus nombreux, d'autre part, parce que la création revêt un statut plus complexe. Et outre la transformation de l'environnement et le changement statutaire de la production, il y a, de surcroît, une évolution du concept même d'auteur.

L'environnement de la création, disons, le numérique, a radicalement tranché avec les pratiques anciennes, quand bien même, dans un premier temps, elles s'y inscrivent. Cet univers nouveau du fichier informatique a bouleversé la donne et, par conséquent, nécessité une redéfinition de l'organisation de la société, qui n'est plus construite sur le modèle caricaturé du un pour un mais du tout pour tous⁵⁵. En d'autres termes, si nous avions à représenter en quelques traits le monde de la création, il serait bien plus spiralé que linéaire, tout étant progression continue sur base d'un point central qui n'est plus tant l'auteur initial que l'œuvre elle-même. Évolution qu'a, par ailleurs, déjà connue l'historiographie. Mais, ce qui nous intéresse, dépasse l'ordre du discours sur un objet pour conduire, véritablement, à une réappropriation de celui-ci, à une prolongation de la création, devenue point de départ alors qu'elle était aboutissement. Nous y reviendrons plus avant lorsqu'il sera traité du lecteur et de son rôle naissant dans le monde du livre en devenir.

L'œuvre n'est plus ce produit textuel clos issu de l'imagination singulière d'un auteur défini. Ou plutôt, l'œuvre, telle que nous la connaissons, reste proche de ce modèle mais devient une infime partie de ce qui se rédige sur ordinateur. Quiconque souhaite publier du contenu (*il doit s'agir d'une création originale, c'est-à-dire une création intellectuelle propre à son auteur*⁵⁶) et dispose d'une connexion à internet est libre de le rendre accessible à tous sur un espace personnel en quelques secondes et, par cette démarche (*La création doit être matérialisée de manière à pouvoir être communiquée à autrui*), il acquiert le droit de propriété intellectuelle. Mais dès lors que l'œuvre n'est originale qu'au niveau de l'exécution, de l'interprétation, ce sont des droits, dits, voisins qui sont sollicités. Bien entendu, tout droit s'accompagne de devoir et il peut s'avérer pertinent de

⁵⁵ L'on passe de « un auteur pour une création, une création pour un usage, un usage pour un acheteur » à « plusieurs auteurs par création, disponible à tous et pour des usages infinis ».

⁵⁶ Renseignements issus du portail *L'Office de la Propriété Intellectuelle belge*, voir bibliographie.

jauger à quel point les restrictions ont de sens dans une sphère de piraterie, certes, mais, d'abord, de diffusion et de partage de la connaissance. N'existe-t-il pas de compromis qui puisse arranger toutes les parties ?

Plutôt que d'établir le catalogue des législations en vigueur, nous souhaiterions présenter, en quelques lignes, la proposition de Lawrence Lessig (et al.), professeur de droit à l'Université de Stanford. Celui-ci suggère – selon nous, avec raison et pragmatisme – de concilier, dans un cadre légal, le droit de l'auteur, d'une part, celui de l'utilisateur, d'autre part, de sorte que soient mis en avant, précisément, les droits plutôt que les restrictions ; ce sont les *Creative Commons*. *Creative Commons provides free tools that let authors, scientists, artists, and educators easily mark their creative work with the freedoms they want it to carry. You can use CC to change your copyright terms from "All Rights Reserved" to "Some Rights Reserved."*⁵⁷. Lors d'une édifiante présentation au *Monaco Media Forum 2008* (Lessig, 2008), il a développé son argumentaire autour du caractère insatisfaisant, obsolète, donc inadapté, du droit en la matière. Ce dernier encourage une *read-only culture* – la dénaturant par la même occasion – non une *read-write culture*, qui serait plus juste et démocratiquement profitable, car moins monolithique ou monopolisée. Il est évident que le bénéfice de pareille initiative est difficilement perceptible pour le cas précis de la littérature tandis que l'image et le son, quant à eux, sont souvent convoqués dans des créations complexes. Il y a déjà, à ce jour, bien plus de cent millions⁵⁸ d'œuvres sous *Creative Commons*. Dans le domaine de l'écrit, une attitude de précision des droits encourage la mention des sources, voire la publication de celles-ci, la diffusion des textes – et du savoir qu'il véhicule – et offre une garantie légale qu'elle s'effectue de manière respectable.

⁵⁷ La présentation des *Creative Commons* et les chiffres qui suivent sont issus du site officiel de l'organisation, voir bibliographie.

⁵⁸ Le nombre de cent trente millions est avancé en 2008 et celui de cent millions, le 23 mars 2009, pour le seul site d'hébergement de photographies Flickr.

Le droit d'auteur qui est adapté à la considération de l'auteur comme garant et ayant droit d'une création qui émane de lui seul freine les créations de demain qui seront collectives et dont la qualité sera assurée par le débat et la modération.

II.1.B. L'ÉDITEUR

II.1.b.i. Polarisation de l'édition

Pour introduire cette deuxième section, nous nous baserons surtout sur les premiers chapitres de la recherche mise-à-jour (2007-2008) de Jean-Yves Mollier et collectif (2007 pp. 22-69), qui s'interroge sur la trajectoire empruntée par le livre et les acteurs qui l'entourent. L'éditeur, tel qu'on se le conçoit communément à ce jour, c'est-à-dire comme l'institution, l'entreprise, qui se situe entre le texte de l'écrivain et la promotion du produit matériel publié, remonte au XVIII^e siècle, à l'*Encyclopédie*. Il va sans dire que l'industrialisation du début du XIX^e siècle conditionna, elle aussi, de façon majeure l'orientation qu'allait adopter l'édition, de même que l'instruction et l'alphabétisation croissante allaient créer un nouveau public. C'est aussi le siècle de la création de la Société des Gens de Lettres (1838), de la reconnaissance de la profession d'auteur et des droits moraux de celui-ci sur sa création. Les conditions sont idéales pour que le milieu se développe. De véritables maisons d'édition de par leur dimension modeste et leur champ d'action local aux multinationales monopolisatrices actuelles qui interviennent dans tout l'univers de la communication, il n'y a que quelques années et une personnalité, décisive, celle de Monsieur Louis Hachette. Rapidement il allait devenir maître d'un empire colossal, répondant par ses publications à la demande du plus grand nombre, puis les devançant, pour devenir, finalement, l'une des plus grandes puissances mondiales dans le monde de la communication. Un développement de ce type serait rendu impossible sans sacrifice. À la relation interpersonnelle auteur – éditeur et à la souplesse éditoriale d'alors, se sont substitués un contrat commanditaire – employé et, par là, un canevas strict garant de l'homogénéité de l'ensemble. Voyons-y même une politique qui tend à désolidariser l'auteur et son œuvre, privilégiant l'artifice à l'authenticité. Le livre est réduit au rang de marchandise ; il n'existe que comme monnaie d'échange contre des devises courantes. Comme le pressent Lise Vieira (2004 p. 87), *à terme, on pourrait*

aboutir à l'hégémonie absolue du point de vue économique sur le point de vue intellectuel si le plus puissant d'entre eux arrivait à happer tous les autres. Nous n'accusons personne mais constatons les dérives vers lesquelles peuvent mener certains choix ou prétentions excessives. La compétition fut acharnée entre des groupes comme *Hachette Livre, Vivendi Universal Publishing* (actuel *Editis*, appartenant depuis 2008 au groupe espagnol *Planeta*) et le groupe *Lagardère*⁵⁹. Ce dernier détenant, désormais, *Hachette Livre* et 40% des parts *d'Editis*, il va sans dire que les enjeux n'ont rien de philanthropiques, au contraire, ils tendent au contrôle du monde de l'information et de la communication. Quand J.-Y Mollier (2007 p. 52) note que, quand bien même il y aurait monopole économique, le domaine du livre n'encourt pas le risque du monopole intellectuel, il s'agit, toutefois, de rester vigilant et de ne pas sombrer dans une *culture de masse* produite par des créateurs sans singularité. Le législateur Alain Berenboom (2008 pp. 8-13) confirme l'influence du modèle économique occidental sur le monde de la culture et, en particulier, de l'édition qui l'a, d'ailleurs, amené à réviser en profondeur la matière régissant le droit d'auteur ; son statut se transforme à mesure que l'écrit se monétise. Certes, tous les livres sont différents et la lecture de l'un, de manière générale, ne recouvre pas celle des autres, mais le danger est ailleurs. À voir les acquisitions, ou concentrations, du groupe Hachette Livre, grossissant toujours plus, de même qu'à observer le chiffre d'affaires du groupe approchant les deux milliards annuels, l'on peut se questionner sur l'évolution à moyen terme de pareille entreprise et son emprise sur la sphère sociale. N'est-il pas à craindre que la quête de profit ne dénature l'art, en empêche une diffusion équitable, ne serait-ce pas rétrograde ? Nous reviendrons plus avant sur les cas de Amazon, puis Google

⁵⁹ Les principaux éditeurs n'appartenant pas à l'un de ces deux groupes sont Gallimard, Flammarion et La Martinière. Face à cette concentration (qui est également géographique), il est à noter une importante *atomisation* car 120 maisons réalisent 1% du chiffre d'affaires, véritables niches desquelles émanent le plus de créativité (Vieira, 2004 p. 31). Phénomène que l'on pourrait rapprocher des labels indépendants, dans le monde de l'audiovisuel.

Books, qui seront l'occasion de traiter du risque de monopole entre les mains d'une entreprise privée.

Si en géopolitique il semble que toute union soit vouée au partage nationaliste, dans le domaine économique, par contre, elle conduit souvent au renforcement de l'emprise, voire à une dépendance de fait et au confinement de ce qu'elle ne détient pas au statut de marginal ou « à acquérir ». Certaines régies publicitaires vont jusqu'à déprécier amèrement les enseignes concurrentes, en témoignent les campagnes récentes menées par Télé 2 contre Belgacom, celles d'Apple très critiques vis-à-vis de Microsoft, etc. Espérons que ce ne soit pas le sort de la culture et du livre, devenu réelle marchandise, que le débat l'emportera toujours sur l'autorité.

II.1.b.ii. La question du genre et le dictat de la forme

Un autre point qui ne retient pas assez l'attention, ou jamais de manière explicite quand il s'agit de l'époque contemporaine, est la question des genres. C'est pourtant par elle que tout a commencé, ceux-ci ayant été forcés de s'inscrire dans les supports (et infrastructures) disponibles ou précurseurs des suivants. La période de gloire de l'édition, celle – nuançons – où les grands groupes éditoriaux que nous connaissons se sont constitués et ont fleuri, plus influents que jamais et à bien des niveaux, coïncide avec l'apparition du roman, son développement et sa standardisation. Le XX^e siècle le remettra en question. Ne peut-on pas imaginer que le XXI^e siècle, où le genre de la biographie est roi, soit celui d'un renouveau générique basé sur l'hyperlien, l'environnement technologiste aidant. Une fois encore, il est difficile d'analyser si le roman était prédisposé à une telle évolution ou si les pratiques numériques en ont changé la trajectoire. Cette prudence a pour seul dessein de répondre par le doute aux affirmations réactionnaires d'un autrefois meilleur – foisonnant en la matière – qui souvent négligent les composantes essentielles du contexte de production, qu'il soit social ou technique, économique ou politique.

Il semblerait que l'avènement du roman ait été prédestiné par celui de l'imprimerie et de son développement. Souvenons-nous des formes littéraires antiques et médiévales, pour chacune d'elles, il y a eu symbiose entre l'architecture de l'écrit et celle du support, le premier appelant le second à changer ou celui-ci contraignant le texte. De la même manière, l'imprimerie va filer la métonymie à un point tel que roman et livre s'entredésigneront. Le livre imprimé n'est, par exemple, pas adapté à tout ce qui n'est pas un récit ou spatiotemporellement clos. Ainsi, si nouvelles, contes, romans, catalogues de musée, etc. s'en satisfont volontiers, les encyclopédies (Microsoft, 2009), cartes, guides touristiques⁶⁰ et autres publications de ce type n'y trouvent, par définition, rien de pertinent ni d'économiquement intéressant. Outre la contrainte formelle qui est celle du nombre de pages supporté par volume, il y a ces aspects de la mise à jour et de l'interaction qu'il ne permet pas à l'utilisateur. Et ceux-ci sont, aujourd'hui, si sollicités qu'ils se frotteront également aux remparts des genres dominants que l'on croyait (ou voulait ?) imperméables à ces transfigurations. Le lecteur voudra annoter son roman, partager certaines citations, leur transférabilité à d'autres supports, colorer certains passages à la volée, que d'autres lui soient lus, et bien d'autres ouvertures auxquelles nous ne pensons pas encore et qui – pourrait-on croire – viendront renverser la toute-puissance de l'auteur et du roman, et renforcer son emprise sur l'objet.

II.1.b.iii. L'édition en mutation

Il y a, selon nous⁶¹, tout lieu de croire que le pôle d'influence en matière d'édition ne sera plus à ce point restreint et que la démarche même de l'édition se verra métamorphosée. L'on pourrait d'emblée émettre l'hypothèse selon laquelle le second point aurait déterminé le premier.

⁶⁰ Le *Petit Futé* fournit déjà gratuitement la majorité de ses ouvrages en version complète via *Google Books*, misant sur l'aspect pratique du guide papier tout en avouant son éphémérité.

⁶¹ Lise Vieira (2004 p. 87) propose un autre point de vue, qui est celui d'une *hyper-concentration commerciale* plus prononcée encore, à l'heure du numérique. Nous respectons cette option, que globalement nous partageons, mais observons, par ailleurs, qu'il devient plus aisé de se départir d'un éditeur et, par conséquent, de son éventuelle emprise.

L'écrivain pouvant se passer de la maison d'édition, il appartient à cette dernière d'adapter son rôle, voire d'emprunter une nouvelle trajectoire. Ce n'est plus elle qui déterminera la sphère culturelle, ce ne sont plus quelques lecteurs qui invalideront les manuscrits qu'ils reçoivent. Les acteurs du champ littéraire seront déterminés par le groupe même dont ils sont originaires, sans filtre. Et c'est, désormais, l'auteur qui fait vivre l'éditeur s'il décide de s'en adjoindre les services. Certes, la maison d'édition a toujours vécu grâce aux écrivains, mais elle n'a plus la mainmise sur eux. *L'auteur d'un livre numérique* – notons qu'il est déjà question de « livre » – *peut choisir de conserver sa relation privilégiée avec l'éditeur [...]* ou de s'en départir (Patino, 2008 p. 16).

Toutefois, s'il le souhaite, l'auteur peut faire appel à un éditeur pour qu'il prenne en charge un certain nombre de tâches dont il ne veut pas s'acquitter ou dont il ignore comment les réaliser. N. Ancion (2008) encourage quiconque voudrait publier à demander les services d'un éditeur, invoquant le risque d'arnaque en cas d'autonomie. Il énumère les services proposés par ces éditeurs qui se sont recyclés : compléter les métadonnées afin que l'indexation soit efficace, rendre disponible le livre numérique auprès des librairies en ligne, envoyer la publicité auprès d'associations, d'un public potentiellement intéressé ou ciblé pour des critères commerciaux, assurer la permanence du document (disponibilité et adaptation au format en vigueur), conseiller l'auteur, lui offrir une image, etc. Et de préciser que ce dernier atout n'a plus l'importance primordiale qu'il revêtait auparavant : ce n'est pas systématiquement Gallimard qui figurera dans les premiers résultats de Google et ne parlons pas d'Amazon dont l'option du tri est laissée au choix du visiteur (meilleure vente, prix, note, date).

Bob Stein (2008) prolonge ce raisonnement et anticipe le devenir du livre (et de ses acteurs) en conférant à l'éditeur le rôle nouveau d'organisation du réseau qu'impliquera la publication d'un livre ; la lecture

ne correspondra plus au parcours passif et exclusif du texte mais à l'établissement d'un réseau où se retrouveront ceux qui gravitent autour d'une publication.

II.1.b.iv. La librairie

La librairie, classique ou moderne, est, et reste, un partenaire vital de l'éditeur. À l'instar de ce dernier, il va sans dire que son destin est bouleversé par l'exploitation des potentialités du numérique. Pour deux raisons majeures, le libraire de quartier traditionnel est voué à s'adapter au progrès – assumons-le comme tel – pour survivre : catalogue et production. À lire les craintes des libraires, l'on en vient parfois à se demander si leurs réclamations ne sont pas, elles aussi, d'ordre économique plutôt que culturel. Mais peut-on le leur reprocher quand il s'agit de leur survie, quand les petites et moyennes librairies sont en passe de disparaître⁶² par manque de moyens nécessaires pour mettre en place les modernisations qui s'imposent. Le rapport *Accueillir le numérique ? Une mutation pour la librairie et le commerce du livre* invite donc les libraires à vendre des livres sous toutes leurs formes (papier, numérique, audio), en ligne et dans leur magasin, et à expérimenter de nouveaux services, comme l'impression à la demande⁶³, etc., ce qui nécessite des investissements considérables et auxquels tous ne peuvent pourvoir (Williamson, 2008). Les machines de ce type existent et se développent (Clayssen, 2008). *On demand books* (2008), l'entreprise new-yorkaise au nom évocateur, a « inventé » une imprimante perfectionnée (*The Espresso Book Machine*, ou *EBM*) qui offre à son utilisateur d'obtenir du contenu numérisé (650.000 titres, plus 400.000 du domaine public) sous la forme d'un codex de papier. Ainsi, pour une impression de 300 pages doublée d'une couverture dure en couleurs, il faut compter moins de quatre minutes et quelques dollars de plus. L'engin, quant à lui, coûtait 50.000 dollars à son lancement et une

⁶² La UK Booksellers Association nous renseigne sur le nombre de librairies indépendantes au Royaume-Unis : *declining by around 50 a year on average since 2005* (Beyond Hall 8, 2009). Le destin des bibliothèques publiques est similaire (Cooke, 2009).

⁶³ On parle communément de P.O.D. ou *Print on demand*.

seconde version (*EBM 2.0*) est disponible sur le marché depuis le premier trimestre 2009. Ses dimensions sont de 1,16 (largeur) x 0,82 (profondeur) x 1,37 (hauteur) mètres pour 362,87 kilogrammes. L'on peut se demander si la place d'une telle machine est au cœur d'une librairie ou dans une bibliothèque et si elle leur serait profitable. Doit-on craindre – ou l'espérer – qu'elle n'aboutisse un jour en supermarché ou en rue comme ces « murs » de vente automatique ou les distributeurs de canettes ? Serait-ce un progrès ? Déjà les voix de certains s'élèvent contre ce qu'ils perçoivent comme une banalisation de l'objet au rang de marchandise. C'est oublier que le seul changement est celui du cadre de l'impression et de la vente. D'après nous, le projet de lire un livre – de l'acheter – est une intention tout autre que celle de se procurer un fruit, ou des produits de vaisselle. Toutefois, la machine ne remplace pas les librairies-établissements existantes, elle confère uniquement à l'intéressé l'occasion de se procurer un ouvrage⁶⁴. Ce qui serait regrettable – d'un certain point de vue – c'est l'existence exclusive de ces points de vente. Le monde du livre se verrait amputé de son atmosphère, de son espace, de nombreux gestes. Plus qu'un autre, il est univers tactile ; le contact avec l'objet est perçu comme une première liaison, comme l'adhérence au pacte de lecture, elle-même qui construit le livre, qui lui donne une consistance. La disparition de cette première imprégnation est ce qui effraie le plus. Le livre s'en verrait-il dénaturé ? Nous ne le pensons pas. Ce dernier est fruit d'une intention auctorale. Le rapport au livre, quant à lui, est en pleine mutation : l'intimité ou, pour reprendre le terme de C. Bélisle (Bulté, et al., 2009), *l'intériorité* exigée par le roman, par exemple, est moins convoquée par les types de textes en devenir ou les nouveaux supports de lecture.

⁶⁴ Blackwell (Jamieson, 2009), libraire britannique de renom, a installé une *EBM* dans sa maison mère de Londres et en salue d'ores et déjà les avantages, dont, notamment, celui d'un respect de l'écologie. *The EBM also removes the need for transportation, adding green credentials to the already impressive list of benefits saving on CO2 emissions and the pulping of unwanted books.*

Un partenariat récent (Wauters, 2009) entre la fondation *Wikimedia* et *Pediapress* offre une alternative novatrice intéressante qui consiste en l'impression d'un livre chapitré d'autant d'articles de l'encyclopédie que souhaité. L'idée appliquée, à plus grande échelle, à la librairie ou la bibliothèque traditionnelle permettrait, par le biais d'une machine similaire à l'*EBM*, à quiconque effectuerait une recherche sur la *folie chez Maupassant*, par exemple, d'obtenir en un ouvrage imprimé – ou numérique ! – unique nombre de chapitres d'ouvrages différents du catalogue.

Mais l'alternative la plus commune reste, à ce jour, celle de la vente en ligne de livres imprimés existants.

Le catalogue

Amazon, principale librairie virtuelle, se présente comme *la plus grande librairie en ligne de titres francophones disponibles dans le monde et la plus grande librairie en langue anglaise de France*⁶⁵ et la société reste modeste dans la mesure où un concurrent comparable pour les titres francophones est introuvable dans les rues de Paris, même difficilement concevable. Le choix qu'elle offre correspond *grosso modo* à *l'ensemble des ouvrages francophones disponibles sur le marché français* ou, autrement dit, plus de 400.000 titres, ce qui dépasse largement la collection de 30.000 références du libraire bien achalandé et fait pâlir la plus grande Fnac (150.000 titres). (Mollier, et al., 2007 p. 98)

Ce que nous appelons encore communément un libraire est devenu, sur ces sites de vente en ligne⁶⁶, un moteur de recherche. Une phrase incisive qui tire son mordant de ce qu'elle est le fruit d'un simple constat et le nœud précis d'une large problématique. Il appartient à la librairie traditionnelle de se démarquer de celle en ligne sur les plans qui font aussi bien la force que la

⁶⁵ Voyez la page *À propos d'Amazon*, <http://www.amazon.fr/gp/press/info/home> [consultée le 01/10/2008]

⁶⁶ Nous citons Amazon mais il va sans dire que les données sont comparables pour Alapage, Proxis, Fnac, Chapitre, etc.

faiblesse de cette dernière. Il s'agit pour elle de profiter de la dépersonnalisation de la profession pour en faire ressentir le manque – celui de la relation – et cela passe, selon J.-Y. Mollier (2007 p. 104), qui s'intéresse de près à la question, notamment par des animations collectives et des manifestations culturelles⁶⁷. L'offre de conseil elle-même est mise à mal étant donné le changement de statut des protagonistes que l'on observe. L'internaute, lecteur, devient roi puisqu'on lui arrose le pouvoir d'influence, ou de persuasion, en affichant, par exemple, en sous-titre du produit, l'évaluation qu'il en suggère. D'aucuns y verront un nivèlement par le bas, la toute puissance d'un prolétariat incompetent, le privilège du ressenti sur l'informatif⁶⁸. D'autres, peut-être, l'offre tardive d'espaces d'expression libre, quoique souvent modérée par un gestionnaire qui fait le choix de valider ou non un commentaire.

L'ouverture d'esprit dont témoignent les plus importants médias en matière de « journalisme amateur » (Ferrari, 2006) nous semble répondre, finalement, à un idéal que journalistes professionnels et lecteurs ont en partage : l'information. Outre la formation qui les distingue, il y a aussi ceci que le second remplit une fonction occasionnelle. Les mises en garde catastrophistes qui annoncent le déclin de la qualité au profit de la quantité se refusent à la nuance et les tout puissants font mine d'éviter le pire pour instaurer un totalitarisme « salvateur »⁶⁹. Il est évident que toutes les interventions ne se valent pas en matière de crédibilité ou de justesse. N'est-ce pas là un problème qui concerne davantage le monde de l'école, n'est-il pas temps de former des lecteurs, de surcroît, critiques ? Des citoyens actifs

⁶⁷ Lorenzo Soccavo (2008 p. 171) soutient, lui aussi, cette position en imaginant ces *librairies du futur comme des lieux transversaux de culture, au cœur desquels auteurs et lecteurs pourront échanger*.

⁶⁸ Voyez l'entretien avec Marc Lits (U.C.L.), « Blogueurs vs journalistes », dans le *Télépro* du 04 septembre 2008, annonçant l'émission « Questions à la une », qui consacre un chapitre sur le sujet.

⁶⁹ Sur le sujet en politique et économie, lire : René Riesel & Jaime Semprun, *Catastrophisme, administration du désastre et soumission durable*, Éditions de l'Encyclopédie des Nuisances, Paris, 2008.

plutôt que des appréciateurs conformés. Bref, pour ne citer que quelques exemples de ces médias de grande envergure qui se sont ouverts : CNN Exchange – désormais iReport –, Backstage BBC, les blogs de LeMonde.fr, etc.

La production

La seconde divergence dont souffre le libraire « physique » est celle de la production. J.-H. Mollier (2007 p. 105) observe très justement l'inversion du *schéma traditionnel* qui tient en « impression », puis « distribution ». À terme, l'on peut supposer que les librairies électroniques assureront elles-mêmes l'impression de ce qu'elles auront vendu, rendant le marché plus (éco)logique. En regard, l'immédiateté de l'accès au livre, pour le feuilletage et l'achat, reste un élément « inconcurrençable ». Même si les promesses de livraison en vingt-quatre heures deviennent courantes et la possibilité de parcourir le texte en ligne, page par page, se standardise, l'objet – supposons-le disponible en librairie – ne peut être acquis instantanément ni touché, la page étant espace, non plus matière.

II.1.C. LE LECTEUR

Le lecteur contemporain, comme les autres, subit le développement technologique s'imposant à lui. D'aucuns s'en enthousiasment, d'autres le déplorent. De manière caricaturale, nous pouvons observer que les premiers se déculpabilisent aux yeux des seconds en magnifiant la rupture et exaltant la modernité, arguments auxquels ces derniers répondent par le doute. Une chose est sûre, nous ne lisons plus les mêmes textes, ni de la même manière. Le lecteur du XVIII^e siècle déjà, pour des raisons liées à cette dialectique entre technique, genre et lecteur que nous ne renseignerons pas ici, s'était défait de la contrainte spatiale du cabinet de lecture : on le voyait s'évader dans la nature, porté par le flux des mots, entraîné par les bises poétiques. R. Chartier (1997 pp. 79-82) ne saurait, toutefois, trop nous mettre en garde contre *l'écart possible entre, d'une part, ce qu'il est licite de représenter et, d'autre part, les gestes effectifs, les pratiques réelles*. Il n'est, pour cette raison, pas question de poser une rupture nette mais il se fait que l'on observe, progressivement, des représentations qui rompent avec le passé. Cet octroi individuel de liberté s'inscrit, certes, dans un contexte, progressivement favorable, mais témoigne surtout, selon nous, d'une volonté de communion sensible entre le ressenti et le geste, d'un vif besoin d'extérioriser les forces intérieures que la lecture (d'un roman) agite. À son tour, petit à petit, l'écrit s'émancipera de la page pour retrouver la pierre ou rencontrer la peau, jusqu'à se défaire de tout, ou s'apposer partout. Actuellement, il peut apparaître partout simultanément, disparaître aussi vite, se modifier, se compléter, etc. Et l'une des nouvelles libertés – ou contraintes – du lecteur sera, précisément, de participer à l'écriture, de l'étayer, de la prolonger (Stein, 2008), pour s'en approprier une potentialité. Partant, la notion d'exemplaire, apparue dès lors qu'il y a eu multiplication des textes par l'imprimerie, devient insatisfaisante dans le monde numérique où, plus que

jamais, chaque acquisition est éminemment subjectivée⁷⁰. Le fantasme de Borges est plus visionnaire que fantaisiste quand dans *El libro de arena* ou la *Biblioteca de Babel* de ses *Ficciones*, il imagine, de manière antithétique, l'infinitude du livre ou de la production écrite. Le lecteur n'est plus seulement tourneur de pages ; Claire Bélisle (Bulté, et al., 2009) y voit un *acteur participant*.

Beaucoup s'inquiètent du lecteur nouveau, lui à qui on attribue ces rôles jusqu'alors inexistantes et dont la teneur est imprécise, lui dont les attentes se sont métamorphosées, lui qui n'accorde, par exemple, plus la même importance aux journaux imprimés. À titre d'exemple, Vincent Giret (Poulet, et al., 2008) évoque, avec une anxiété qui ne se veut pas alarmiste, le désintérêt progressif de la population pour l'information sous ses formats traditionnels. De moins en moins de gens vont acheter un journal au kiosque ; ils recherchent une information beaucoup plus ciblée. Par conséquent, ils n'ont plus un panorama d'ensemble sur le monde et cela a, selon lui, *une incidence sur la construction de l'espace collectif* et, par extension, sur la démocratie. Nous préférons, quant à nous, miser, avec optimisme et engagement, sur un enseignement des nouvelles technologies, ou une intégration maximale de celles-ci dans les cursus actuels, qui mettrait en garde contre pareil effet. À terme, le citoyen en devenir ne pourrait-il pas retirer tout le bénéfice d'une information multipolaire spécialisée concernant les différents domaines de l'espace public ?

II.1.c.i. Les nouveaux outils de lecture

Récemment, pour répondre à la numérisation de collections entières de bibliothèques et à une diffusion, sinon plus orientée vers le numérique,

⁷⁰ [N]ous n'aurons plus un même exemplaire, mais chacun le sien, avec des couches d'informations qui nous seront personnelles en partie, et d'autres que l'on partagera avec nos amis ou d'autres lecteurs (Guillaud, 2009). Et D. Dauvergne (un commentateur) de préciser qu'[i]ci ce n'est pas que dans la marge, ou à la marge, que [s]e situe l'intervention mais dans une recomposition avec le texte lui-même, ce qui est médiologiquement très différent des calques que constituaient précédemment les post-its et autres commentaires marginaux.

tout au moins étoffée de multiples réseaux affranchis du papier, les grands noms de la technologie ont développé des plateformes de lecture en adéquation avec ces nouvelles normes. Mais aucune invention – par manque de format standardisé – ne fut, à ce jour, assez décisive au point de modifier les habitudes de lecture comme l'iPod a pu révolutionner le monde de la musique. Gardons-nous, toutefois, de toute comparaison hâtive ; la portabilité de la musique ou de la vidéo n'a jamais été celle du texte. Il serait malvenu de placer sur un même plan ces deux, ou trois, secteurs parce qu'ils ne renvoient pas à des réalités appréhendées de la même manière. D'une part, la portabilité de la musique et de la vidéo s'inscrivent dans la modernité et les progrès techniques qui ont permis de passer d'un support de lecture à l'autre correspondent à une évolution linéaire lente et lointaine. D'autre part, musique et vidéo ne sont pas perçues comme associées à un support privilégié étant donné que l'une est perceptible auditivement pour ce qu'elle est, l'autre dénote une réalité souvent directement accessible, sans interface particulière. Le texte, quant à lui, ne peut être véhiculé que par la voix – il est alors associé à la musique et emprunte les mêmes supports – ou par un biais matériel (minéral, végétal, animal), qui le fixe en un médium, alors, particulier. Et une habitude de deux mille ans n'accueillera qu'avec méfiance le passage d'une conception de l'espace offert à l'écriture par la matière à la spatialité seule comme réceptacle de la création rédigée. Cela se constate concrètement à la vue des premières liseuses qui sont apparues sur le marché. Elles tentent d'exploiter une forme familière pour un texte devenu très volatile avec l'arrivée de l'informatique. Mais nous verrons que les arguments relatifs au(x) format(s) à adopter alimentent les débats les plus vifs. Ce sont eux, notamment, qui freinent le véritable « boom » à venir.

Notre choix terminologique pour désigner les nouveaux outils de lecture est délibéré. Le terme de « liseuse » nous paraît être le moins paradoxal et le plus en phase avec nos postulats antérieurs. En effet, la métonymie, à l'origine de nombreuses confusions, atteint son paroxysme

lorsque certains désignent cet objet, même vierge, de « livre électronique », ou d' « *e-book* ». Est-il nécessaire de rappeler notre position sur le sujet, qui consiste en la considération du livre comme un résultat intellectuel, le fruit d'une intention. À ce titre, l'appellation de « liseuse » n'est guère plus satisfaisante et serait plus fallacieuse encore si elle n'empruntait pas la perspective du lecteur, sa destination, et de sa finalité. La liseuse, médium par excellence, « lira » des livres électroniques afin de les afficher et de laisser l'amateur les apprécier à son tour. En pareilles circonstances, l'on parle souvent de « lecteur » mais le terme, sans doute déjà emprunté par la fonction de l'humain, n'est pas attesté pour désigner la machine.

Constatons d'emblée que les liseuses adoptent une configuration matérielle proche de celle du livre papier. La publicité du produit elle-même va dans ce sens ; Bookeen fait la promotion du Cybook en insistant sur *une autonomie impressionnante de 8000 pages tournées et une lisibilité égale à celle du papier [...] : Quand vous lisez vous n'avez aucune fatigue visuelle et vous avez réellement l'impression de lire sur une feuille de papier*⁷¹. S'il est évident que cela témoigne d'une tentative de passage en douceur d'un support à l'autre, il n'en reste pas moins clair que tout écrivain et tout lecteur, aujourd'hui encore, y reconnaissent, d'emblée, un espace adapté – car presque identique – à la lecture des productions écrites actuelles. Les catalogues sont, d'ailleurs, majoritairement composés d'ouvrages imprimés ayant été numérisés et adaptés à une liseuse ou un programme. Le seul exemple inverse que nous connaissons est celui des *keitai shosetsu*, des romans écrits pour être lus sur téléphones portables⁷², parfois même rédigés sur ce support. Ce nouveau genre a rencontré un succès tel au Japon – plusieurs millions de lecteurs – que certains textes sont passés à l'impression (400.000 exemplaires vendus pour *Love Sky*) et adaptés au cinéma.

⁷¹ Site Bookeen, consulté le 04 décembre 2008.

⁷² [...] *the mobile novel, as the genre is called* [...] (Kane, 2007)

Le phénomène est trop récent (2007) et lointain pour que nous puissions en fournir une analyse détaillée. Il semblerait que ce soit l'emprise du téléphone portable sur le quotidien plutôt que le besoin d'un affranchissement de l'espace traditionnel qui soit ici en cause. Toutefois, cela n'altère pas moins l'idée d'un développement de genres inconnus et, peut-être, n'est-ce que la prémisse d'une dialectique nouvelle entre l'écrit et son environnement (Stein, 2008). Il est trop tôt pour avancer quoi que ce soit de conclusif. Certains auteurs ayant été impliqués dans cet univers d'écriture mobile restent critiques, peut-être réactionnaires, et ne voient pas dans ce divertissement supplémentaire de quoi prétendre à de la littérature. L'« écrivain » Y. Muroi déclare ainsi aux participants d'un concours que *[w]hat is unfortunate is that your stories are mostly a string of conversation and emotion, and there is almost no setting, scene, or character development* (Kane, 2007). Il est toujours délicat d'estimer une évolution en cours mais il est certain que l'usage abusif de la comparaison ou le recours peu pertinent à des schémas inappropriés à l'objet ne procureront qu'un constat biaisé. Roger Chartier (2008), dans une entrevue accordée au site *La vie des idées* se montre beaucoup moins péremptoire : *Ici se situe le grand défi, qui est de savoir si le texte électronique doit être soumis à des concepts hérités et donc du coup doit être transformé dans sa matérialité même, avec une fixité et des sécurités, ou si inversement les potentialités de cet anonymat, de cette multiplicité, de cette mobilité sans fin vont dominer les usages d'écriture et de lecture. Je crois que là se situent la discussion, les incertitudes, les vacillations contemporaines.*

Les liseuses sont des tablettes-écran d'une taille proche de celle d'un livre papier ordinaire. Leur mémoire interne (ou externe) permet d'emporter quantité de livres et l'autonomie actuelle de consulter entre 7500 et 8000 pages. L'écran est, à ce jour, noir et blanc et l'absence de rétro-éclairage requiert du lecteur des conditions d'éclairages semblables à celles demandées précédemment. Le confort de ce dernier repose sur la

technologie de l'encre électronique, ou E-Ink⁷³, moins agressive à l'œil et garantissant une autonomie supérieure. Voici les principaux arguments de vente nous incitant à devenir des lecteurs nouveaux. Il semblerait également (Weisberg, 2009) qu'à l'usage, ces liseuses soient plus satisfaisantes que le livre classique, souvent imprimé sur un papier de piètre qualité, même si elles sont inaptes à remplacer toutes les situations de lecture⁷⁴.

La société Cytale (1998) a développé un premier « reader » en 2001, le Cybook gen1 mais l'aventure n'aura duré qu'un an, faute de réception favorable. Bookeen lancera un Cybook gen2 un peu plus tard et, en 2007, une troisième génération du lecteur, preuve qu'un marché se constitue. La machine s'adresse, d'abord, à un public d'initiés, *qui consomment déjà du livre sous forme électronique*⁷⁵ (Bouteiller, 2007). Nous évoquons déjà le risque d'un livre devenu marchandise, nous voici bien ennuyés quand les acteurs qui entendent mouvoir les habitudes de lecture se positionnent comme des remplisseurs de cartes mémoire. Les enjeux économiques prendraient-ils le pas sur les pratiques culturelles et profiterait-on d'un acteur social devenu, au XX^e siècle, consommateur passif pour susciter chez lui la tentation d'acquisition plutôt que valoriser un renouveau socio-littéraire par ses atouts intellectuels ? Ne médisons pas tant – du moins pas ici – sur l'entrepreneuriat...

Outre la réticence initiale d'un lectorat majoritairement conservateur, il y a ceci qu'il ne trouve pas son compte dans l'offre livresque qui accompagne le produit. Des quelques milliers de titres disponibles au lancement du Cybook gen1, les catalogues en comptent désormais plusieurs

⁷³ Invention de Joseph Jacobson (MIT), elle consiste en de *micro capsules moitié blanches moitié noires que l'on peut orienter grâce à un signal électronique* (Vieira, 2004 pp. 118-119). Ainsi, seul l'influx électrique du changement de page est consommateur d'énergie. Certains parlent aussi de « papier électronique ». Hadrien Gardeur (Soccavo, 2008 p. 81) voit en ce progrès *enfin une solution pour faire basculer le livre dans l'ère numérique*.

⁷⁴ Prenons l'exemple cité par l'auteur de la lecture à l'enfant, ou celle du jeune enfant qui débute souvent par des imagiers, à termes, très abimés.

⁷⁵ C'est nous qui soulignons.

dizaines de fois plus⁷⁶ mais il serait illusoire de croire que le nombre d'ouvrages disponibles pour chaque liseuse correspond à la totalité des livres papiers ayant été numérisés étant donné la non-conformité des formats et la véritable guerre économique que mènent les ayants droits. Ch. Bulté (2008) émet l'hypothèse d'une transition qui sera supportée par la presse, citant l'exemple de *LesEchos*⁷⁷, et celle-ci nous semble plausible étant donné sa satisfaction aux habitudes nouvelles de lectures, elles, attestées (Carr, 2008). Parallèlement, les sites de quotidiens voient leur nombre de visiteurs augmenter. Mais ce n'est là qu'une étape car la presse traditionnelle se meurt – les annonceurs⁷⁸ ayant trouvé d'autres vecteurs de propagande et les gains engrangés en ligne ne suffisant pas à assurer la subsistance d'une équipe de rédaction (Pérez-Peña, 2009) – et se voit, de plus – et peut-être surtout – accablée du constat frappant de Clay Shirky (2009) : *Society doesn't need newspapers. What we need is journalism*, sous une forme durable que nous ne connaissons pas encore et qui – il y a fort à croire – émanera de l'expérience acquise par la multiplication de tentatives⁷⁹ éphémères et de provenances variées. Richard Pérez-Peña (2009), du *New York Times*, craint néanmoins, comme beaucoup, que la disparition de la presse papier et sa substitution par des *sources d'information [...] de plus petite envergure* n'affaiblisse un lectorat qui ne disposerait plus de *gendarme[s] de la nation* [la presse écrite traditionnelle] aussi efficaces. L'objectif ultime reste, quel que soit le contenu,

⁷⁶ *La première maison de littérature* [Gallimard] a déjà numérisé 18 000 livres de son fond en mode texte (Beuve-Méry, 2008 p. 2). Plus tôt dans l'année, B. PATINO (2008 pp. 23, note 8) avance le nombre de 30.000 ouvrages pour cette même maison.

⁷⁷ Pour plus de détails, lire Noël BLANDIN, *Le groupe Les Échos lance une version de son journal sur papier électronique* (v. bibliographie)

⁷⁸ Bernard POULET (2008) remarque, par ailleurs, que la transition s'observe surtout dans la rupture, pour ce qui est de l'univers du papier, de la corrélation entre augmentation du lectorat et celle des revenus des annonceurs.

⁷⁹ Le journaliste québécois Steve Proulx (2009), réagissant à un article de Hugo Dumas (où lui-même se présente en [...] *dinosaure (un Papyrus Rex?)*), en envisage certaines et tire une conclusion similaire à celle que nous partageons avec Clay Shirky : *La pub sur le web? Oui, mais le marché n'est pas encore assez payant. Le micropaiement ? Peut-être. Le journal "personnalisable" ? L'info sur téléphone cellulaire ? Le journal sans but lucratif ? On va passer par un milliard d'idées avant de trouver la (ou les) meilleures. La majorité de ces idées seront probablement des échecs.*

d'arriver à une offre multisupport et multiformat (Beuve-Méry, 2008 p. 2), nous rappelle A. Cerisier (Gallimard).

Ouvrons une parenthèse pour nuancer, toutefois, la notion de « multiformat » qui, si elle témoigne d'une intention louable, ne se traduit, finalement, que par une entrave au multisupport. Hubert Guillaud (2009) constate, en effet, que les liseuses s'établissent en marchés fermés de telle sorte que les formats se multiplient mais les supports se montrent restrictifs. Il y a peu de chance qu'un livre numérique acquis, par exemple, avant l'existence du Kindle (Amazon) ou, plus simplement, ailleurs que sur le site de la librairie en ligne propriétaire soit lisible sur ce dernier. C'est précisément Amazon qui est en cause, interdisant même toute conversion du document de sorte qu'il devienne compatible. Cette attitude se montre d'autant plus préjudiciable que certains éditeurs établissent des accords exclusifs avec la librairie pour la mise à disposition de leurs livres en version numérique. Tout en appuyant, avec modération, la position de Guillaud sur la pérennité du livre numérique⁸⁰, nous n'encourageons pas, comme A. Cerisier s'y ose, un éventail de formats. Nous y préférons largement un format unique, intelligemment élaboré et exploitable sur tout support.

Par delà la question des formats, Hadrien Gardeur, cofondateur de *FeedBooks* et membre de l'*International Digital Publishing Forum* (I.D.P.F.), rappelle qu'il y a surtout celle de la mise sur pied un moteur de rendu qui puisse profiter de toutes les informations intégrées dans le document. Il s'agit, par conséquent, à ce jour, davantage de contraintes logicielles⁸¹ que proprement liées à la multiplicité des supports d'affichage. Sans entrer outre

⁸⁰ *Le livre au format électronique n'est pas un objet pérenne : c'est un bouleversement pour nos mentalités, mais si on regarde bien, c'est dans la continuité de nos pratiques.*

⁸¹ Les contraintes peuvent également être d'ordre commercial quand on constate le choix d'Amazon pour le format Mobipocket, basé sur les anciens standards de l'OEB, à ce jour, obsolètes. Il est triste de constater que la décision d'un des acteurs majeurs du milieu, freine le développement et décourage les éditeurs de se conformer aux nouvelles normes.

mesure dans des détails d'ordre technique, un format comme l'*epub*⁸², exploité à pleines capacités par un (logiciel) afficheur performant, offrirait déjà une expérience de lecteur allant progressivement dans le sens de ses attentes (ajustement au support, alignement justifié, etc.) et rencontrerait les exigences des fournisseurs de contenu, même en termes de protection des données. À la question de savoir pourquoi l'on n'opterait pas pour un format pauvre – le plus petit dénominateur commun, par exemple l'*html*. – qui serait traité à la volée par la machine en fonction de ses caractéristiques, il y a cette double réponse que, d'une part, il n'est pas approprié (absence de balisage suffisant, inexistence de *container*⁸³, etc.), d'autre part, il n'est pas spécifique⁸⁴ ; le monde d'Internet n'a pas à dicter le devenir du livre.

À ce jour, parmi les liseuses, il existe des plateformes ouvertes et des plateformes fermées. L'exemple type du format propriétaire est celui – nous venons de l'illustrer – du Kindle⁸⁵ (Amazon), qui n'autorise, en plus des formats « pauvres » *txt* et *html*, que les documents issus de Amazon, eux-mêmes verrouillés pour éviter toute redistribution. Les liseuses de Bookeen et Sony sont, quant à elles, ouvertes en ce qu'elles autorisent la lecture de fichiers plus « riches » comme l'*epub* et le *pdf* (même non protégé), d'une part, et acceptent les mises à jour ultérieures, d'autre part. Ces deux approches ont des conséquences de taille.

⁸² ".*epub*" is the file extension of an XML format for reflowable digital books and publications. ".*epub*" is composed of three open standards, the Open Publication Structure (OPS), Open Packaging Format (OPF) and Open Container Format (OCF), produced by the IDPF. "EPUB" allows publishers to produce and send a single digital publication file through distribution and offers consumers interoperability between software/hardware for unencrypted reflowable digital books and other publications. (<http://www.idpf.org>)

⁸³ Cela vaut également pour l'OEB. En effet, ce dernier ne dispose pas d'un moyen standardisé d'unir les différents flux qui composent un livre (chapitres, images, etc.) et l'*html* n'en connaît aucun.

⁸⁴ Il privilégie d'emblée la notion de texte continu sur celle de page, ce qui n'a rien d'évident.

⁸⁵ Le prochain Kindle, le Kindle DX, est annoncé avec un support du format *pdf* mais pas encore de l'*epub*. (Rothman (a), 2009)

Que penser du verrouillage⁸⁶ des documents qui n'autorise qu'une provenance unique et implique un usage réservé à une machine ? Le modèle étasunien repose sur le quasi-monopole de la librairie en ligne Amazon et les éditeurs n'éprouvent, par conséquent, pas le besoin de faire preuve d'intransigeance puisque elle se charge de verrouiller le tout. En Europe par contre – tout au moins en France – Ch. Bulté (2008) voit dans cette politique de fermeture (abusive) une tentative de « tuer le marché » tant les impositions des différents éditeurs sont restrictives et les prix demandés exagérés (souvent 10% de réduction par rapport à la version papier). En France, en effet, les grandes maisons d'édition sont aussi leur propre diffuseur et elles ont tout intérêt à ce que le livre imprimé ne perde pas de terrain. En outre, la nature des contrats conclus entre l'auteur et l'éditeur de part et d'autre de l'Atlantique n'est pas identique. Aux États-Unis, l'auteur ne vend à l'éditeur que les droits portant sur une version imprimée – ce qui le laisse donc libre de confier à un libraire comme Amazon la commercialisation de la version numérique –, alors que l'éditeur français a négocié l'exclusivité d'une exploitation tout support. Raison supplémentaire pour laquelle les éditeurs du vieux continent ne se sont pas empressés de questionner le modèle économique du livre. Ils s'efforcent, désormais, à combler leur « retard » faute de quoi ils seraient incapables de contrecarrer le piratage.

Par ailleurs, il existe un danger nouveau, d'un autre ordre. Du fait de ce verrouillage, l'acquisition de l'acheteur n'est que partielle puisque dépendante d'un support précis. Rien ne lui assure l'éternité de la société vendeuse et, par conséquent, personne ne peut s'assurer de la possibilité de lire un document protégé, acheté, après la faillite de la société mère⁸⁷ de l'outil de lecture qui l'accompagne ; question qui ne se pose pas pour le livre

⁸⁶ L'on parle communément de D.R.M. (*Digital Rights Management* ; G.D.N., Gestion des Droits Numériques).

⁸⁷ Voyez ici l'article de D. Rothman (b) (2009), qui commence en ces termes : *DRM is tough on anyone who wants to own books—not just lease them in effect. Will Company X exist a few decades from now?*

imprimé (Bulté, et al., 2008). L'acheteur ne dispose pas même des moyens de revendre son acquisition, ou de la prêter, l'échanger. Ainsi, à terme, tout lecteur potentiel d'un livre non libre de droits se devra de déboursier préalablement pour chacun une somme d'argent, certes moindre, mais récurrente et, à l'heure actuelle, souvent multipliée – vu le manque de compatibilité ou l'absence de passerelles évidentes – par le nombre de supports qu'il désire utiliser pour la lecture. De plus, il y a dépersonnalisation, voire disparition, de cette relation de complicité qu'instaure la pratique tout à fait commune du prêt, et ceci pour la simple raison qu'elle supposerait une multiplication du fichier original dont chaque copie, comme pour le livre imprimé, normalement se monétise. La solution développée par le marché de la musique (Apple, 2009) fut de proposer deux prix selon que l'on souhaite une chanson protégée par D.R.M. (donc à usage limité) ou non. Toutefois, l'identifiant de l'acheteur initial est gravé au sein même du fichier et de manière indélébile de sorte qu'il puisse être retracé en cas de diffusion à grande échelle (Macworld, 2009), qu'il en soit responsable ou non. En sera-t-il de même pour le livre numérique ?

II.1.c.ii. Quid du prix du livre numérique ?

La loi relative au prix du livre, dite « loi Lang » (1981), fixe une tarification unique applicable sur tout le territoire français, l'éditeur se devant d'inscrire en quatrième de couverture le montant dû par l'acquéreur-lecteur⁸⁸. Le débat portant sur l'adoption de pareille législation n'a pas sa place dans cette étude⁸⁹ sinon de savoir si elle est applicable au livre numérique également. Le rapport remis par B. Patino (2008 pp. 44-45) encourage à renforcer la position française et l'étendre au domaine du

⁸⁸ Art. 1^{er}. – *Toute personne physique ou morale qui édite ou importe des livres est tenue de fixer, pour les livres qu'elle édite ou importe, un prix de vente au public [...]*

⁸⁹ L'article « Prix unique du livre » de Wikipédia cite un tableau (2006) reprenant les pays où pareille loi est en vigueur. (Oui : Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Portugal ; Non : Australie, Belgique, Canada, Finlande, Irlande, Royaume-Uni, Suisse, Suède, États-Unis), site consulté le 08 décembre 2008.

numérique, par une nouvelle loi, de façon à *garantir la capacité des ayants droits à déterminer leur prix de vente*. Comme la loi Lang visait à protéger le réseau des libraires de proximité en empêchant une concurrence à laquelle les petites enseignes seraient incapables de répondre, le *Rapport sur le livre numérique* entend réguler le secteur numérique afin d'éviter la « dérive » d'un prix variable défini par un maillon extérieur à la chaîne du livre.

Comment, dès lors, fixer le prix d'un livre numérique ? L'assimiler au livre papier reviendrait à postuler pour un prix identique. Or, multiplier un document sur support informatique ne requiert aucune matière, peu de temps, de place et de personnel. *La valeur d'un fichier numérique ne peut donc s'apprécier qu'à l'aune de l'expérience qu'il procure* (Patino, 2008 pp. 17-18). Nous voici pourvus de deux indices supplémentaires : le prix du livre numérique ne doit pas égaler celui du livre papier⁹⁰ ; le prix du livre numérique *oblige à discerner les préférences des consommateurs entre plusieurs biens afin de fixer le prix de chacun d'entre eux*. En d'autres termes, l'offre actuelle des éditeurs ou libraires environnants – profitant que rien ne soit encore stipulé – confine une demande croissante d'adaptation du monde du livre à la modernité au rang de la frustration, glace un secteur culturel en pleine ébullition et mécontente un lectorat qui ne perçoit pas les motifs de cette frigidité alors que son rapport à l'écrit s'est déjà métamorphosé.

Quand la différence entre le prix d'un livre papier et celui d'un livre numérique correspond à une réduction de quelques pourcents, il y a de quoi mécontenter le lecteur. Mais dès lors qu'il constate que la librairie en ligne fixe arbitrairement⁹¹ un prix élevé qui ne se justifie pas par le produit même (Quittner, 2009), il a, sous ses yeux, la preuve d'un malaise des acteurs du monde du livre à apprécier la valeur d'un bien culturel. Celui-ci est d'autant

⁹⁰ Jean-Pierre Devroey (Bulté, et al., 2009) pointe, en outre, le problème de la taxation qui, elle, sans raison valable, diffère entre les mondes du papier (6%) et de numérique (21%).

⁹¹ Le prix d'un livre numérique, d'une boutique en ligne à l'autre, peut varier du simple au triple. (Biba, 2008)

plus révoltant qu'il se traduit, tant que plane le doute, par l'option la plus profitable au vendeur. Avant de lui jeter la pierre, veillons, toutefois, à envisager qu'elle aurait été la posture la plus appropriée. Un regard porté sur le monde de l'audiovisuel nous renseigne que la piste empruntée par ce secteur est celle d'une uniformisation du prix, variant selon la boutique⁹². Pour la musique, le cinéma, comme pour le livre, il convient, néanmoins, de s'interroger sur l'équivalence de la valeur des œuvres entre elles. Un album de quarante minutes en vaut-il un autre de quatre-vingt ? Une compilation a-t-elle demandé le même travail d'artiste que quatorze nouveaux morceaux ? Ces questions ne sont pas neuves mais n'avaient de sens que parce que, outre ceux de stockage et de transport, le coût de reproduction de l'œuvre finie différait. Ces frais, dans l'univers du numérique, sont quasi-absents. Jusqu'à quel point est-il légitime qu'ils réduisent le prix ? Il est impossible de trancher mais rien ne pourrait justifier un prix augmenté, ni même identique. Et cela d'autant moins que l'acquisition – nous l'avons vu – n'est, comparativement, que partielle.

Le monde du livre numérique bouge, enfin. Le lecteur est en attente de répercussions concrètes satisfaisantes telles que l'offre soit en phase avec les pratiques nouvelles. Autrement, il s'en détournera, ce qui, en termes de culture et de savoir, lui sera finalement dommageable.

II.1.c.iii. Ce lecteur nouveau dont on se joue

Il est essentiel de noter que le lecteur n'est pas devenu, comme l'on pourrait croire, capricieux mais progressiste. Il est demandeur de davantage d'informations et de moyens d'y accéder précisément pour être en phase avec son environnement et ne pas se laisser devancer. W. Daniel Hillis ne manque pas d'illustrer cette propension par l'évocation du cadre politico-économique qui surplombe nos vies ; la mondialisation requiert des citoyens,

⁹² Apple, dans iTunes, a, par exemple, fixé le prix d'une chanson à 0,99€ et d'un album à 9,99€. Amazon a essayé de faire de même, vendant les livres numériques pour Kindle à 9,99\$ mais certains y échappent sans que l'on puisse déterminer la raison de l'écart.

à plusieurs niveaux, de dépasser l'isolement dans lequel ils étaient, de fait, confinés. L'échelle est tout autre, à la hauteur des responsabilités nouvelles et tout un chacun sait pertinemment que mieux informé, il s'assure une position privilégiée. N'incombe-t-il pas au citoyen moderne, ou « citoyen du monde », d'en connaître le fonctionnement et d'y participer ? *I do not mean to suggest that all the information we gather is for civic purposes. That I need to know more to do my job goes without saying, but I also need to know more just to have friends. I manage to get by without knowing exactly why Paris Hilton is famous, but I cannot fully participate in society without knowing that she is well known* (Hillis, 2008). Et de poursuivre alors en stigmatisant la perte de profondeur (*depth*) comme conséquence directe de l'élargissement (*broad*) du champ. Cette dernière constatation est un reproche fréquent adressé aux jeunes générations par les autres, sinon traditionnelles, simplement plus âgées.

Nicholas Carr (2008), dans son fracassant article *Is Google Making Us Stupid?* cite, en substance, la théorie de Marshall McLuhan : *They [Media] supply the stuff of thought, but they also shape the process of thought*. Le processus est cyclique mais, en l'occurrence, encore instable. S'il est un fait que les médias connaissent – ou ont connu – un renouveau sans précédent responsable en tout ou partie des pratiques contemporaines, ces dernières ne sont reçues qu'avec un enthousiasme partiel, voire mitigé, selon les paramètres. Nous citons l'âge et les aspects générationnels ; ajoutons-y, sans retenue, les interrogations quant à la finalité d'une réalité encore en développement et sans contours fermes. Déjà Pétrarque (Cerquiglini-Toulet, 1993 p. 682), au centre d'une époque de marchandisation du livre, relevait-il avec amertume la nouvelle propension des lecteurs à ne plus que feuilleter, ou *visiter* (p. 684), les livres : [...] *souvent celui qui aurait lu avec fruit un seul livre en a ouvert et feuilleté plusieurs inutilement*. La révision des modèles, le passage, impliquent souvent la résistance et le deuil.

Sans doute est-ce pour cette raison que la transition s'opère de manière lente et table sur l'évolution plutôt que sur la rupture, même si, dans une certaine mesure, c'est de cette dernière dont il est question. Rappelons que selon nous, pour des critères déjà exposés, il est davantage question de révolution que d'une évolution linéaire ; une rupture progressive avec les genres du passés combinée à des habitudes scripturales⁹³ et de lecture⁹⁴ faisant écho au livre médiéval. Ce n'est pas innocent si la ressemblance avec l'objet de papier est très nette. Les acteurs du monde du livre préfèrent brider l'avancement en la matière afin de s'y adapter et de conserver une position dominante à la satisfaction d'un lectorat qui n'aspire qu'à la liberté de l'usage et comprend mal pourquoi tout n'est pas aussi simple que sa demande : du contenu multiplateforme, transopérable. Il serait fallacieux, toutefois, de nier les questions d'ordres technique et social que posent un tel usage. Ch. Bulté (2008) en mentionne l'une ou l'autre qui survolent bien l'ampleur de la problématique. Comment citer un extrait de texte dont la pagination varie d'un support à l'autre et n'est parfois, pour cette raison, guère même affichée ou s'assurer, d'une part, de la pérennité d'un fichier numérique et, d'autre par, de la compatibilité descendante des nouveaux outils avec les « anciens » documents ? Mais cela dépasse, malheureusement, le cadre de cette recherche.

Une étude menée en 2008 par l'*ACLS Humanities E-Book* témoigne bien de la tension actuelle entre attachement au format et aspiration à s'en affranchir ; 69% des sondés préfèrent un livre scanné et océrisé en texte seul de telle manière qu'il s'adapte à de nombreuses plateformes et soit

⁹³ Annotations marginales, couleur, occupation de l'espace,... lecture continue, etc. *Dans The book nobody read, Owen Gingerich, rappelle que De revolutionibus est un livre qui a été annoté énormément. L'annotation est un ancien concept. C'est une forme de conversation entre le lecteur et l'auteur* (Dacos, 2009).

⁹⁴ Lorenzo Soccavo (2008 p. 31) va jusqu'à déclarer que le Moyen Âge a vu naître l'ancêtre de nos wikis, faisant allusion aux *scriptor, compiler, commentator* et *auctor*. Mais il oublie de préciser sa source qui est, très probablement J.A. Burrow (1982), *Medieval Writers and Their Work*, Oxford. L'on peut lire, chez ce dernier : *Thus a scriptor may also at times perform the functions of compiler, commentator, translator, and auctor* (p. 31).

« manipulable » (recherche, taille des caractères, etc.), quitte à ce qu'il y figure un taux d'erreur dû à l'imperfection de l'océrisation, à la version image qui, toutefois, retient 31% des votes pour ce qu'elle est, pour beaucoup, ressemblante au livre traditionnel (Gielen, 2009 p. 19). Sans doute pouvons-nous rapprocher – Ch. Bulté s'y ose également (2008) – cette attitude de celle des amateurs de livres face aux incunables, réagissant par des commandes expresses de manuscrits et richement décorés plutôt que d'imprimés.

Le lecteur se perd dans l'infinité de catalogues existants et qui ne se recouvrent pas, au milieu d'offres d'abonnement ou d'achat à la pièce, dans les méandres des conditions légales et autres protections qui ne lui permettent pas de disposer totalement de son texte. Or, pour rebondir sur l'observation de Hillis, il nous apparaît de manière flagrante que le lecteur traitera la masse d'informations comme matériau volatile de même qu'il a conscience que ses productions seront du même ordre. La littérature classique et persistante que nous connaissons encore et à laquelle, dans un premier temps du moins, cherchent à s'adapter les liseuses modernes, ne se verra plus auréolée comme aujourd'hui tant elle s'inscrira dans un champ vaste et ne sera plus en phase avec la perspective utilitaire requise par les genres naissants. Il est évident que lecture et écriture s'entre-influencent ; l'auteur étant lecteur et le lecteur, de plus en plus souvent, auteur, s'il ne l'est déjà par le fait même de donner du sens à ce qu'il lit. Bob Stein (2008), penseur du futur du livre, compare le rôle de l'auteur nouveau à celui *of a professor in a seminar*, il devient l'organisateur d'un réseau, d'une toile, dans laquelle le lecteur joue un rôle primordial, ne se limitant pas à la seule lecture de la page.

Il ne nous semble pas étonnant que le nouveau support privilégié, ou déclencheur⁹⁵, de la lecture numérique – tel l'iPod pour la musique – ne soit pas le Kindle, d'ailleurs promis à un sombre avenir s'il ne s'ouvre pas

⁹⁵ Il serait trop hâtif d'affirmer qu'il le restera, mais ne nous montrons pas aussi péremptoire que H. Guillaud (2009) pour qui [i]l faut retenir qu'il n'y aura certainement pas d'iPod du livre.

davantage (O'Reilly, 2009), ou autre Sony Reader mais – plutôt – les modèles les plus récents d'iPod à écran tactile, ne soient-ils pas adaptés à la lecture de longs romans⁹⁶. Amazon – qui ne désire pas fournir de chiffres – aurait écoulé quelque 500.000 Kindle (MacMillan, 2009) et dispose d'un catalogue – le chiffre est officiel – de 230.000 titres (Amazon, 2009)⁹⁷. S'il est malaisé d'appréhender pareils résultats, les nuancer en les relativisant est une démarche essentielle à la perception des enjeux. Comparons-les aux 1.500.000 livres du catalogue de Google Books, désormais disponibles sur support mobile (Inside Google Book Search, 2009), à la moyenne de 5.000⁹⁸ téléchargements quotidiens de *Stanza*⁹⁹, au nombre de terminaux mobiles polyvalents capables de profiter d'applications similaires¹⁰⁰, etc. Le Kindle progresse frileusement là où le monde des *smartphones*, intégrant, par ailleurs, le contenu disponible pour celui (Péchar, 2009), connaît une pleine effervescence. Amazon se minerait à avancer plus franchement étant donné que la marge bénéficiaire obtenue sur un livre numérique est inférieure à celle dont la firme profite pour tout achat de livre papier (MacMillan, 2009). En contrepartie, proposer des dispositifs de téléphonie mobile capables de telle ou telle fonctionnalité supplémentaire est un argument de vente dont pâtirait toute marque faisant fi de cette stratégie. Amazon fait mine de l'avoir compris en ayant lancé (Musil, 2009), le 03 mars 2009, une application pour lire les livres du catalogue du Kindle sur iPod touch/iPhone et racheté¹⁰¹

⁹⁶ Les longs romans de plusieurs centaines de pages ne seront, pour cette raison ou d'autres, plus le genre dominant dans les années à venir. [...] *in the long term arc of change i am imagining, novels will not continue to be the dominant form of fiction* (Stein, 2008). [...] *ebooks as we know them (straight analog to digital conversion of print editions) [...] will likely be only one small part of that [future] market* (Biglione, 2008).

⁹⁷ [O]ver 275,000 titles au 08 mai 2009.

⁹⁸ Une moyenne de 5.000 téléchargements quotidiens de l'application pour un total, déjà en octobre 2008, plus élevé que le nombre de vente de Kindle à cette même date. (Greenberg, et al., 2008).

⁹⁹ *Stanza*, de *Lexycle* est l'application phare de lecture – gratuite, de surcroît – sur iPod Touch/iPhone.

¹⁰⁰ Une évaluation porte ce nombre à trois millions. (Meadows, 2009)

¹⁰¹ [...] *the move indicates Amazon wants to consolidate its position on mobile devices. Espérons que The Lexycle team [...] help[s] Amazon [...] eventually turn to more open e-reading formats* plutôt l'inverse, que cette attitude monopolisatrice laisse craindre.

(Stone, 2009), le 27 avril, l'application de lecture *Stanza*, dédiée au même support. Davantage de potentialités à moindre prix, le consommateur lambda a vite fait son choix. Que lui confère le confort de lecture proposé par l'un quand on constate, aujourd'hui, que la capacité de concentration est largement diminuée (Carr, 2008) et que ce même consommateur n'aspire qu'à une connaissance superficielle¹⁰², mais à jour, du monde, cette dernière que, en outre, le Kindle, ne propose pas¹⁰³ ?

Le Kindle aurait été, selon nous, l'objet parfait de lecture si la technique évoluait seule, sans adaptation de fait des pratiques (de lecture notamment¹⁰⁴) et de la société. D'un format assez proche de celui du livre traditionnel, quoique beaucoup plus fin, il nécessite les mêmes conditions de lecture que son « prédécesseur » de papier : éclairage, espace, disposition, etc. Le progrès se situe à un autre niveau d'exigence du public mobile : la transportabilité. Embarquant avec lui jusqu'à 1.500 titres, ayant accès de « partout » au catalogue proposé via une connexion sans fil, le lecteur peut se déplacer confortablement, sans avoir à opérer une sélection préalable des ouvrages, sans danger de surpoids dû aux livres et sans le risque de la « perte de page ». Le transport du support, quant à lui, reste nécessaire et à cet usage quasi exclusif tandis que les *smartphones* répondent à tout ce que l'individu moderne réclame et exige la société (Hillis, 2008) (téléphone, appareil photo, connexion permanente, jeux... et lecture) en un même dispositif, le confort et la continuité des habitudes en moins. Le Kindle apparaît alors comme un

¹⁰² La RTBF propose quotidiennement des journaux télévisés complémentaires de 6 et 12 minutes ; *Le Monde* diffuse chaque jour, depuis le 08 avril, un *JT version web* de 60 secondes ; etc. donnant l'illusion d'une information mondiale dont on fait le tour en quelques instants mais répondant surtout à une audience demandeuse de pareilles synthèses. Par ailleurs, dans le domaine de la presse écrite, les magazines (périodiques) sont ceux qui souffrent le moins (Poulet, et al., 2008).

¹⁰³ *I can't see why you'd pay \$168 a year to read the Times on it: For one thing, the version that Kindle owners see is facsimile of the daily paper, which means it's not updated with breaking news, even though the device has a wireless connection.* (Kafka, 2009)

¹⁰⁴ Claire Bélisle (Bulté, et al., 2009) énumère quelques particularités de la lecture à l'écran : vitesse, sauts, balayage en diagonal ; courtes séquences de concentration ; activation de liens, retours en arrière ; Recours à des outils (visualisations, dictionnaires, moteurs de recherche, traducteurs) ; Déroulement multi-tâches.

outil réactionnaire – voire rétrograde par le format propriétaire choisi – n’entendant pas soumettre l’évolution à la logique commerciale tout en s’y inscrivant en plein, mais à une autre échelle. Ainsi, les liseuses sont des outils parfaitement adaptés à la lecture des genres existants¹⁰⁵, pour lesquels le papier est, lui aussi, tout à fait approprié mais ne confèrent pas (encore) une nouvelle expérience de lecture qui soit suffisamment en phase avec le lecteur moderne : actif, mobile et (hyper)social. Ces supports sont très confortables, remplissent leurs objectifs et constituent une étape nécessaire, même si peu représentative, de la lecture de demain.

II.1.c.iv. Le lecteur aux commandes

Ce lecteur nouveau que l’on bride et qui se freine lui-même, finit par transgresser les tabous plus ou moins récents que sont, parmi d’autres, la religion et l’*auctoritas* du scripteur, elles qui – est-il nécessaire de le rappeler ? – furent engendrées, puis renforcées, par la forme même du codex. *Le lecteur n’est plus contraint d’intervenir dans la marge au sens littéral ou au sens figuré* (Chartier, 1997 p. 91). Il est désormais invité, ou s’en octroie la liberté, à défigurer la page et le texte en vue d’une appropriation personnalisée. Il nous semble évident que ces manipulations interviendront majoritairement dans des desseins intellectuels d’intérêt propre ou de recherche. Le lecteur actif s’empare du texte, le mobilise, le met en relation. Autrement dit, plus que jamais, il l’interprète. Cette idée de mobilité du sens rappelle l’usage de l’oralité antique et médiévale qui suggérait aux aèdes, trouvères et troubadours d’adapter ou d’étoffer les récits encore volatiles à l’aide d’autres chants et textes qui s’inscrivent dans une même sphère ou de l’actualité. Ce statut, alors impliqué par l’absence de support, voire d’auteur, est, aujourd’hui – sinon demain –, encouragé par l’un et l’autre. La mise en réseau interne ou externe, selon que le lecteur intervienne pour lui-même ou

¹⁰⁵ Amazon a annoncé la mise en vente d’un Kindle grand format qui se veut plus adapté à la lecture de quotidiens et de nouveaux dispositifs en couleurs, voire tactiles, sont déjà prévus à la commercialisations.

publiquement, n'altère pas le texte mais le prolonge et l'épaissit ; le point « final » n'est plus aboutissement, mais point de départ.

II.1.D. LA BIBLIOTHÈQUE

Dans un premier temps au même titre que la librairie, la bibliothèque se voit directement atteinte par la métamorphose numérique de celui qui occupait ses rayons. Elle aussi doit travailler à une démarcation vis-à-vis des initiatives – privées ou publiques – qui proposent à la consultation, en ligne, un catalogue étendu dont il serait inimaginable de stocker physiquement tous les titres¹⁰⁶. Parmi elles, il y en a deux qui attirent l'attention de tous : *Google Books* (2004-2005) et *Europeana* (novembre 2008).

Si, déjà en 1996, d'aucuns considéraient que *l'empire des livres semble menacé par l'avènement de l'informatique*, un spécialiste s'il en est, Roger Chartier (Delon, 1996), est prêt à voir en l'évolution de la bibliothèque – et la numérisation ? – la réactualisation du projet fantasmatique de la Bibliothèque d'Alexandrie ou celui, plus fantaisiste, de Laßwitz et Borges, le *rêve d'une collection universelle*. Depuis Alexandrie, qui capturait, pour les copier, tous les ouvrages entrant sur le territoire égyptien en passant par le dépôt légal instauré au XVI^e siècle, plusieurs initiatives gouvernementales se sont inscrites dans cet idéal de rassemblement du savoir. R. Chartier reste toutefois méfiant quant au risque encouru par la mémoire en cas de sauvegarde exclusivement électronique – ce qu'il nomme *radicalisme électronique* – du patrimoine culturel. C'est d'ailleurs l'une des missions de la bibliothèque de *préserver et rendre accessible la culture écrite dans les différentes formes qui auront été les siennes pour ceux qui l'ont produite et ceux qui l'on reçue* (Delon, 1996 p. 25). Voilà qui est bien embarrassant ; soit le livre électronique est incomplet car la matière fait sens, soit il est intègre et sa dimension physique originelle n'est pas sémantiquement valorisable. Notre recherche nous pousse à adopter cette seconde hypothèse, en la nuancant quelque peu. La forme, comme le contexte de production, ont contraint l'écriture et le texte, comme nous l'avons observé, mais sont-elles, ensuite, véritablement des clés de lecture ?

¹⁰⁶ Voyez encore la métonymie.

II.1.d.i. Une redéfinition bien complexe

La bibliothèque se doit de participer activement aux métamorphoses en cours puisqu'elles concernent précisément l'objet qui l'occupe. De nombreuses bibliothèques universitaires consacrent une partie plus ou moins importante de leur budget à la numérisation de leur fonds, tantôt comme initiative privée, profitant des progrès techniques pour soulager l'espace et rassurer les plus inquiets quant à la détérioration des ouvrages anciens ou abimés, tantôt dans le cadre de projets plus larges sur lesquels nous reviendrons plus avant. Le questionnement quant à l'avenir de notre société et, en particulier, de son patrimoine livresque en termes technologiques est exprimé depuis de nombreuses décennies (Lynch, 2005) même si ce n'est qu'à compter du milieu des années nonante que des financements conséquents couvrent des recherches en matière de numérisation de la bibliothèque. Mais la numérisation des étagères de livres n'est pas tout. Elle pèse d'ailleurs peu de poids à côté des autres exploitations numériques possibles offertes à chaque bibliothèque, ne dispose-t-elle pas immédiatement des moyens suffisants au balayage numérique. Nombre d'universités américaines ont, ainsi, déjà rendu sociables leurs catalogues, que ce soit par l'intégration d'une fenêtre de communication avec le bibliothécaire ou les autres visiteurs, ou celle d'options d'étiquetage des ouvrages, de notations, de sauvegardes de citation et de commentaires (Mathews, 2008). Les outils pour y parvenir existent, requièrent (relativement) peu de moyens et sont simples d'installation (bibliotheque20, 2009).

La situation actuelle de l'établissement et le rôle du bibliothécaire s'inscrivent dans la réalité ambivalente suivante que plus ils se développent, ou s'adaptent, pour satisfaire à la demande actuelle, plus ils « souffrent », sinon d'un manque de popularité, de celui de considération par l'étudiant comme étant médiateurs ou points de départ de toute recherche académique. L'étude menée par *Odyssey* à la demande de *Ithaka* – désormais fusionnée

avec JSTOR¹⁰⁷ – entre 2000 et 2006 sur l'évolution des pratiques dans l'enseignement supérieur conséquemment aux avancées en matière de numérisation et à l'informatisation de la société de manière générale nous offre de précieux renseignements (Housewright, et al., 2008). Il en ressort une nette tendance à une fréquentation moindre de la bibliothèque. Il est intéressant de constater à quel point les facultés ont des propensions divergentes. Ce sont ceux qui étudient le livre et ce qu'il contient, les plus amenés à consulter les textes pour ce qu'ils sont, qui adoptent, comparativement, le comportement le plus conservateur. Les littéraires (*humanities*¹⁰⁸ dans le texte) considèrent encore majoritairement la présence en bibliothèque ou le passage par celle-ci comme essentiels, d'une part parce qu'ils ont le moins confiance en les recherches électroniques, mais certainement, d'autre part, pour des raisons pragmatiques : tous les documents ne sont pas numérisés et les études sur le support même est souvent impossible sans confrontation¹⁰⁹. Mais eux aussi, qui déclaraient une dépendance forte, prévoient une diminution de celle-ci dans les années à venir. Les scientifiques, quant à eux, se passent bien volontiers de cet intermédiaire pour leurs recherches, qu'ils effectuent surtout par le biais de moteurs de recherches généraux – mais simples et performants, comme Google – ou en joignant directement le site hôte des documents numériques, et attendent surtout de la bibliothèque qu'elle joue le rôle transparent d'acheteur de journaux, livres ou ressources électroniques ; rôle auquel se plient les plus « importantes », ou pourvues financièrement, mais que les moins nanties peinent à pourvoir. Ainsi, il semblerait que l'un des rôles

¹⁰⁷ Voyez le communiqué « Ithaka and JSTOR Merge, Uniting Efforts to Serve the Scholarly Community », Ithaka, 25 janvier 2009, consulté le 21 février 2009 [<http://www.ithaka.org/about-ithaka/announcements/ithaka-and-jstor-merge-uniting-efforts-to-serve-the-scholarly-community>]

¹⁰⁸ *as humanities, Classics, Art History, History/History of Science, Literature, Music, Philosophy, Religion, and Theater/Drama* [...]

¹⁰⁹ Les données renseignées dans les catalogues ne permettent aucunement des études codicologiques complètes. Si, parfois, reliure et couverture sont numérisées, il n'y a que peu, voire pas, de mentions relatives à la matière, aux dimensions, etc. L'harmonisation, en l'occurrence, tue la singularité de l'objet.

primitifs de la bibliothèque de démocratisation du savoir se réduise à des enjeux d'ordre pécuniaire. Et si elle aspire à rester un lieu de culture nécessaire et fréquenté, il est essentiel, nous semble-t-il également, qu'elle travaille à des *innovative services to maintain, or in some cases recapture, the attention and support of faculty*. Mais, comme cela était le cas pour la librairie, dont nombre ferment chaque année, souvent les moyens manquent et l'originalité est insuffisante.

La bibliothèque d'Angers (Bulté, et al., 2009), pilote sur cette question, s'est, toutefois, essayée à l'innovation en proposant au prêt 10, puis 20, liseuses afin que, d'une part, s'opère une première phase d'acculturation, pour le bibliothécaire et pour l'étudiant, et, d'autre part, que l'examen des résultats conduise à une meilleure connaissance des pratiques de lecture en vue d'une adaptation de l'offre. Quoique trop récente pour être fidèlement représentative, l'étude révèle certains paramètres dont il sera nécessaire de tenir compte. Ainsi, s'il apparaît que le corps professoral se montre sceptique face au support électronique et que, en contrepartie, ce dernier suscite un degré d'appropriation trop élevé auprès du lectorat pour convenir au système de prêt, la carence reste surtout celle des contenus. Pour répondre à ce type de demandes, en ce qui concerne les ouvrages sous droits, le distributeur de livres numériques français *Numilog*¹¹⁰, référence en la matière, a développé une offre commerciale à l'intention des bibliothèques afin qu'elles soient en mesure de proposer des livres numériques au prêt. Étonnamment, elle aussi s'inscrit dans la continuité du livre papier et ne profite que très peu des avantages que confère le numérique, en imposant un catalogue distinct pour les livres « loués » sur la plateforme et un emprunt simultané unique par ouvrage – à moins de l'acheter en plusieurs exemplaires. Sans doute est-ce là le respect louable des prescriptions légales mais l'on s'attendrait, naïvement, à ce que de tels fournisseurs participent

¹¹⁰ Un responsable commercial de la société Numilog était invité à présenter son produit à la conférence du 24 avril 2009 (Bulté, et al., 2009).

activement au dialogue du changement et non renforcent un modèle obsolète mais encore lucratif. Nous observons donc que l'une des difficultés face à laquelle la bibliothèque est confrontée est celle, précisément, du décalage entre l'offre existante – rétrograde – et les prétentions modernistes d'un personnel soucieux de remplir au mieux sa mission démocratique.

II.1.d.ii. Google

L'une des pistes pour assurer le développement de l'institution, ou retarder l'échéance de son déclin, est la participation à des programmes de plus grande envergure. Les bibliothèques municipales de Lyon et universitaires de Gand ont récemment opté pour un partenariat avec *Google* dans l'optique initiale de numériser tout ou partie de leur fonds libre de droits.

Fin 2004 (O'Sullivan, et al., 2004), Google annonce un projet de grande envergure *Google Print* qui correspond, *grosso modo* à la numérisation du savoir livresque et sa mise à disposition. Pour ce faire, la firme a conclu différents accords avec des éditeurs et des bibliothèques de renom argumentant par une meilleure visibilité conférée au livre et l'affichage de liens commerciaux. Quelques partenariats, quelques procès et quelques millions de livres numérisés (Rich, 2009) plus tard, Google Books – depuis novembre 2005 (Grant, 2005) – poursuit sur la même lancée. *Apriori*, cet investissement d'apparence philanthropique et en phase avec l'actualité des technologies et habitudes est séduisant mais il inquiète les spécialistes, voire les dirigeants européens, autant qu'il enchante le grand public. Si l'idéal de l'établissement d'une bibliothèque universelle, de surcroit accessible, n'est pas neuf et a tout pour plaire, il pose problème dès lors qu'il entrave la propriété intellectuelle des ayant droits et émane d'une société privée.

La dématérialisation a cet avantage majeur pour la bibliothèque qu'il lui est, désormais, aisé de diffuser un livre à tous les demandeurs, instantanément, à moindre cout et sans danger pour l'ouvrage original

conservé – espérons-le. En d'autres termes, et c'est notamment la ligne directrice de la digithèque de l'Université Libre de Bruxelles, le savoir se voit étoffé par la mise à disposition de textes qui, auparavant, n'étaient plus, ou difficilement, consultables. Mais la réorientation de la bibliothèque vers le projet de mise en ligne d'ouvrages de son catalogue ne participera-t-elle pas à une diminution du contact avec l'objet, et, par conséquent, à une métamorphose des pratiques de lectures – nous l'avons déjà évoquée – dans le sens d'une sporadicité, favorisée par les outils informatiques de recherche dans le texte, ou des collections entières, pour un accès direct à l'information. Les littéraires, qui sollicitent le plus l'objet papier et y sont très attachés (Housewright, et al., 2008 pp. 13-16), traduisent indirectement cette dispersion, cette superficialité, de ce qu'ils approchent, eux, comme un tout. Il n'est par ailleurs pas rare que leur discipline soit targuée de pédante et surannée, en décalage avec les besoins contemporains. Nous préférons analyser cette propension plutôt que d'en étouffer le constat. Où nous mène le tout numérique ?

Google Books par l'essence même de son action, envisage égalité (face à l'accès au savoir) et progrès (de la connaissance) (Drummond, 2008). Des valeurs bien de gauche qui peuvent surprendre et alarmer les bibliothécaires et l'Europe, y voyant d'abord un modèle économique et une parcellisation du savoir au profit des États-Unis, qui sont, il est vrai, les seuls¹¹¹ à profiter des récents accords d'une accessibilité plus large encore, voire aux plus grandes bibliothèques uniquement, elles qui auront les moyens de déboursier l'argent nécessaire à l'affiliation au programme du géant californien. Il n'empêche que l'objectif ultime reste louable puisqu'il arrange tous les intervenants, sauf la bibliothèque¹¹² dont, dans un sens

¹¹¹ *Because the agreement is the result of a U.S. lawsuit, all of these services will be available to readers who access Google Book Search in the United States. Outside the U.S., the user experience with Google Book Search will be the same as it is today.* (Drummond, 2008)

¹¹² *"This agreement expands access to many of these hard-to-find books in a way that is great for Google, great for authors, great for publishers and great for readers," said Alexander*

seulement, il affaiblit le prestige et accroît la dépendance : le lecteur a à disposition (gratuitement ou contre paiement) l'ensemble du patrimoine livresque existant (ouvrages libres de droits (20%), orphelins ou épuisés (75%), et sous droits (5%)), l'auteur reçoit un pourcentage des ventes, l'éditeur également, en plus du fait qu'il étoffe son catalogue de vente des livres imprimés épuisés, et la bibliothèque, contre abonnement, peut offrir la consultation totale du catalogue à ses membres (Orwant, 2009)¹¹³. C'est ailleurs que le bât blesse, du moins selon certains garde-fous.

Être partenaire du projet *Google Books Search* (GBS) comporte autant d'avantages que de contraintes. Si Google confère une liberté quasi-totale quant au choix des ouvrages à numériser et finance toute la procédure, il se réserve, en contrepartie un privilège logique – mais inquiétant – d'exploitation des documents sur sa plateforme. Il est aussi à noter que *Google* choisit¹¹⁴ ses partenaires et qu'il y a, par là, un tri de fait dans le patrimoine numérisé mis à disposition du grand public. La bibliothèque reçoit, pour seul acquis – mais gratuitement, donc – la version numérique (image) du livre, qu'elle peut intégrer à son catalogue ; GBS intègre, quant à lui, une version plein texte de ce même livre, véritable atout du passage au numérique. Ce qui dérange certains bibliothécaires précautionneux (Bulté, et al., 2008) est, précisément, outre celui du monopole (Helft, 2008), ce danger qu'en cas de faillite, par exemple, de la société, une utilisation pertinente des documents laissés serait nulle ou presque par manque d'infrastructures logicielles et techniques.

Macgillivray, l'avocat de Google ayant mené les négociations avec les associations d'auteurs et d'éditeurs américains. (Helft, 2009)

¹¹³ Le document, diaporama ayant servi à sa prise de parole, est désormais inaccessible *because Google prefers not to show slides in isolation, for fear they might be taken out of context*, nous a répondu l'intervenant, Jon Orwant.

¹¹⁴ Le critère de sélection actuel est, surtout, celui du nombre d'ouvrages libres de droits dans la collection de la bibliothèque. Il y a aussi celui de la langue et il paraît légitime d'envisager que les prochains partenaires seront hispaniques ou asiatiques.

Plus récemment, se pose la question des œuvres dites orphelines, c'est-à-dire encore sous droit mais dont l'ayant droit n'est pas identifiable. Quand bien même la mise à disposition arrangerait financièrement l'éditeur et culturellement le lecteur, la situation légale actuelle est inéquitable en ce sens qu'elle offre à la société californienne un privilège non justifiable. *Dans l'état actuel des choses, quiconque, même l'Internet Archive, se place en situation de violation des droits et d'infraction, alors que Google jouit d'une impunité indécente* (Gary, 2009). C'est pourquoi, avec raison, de nombreuses voix s'élèvent en vue, au moins, d'obtenir révision légale du statut des œuvres orphelines de façon à ce qu'une société commerciale ne soit pas avantagée au détriment d'une association sans but lucratif comme l'*Internet Archive* : *The Archive is one of many Internet content providers that have an interest in opposing the proposed Settlement*¹¹⁵ *Agreement because it effectively limits the liability for the identified uses of orphan works of one party alone, Google Inc* (Brantley, 2009).

II.1.d.iii. Europeana

Lors de sa prise de parole à la conférence sur la *numérisation du patrimoine culturel* (2008), P. Bazin, directeur de la Bibliothèque municipale de Lyon (BmL), n'a pas manqué de rappeler la nature du contrat récemment conclu avec Google (11 juillet 2008), à commencer par le constat que ce dernier s'est montré le plus enthousiaste à l'appel d'offre lancé préalablement (2007). Sur une durée de dix ans, la BmL est amenée à numériser 500.000 ouvrages libres de droits, antérieurs au XX^e siècle, dont la sélection est laissée à l'appréciation des bibliothécaires. P. Bazin insiste sur ce choix laissé à des personnes compétentes et le nombre important de livres à numériser. En effet, – et cela, nous semble-t-il, est une attitude respectable

¹¹⁵ [...] *the Google Book Search settlement will unquestionably bring about greater access to books collected by major research libraries over the years. But it is very worrisome that this agreement, which was negotiated in secret by Google and a few lawyers working for the Authors Guild and AAP (who will, by the way, get up to \$45.5 million in fees for their work on the settlement—more than all of the authors combined!), will create two complementary monopolies with exclusive rights over a research corpus of this magnitude.* (Samuelson, 2009)

de la part de Google – les documents ne sont pas isolés selon des critères commerciaux mais intellectuels et cette démarche confère à l'institution le pouvoir de satisfaire à deux critères scientifiques d'importance pour les livres anciens. D'une part, il y a la notion *d'exemplaire*, souvent différent d'une édition à l'autre, d'autre part, celle de *collection*, dont la disponibilité complète profite à diverses recherches. Mais une clause selon laquelle Google se réserve l'exclusivité d'une exploitation commerciale de dix ans à dater du terme de la numérisation, quant à elle, interpelle. Malgré l'absence de précisions fournies à ce moment, il est concevable que cette attitude lucrative fasse référence à l'insertion de ce contenu, soit-il libre de droits, dans une offre plus large d'accessibilité complète au catalogue (comprenant les ouvrages sous droits) – déjà mentionnée – par le biais d'abonnements à l'attention des bibliothèques (Orwant, 2009), comme les derniers accords le laissent supposer.

Mais les conférenciers d'insister surtout sur la riposte proprement européenne à la croisade américaine, d'autant plus qu'elle est, à ce jour, largement alimentée par des fonds français, issus de la Bibliothèque Nationale de France. *Europeana* a été lancé – une première tentative du moins – le 20 novembre 2008. Le portail se veut *un point d'accès multilingue commun* [permettant] *de rechercher, en ligne, dans le patrimoine culturel numérique diffus – c'est-à-dire détenu par différents organismes à différents endroits – de l'Europe* (Commission Européenne, 2006). À la différence de GBS, ce portail est européen, transartistique, multilingue¹¹⁶ et financé par de l'argent public. *Europeana* n'absorbe pas le contenu, mais fédère les différentes institutions (musées, bibliothèques, archives et collections audiovisuelles) qui en disposent. Ainsi, quiconque procède à une recherche sur Mozart – reprenons l'exemple de Jill Cousins (2008) – obtiendra plusieurs

¹¹⁶ Dans ce contexte, le multilinguisme fait référence à la possibilité offerte à l'utilisateur de rechercher dans sa propre langue du contenu de langue étrangère.

références (texte, image, vidéo, son) qui, pour la consultation, renvoient au site dont est issu le document.

Pareil projet nous laisse perplexe au-delà de l'organisation du savoir en un réseau. Quel modèle économique lui permettra de survivre au terme du financement européen fixé à 2011, comment s'assurer d'une entente politique internationale continue¹¹⁷, pourquoi choisir Europeana plutôt que GBS, pourquoi inciter à la numérisation de ce qui a déjà été numérisé ailleurs, etc. ? En d'autres termes, même si l'intention est tout à fait louable, nous craignons que son ambition ne crée pas une demande nouvelle et freine d'autres initiatives engagées ou plus pertinentes.

¹¹⁷ Ch. Bulté (2008) se plaint à rappeler la chute du projet *Quaero*, moteur européen qui devait concurrencer Google, celui-ci ayant été avorté pour des mésententes politiques, emportant dans sa déchéance, par voie de conséquence, d'importants investissements. Notons, justement, les 25 millions que l'Europe vient d'investir pour les bibliothèques numériques. (Bailey, 2009)

CONCLUSION

La problématique traitée dans la présente étude nous paraît intégrer un ensemble de questionnements pour lesquels il serait bien trop audacieux à notre goût de se réclamer détenteur de solutions ou de prophéties. C'est pourquoi, d'aucuns se demanderont peut-être à quoi bon s'investir dans de telles recherches si l'aboutissement ne se traduit qu'en termes de quelques conjectures, modestes de surcroît. Nous espérons avoir réussi à les sensibiliser à l'ampleur du bouleversement qui se présente à nous et nous submerge déjà. Nous avons conscience du caractère polémique de certains arguments et s'ils suscitent le débat, notre objectif sera atteint.

Nous nous sommes intéressés à l'écrit dès lors qu'il s'est fixé de manière stable sur un support de prédilection pour la simple raison que cette étape signe la naissance d'un conditionnement réciproque observable, quasi osmotique, métonymique, voire confusionnel. L'exemple le plus représentatif est, sans doute, celui de l'usage privilégié de la forme du codex par les chrétiens antiques, correspondant exactement à la prétention de l'idéologie : finitude, fixité, complétude, transportabilité, etc. De plus en plus, la constitution même de l'objet sera implicitement signifiante ; la page devient l'unité minimale de texte, la section celle de sens et le format assure le consensus.

Le monde du livre, dans son acception médiévale, est un univers de cloisons, de contraintes matérielles pesant sur la rédaction, la diffusion et la réception des productions. Il y a celles propres au format, que nous rappelions il y a quelques lignes, et surtout la sujétion aux circonstances, encore défavorables à toute démocratisation de la culture livresque même si, progressivement, les barrières s'ouvrent. Le XV^e siècle est une période clé assurant la transition entre cristallisation sur papier d'une parole, d'un texte souvent volatile, et émancipation progressive d'un objet relativement aux réseaux oligarchiques qui l'étriquaient. Gutenberg, puis Manuce, symbolisent

cette double tendance, plus conformiste qu'il n'y paraît. Grâce à eux, le livre s'est généralisé, mais également les canons de mise en forme, qui l'ont standardisé ; marchandisation dont l'impact sur la pratique de lecture n'aura pas manqué, déjà un siècle plus tôt, de déplaire à Pétrarque.

À mesure que le texte s'est fixé sur la page et en a lentement soumis l'espace, la lecture, rendue plus confortable et devenue silencieuse, a favorisé l'émergence graduelle d'un genre – le plus adapté au moule – qui, au fil des siècles, s'établira, en un dialogue consensuel avec le coffre qui l'enserme, comme maître incontesté jusqu'à nos jours : le roman. Nombre de ceux qui craignent la mort du livre ne tiennent guère compte de cette fusion accomplie entre la configuration du livre papier et le roman qui est telle que seule la déchéance du second – c'est-à-dire l'absence de demande – entraînera chute du premier. À moins que le confort des liseuses ne satisfasse un jour aux exigences de ce lectorat particulier... Dans pareil cas, le questionnement quant à la disparition du livre papier serait presque exclusivement de l'ordre de la médiologie. Bien entendu, les répercussions principales qui occupent la plupart des professionnels du livre sont davantage celles économiques que véritablement culturelles.

Le numérique bouleverse la chaîne du livre et requiert que chacun repense son positionnement en des termes nouveaux. Si l'écart entre les fonctions d'écrivain et de lecteur tend à se réduire, l'éditeur et la bibliothèque, en restant dans une logique de papier, s'écartent de ceux-ci et tout porte à croire qu'ils se fourvoient. Nous insistons sur le caractère urgent de cette réforme parce que les manières d'écrire et l'écriture elle-même sont en pleine mutation, de même que la lecture et les façons d'appréhender un texte. L'édition française, qui craint pour ses intérêts tout en ayant une mainmise contractuelle sur les productions, semble préférer freiner le développement du numérique, ou, tout au moins, s'y est attaquée avec retard. À vrai dire, le repositionnement n'est pas aisé ; il l'est d'autant moins que

l'éditeur a beaucoup à perdre s'il entend conserver son emprise actuelle. Le destin de la bibliothèque, dont la mission a tout de louable, est incertain lui aussi. Nombreux sont ceux qui, déjà, se passent des services offerts par l'établissement au profit d'un accès « désintermédiarisé » à l'information recherchée. Et c'est ici que se situe le paradoxe que plus la bibliothèque remplit son rôle principal de mise à disposition du patrimoine livresque, en l'occurrence par le biais numérique, plus elle est perçue comme une institution-outil ou portemonnaie ; elle se doit de redéfinir, ou adapter ses missions car c'est à peine si elle est encore reconnaissable dès lors qu'elle est passée au crible Google. L'entreprise californienne a tout pour plaire, mais elle inquiète : se comportera-t-elle en despote, en arbitre, en filtre ; pratiquera-t-elle une quelconque forme de prosélytisme ; marchandera-t-elle le livre au point d'en tuer la singularité ? À moins qu'elle ne se montre toujours plus philanthropique et n'organise valablement la connaissance, comment le savoir ? Plus simplement, il nous semble légitime de nous demander si la plateforme Google Books sera en mesure d'accueillir les productions autres que les codex de papier ou celles prévues pour ce format et si elle contentera les habitudes, ou exigences, des lecteurs que nous devenons.

Les fonctions d'auteur et de lecteur se recourent plus que jamais. L'un et l'autre participent progressivement à une œuvre commune de libération de l'expression, du texte, de ses diverses contraintes. Alors qu'ils animent le cœur même de la révolution en cours, faute de représentativité individuelle, ils sont peu impliqués dans les débats actuels. Ainsi, les outils électroniques de lectures qui se multiplient au fil des mois ne sont qu'un témoin concret de ce que le livre de demain ne sera pas. Bien loin de signer la mort du livre papier, qu'elles ne font qu'imiter, les liseuses n'en sont qu'une prolongation logique, à supposer qu'il ait évolué seul. Mais tel n'est pas le cas. Tout à fait adaptées au roman, elles se développent, comme oublieuses que c'est lui que le numérique abandonne en chemin. Si le livre papier accueille, à merveille, le

roman, son correspondant électronique, moulé sur le premier, développe cette ambiguïté qu'il ne satisfait pas pleinement aux exigences – essentiellement sensorielles – de ce genre, trop solidaire de son fidèle support, ni au devenir du couple écriture-lecture, qui portera sur le devant de la scène un type de texte répondant à des critères nouveaux et des habitudes de lecture actives et mobiles. En d'autres termes, les liseuses que nous connaissons n'annoncent pas le devenir du livre avec précision mais expérimentent une technologie qui, elle, pourrait perdurer et tentent de déshabituer progressivement le lectorat du codex de papier, ne répondant, quant à lui, plus du tout aux pratiques naissantes. Le lecteur de demain attendra du texte et de son support qu'ils s'adaptent à son temps, son espace et son être : un temps de l'instant ; un espace en mouvement ; un être en société.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Introduction | 1 |
| I. Écrire dans l'Antiquité..... | 4 |
| I.1. Protohistoire | 4 |
| I.1.a. À la base, il y a le mouvement..... | 4 |
| I.1.b. La mise par écrit | 4 |
| I.2. Antiquité classique | 5 |
| I.2.a. L'oralité..... | 5 |
| I.2.b. L'écriture à Rome | 6 |
| I.2.b.i. Les premiers supports..... | 6 |
| Papyrus..... | 6 |
| Tablettes de cire et codex..... | 8 |
| Parchemin | 9 |
| Les premières formes – volumen et codex..... | 9 |
| I.2.b.ii. Les implications de la forme | 10 |
| Une proximité nouvelle | 10 |
| La langue..... | 11 |
| Le pli..... | 11 |
| Une forme idéologique..... | 12 |
| II. Écrire au Moyen Âge..... | 16 |
| II.1. Une lecture en mutation..... | 16 |
| II.1.A. Du collectif à l'individuel | 16 |
| II.1.B. Régulations formelles et codifications..... | 17 |
| II.2. Un support nouveau – le papier | 20 |

| | |
|--|----|
| II.2.A. Historique | 20 |
| II.2.B. L'imprimerie..... | 20 |
| II.2.B.i. Détermination sociale..... | 20 |
| II.2.B.ii. Un rapport nouveau au livre..... | 23 |
| II.2.B.iii. Le livre moderne..... | 24 |
| I. Prémisses..... | 29 |
| I.1. Des enjeux actuels | 29 |
| I.2. Qu'est-ce que le numérique ? | 32 |
| I.3. La question du support | 33 |
| I.3.A. La matière/le support..... | 35 |
| I.3.B. Le procédé | 36 |
| I.3.C. Le résultat formel..... | 36 |
| I.3.D. Le résultat intellectuel..... | 36 |
| I.4. Qu'est-ce qu'un livre ?..... | 38 |
| I.5. Un lieu en questions..... | 40 |
| II. Mutations | 43 |
| II.1. Les intervenants du monde du livre..... | 43 |
| II.1.a. L'écrivain | 43 |
| II.1.a.i. L'écrivain lambda | 44 |
| II.1.a.ii. L'écrivain..... | 46 |
| II.1.a.iii. La question du droit d'auteur ?..... | 48 |
| II.1.b. L'éditeur | 52 |
| II.1.b.i. Polarisation de l'édition | 52 |
| II.1.b.ii. La question du genre et le dictat de la forme | 54 |
| II.1.b.iii. L'édition en mutation | 55 |

| | |
|--|----|
| II.1.b.iv. La librairie..... | 57 |
| Le catalogue..... | 59 |
| La production | 61 |
| II.1.c. Le lecteur..... | 62 |
| II.1.c.i. Les nouveaux outils de lecture..... | 63 |
| II.1.c.ii. Quid du prix du livre numérique ? | 72 |
| II.1.c.iii. Ce lecteur nouveau dont on se joue | 74 |
| II.1.c.iv. Le lecteur aux commandes | 80 |
| II.1.d. La bibliothèque..... | 82 |
| II.1.d.i. Une redéfinition bien complexe..... | 83 |
| II.1.d.ii. Google..... | 86 |
| II.1.d.iii. Europeana..... | 89 |
| Conclusion..... | 92 |
| Table des matières | 96 |
| Bibliographie | 99 |

BIBLIOGRAPHIE

Amazon. 2009. Kindle 2 - Amazon introduces the next chapter in wireless reading. *Amazon.com*. [En ligne] 9 Février 2009. [Citation : 12 Février 2009.]

<http://www.amazon.com/gp/mpd/permalink/m30KA321NRO2S>.

Ancion, Nicolas. 2008. *Dans l'édition, les jours du papier sont-ils comptés ?* [interv.] CEPULB. 17 Novembre 2008.

Apple. 2009. Changes Coming to the iTunes Store. *Apple*. [En ligne] 06 Janvier 2009. [Citation : 23 Mars 2009.]

<http://www.apple.com/pr/library/2009/01/06itunes.html>.

Assouline, Pierre. 2005. Journal extime. *La république des livres*. [En ligne] 22 Avril 2005. [Citation : 23 Avril 2009.]

http://passouline.blog.lemonde.fr/2005/04/22/2005_04_journal_extime/.

—. **2008.** Métamorphoses de la lecture. *La république des livres*. [En ligne] 30 Septembre 2008. [Citation : 03 octobre 2008.]

<http://passouline.blog.lemonde.fr/>.

Bailey, Charles. 2009. European Commission Allocates 25 Million Euros for Digital Libraries. *DigitalKoans*. [En ligne] 19 Février 2009. [Citation : 27 Février 2009.]

<http://digital-scholarship.org/digitalkoans/2009/02/19/european-commission-allocates-25-million-euros-for-digital-libraries/>.

Barbier, F. 2006. *L'Europe de Gutenberg - Le livre et l'invention de la modernité occidentale (XIIIe-XVIe siècle)*. Paris : Belin, 2006.

Baumgartner, E. 2004. Moyen Âge. 1050-1486. [auteur du livre] D. Couty. *Histoire de la littérature française*. Paris : Bordas, 2004.

Berenboom, Alain. 2008. *Le nouveau droit d'auteur et les droits voisins.* 4e édition. Bruxelles : Larcier, 2008.

Berry, Gérard. 2008. Pourquoi et comment le monde devient numérique . *Collège de France.* [En ligne] 17 Janvier 2008. [Citation : 08 Mai 2009.]

http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/inn_tec2007/lecon_inaugurale_1.htm.

Beuve-Méry, Alain. 2008. Premier test pour les livres électroniques. *Le Monde des Livres.* 05 Décembre 2008.

Beyond Hall 8. 2009. An inexorable decline? *Beyond Hall 8.* [En ligne] 12 Février 2009. [Citation : 20 Février 2009.]

<http://beyondhall8.blogspot.com/2009/02/inexorable-decline.html>.

Biba, Paul. 2008. Price comparison: Amazon vs. Fictionwise. *TeleRead.* [En ligne] 11 Septembre 2008. [Citation : 09 Avril 2009.]

<http://www.teleread.org/2008/09/11/price-comparison-amazon-vs-fictionwise/>.

bibliotheque20. 2009. Librarything VS Libfly VS Babelthèque. *Des Bibliothèques 2.0.* [En ligne] 17 Mars 2009. [Citation : 21 Mars 2009.]

<http://bibliotheque20.wordpress.com/>.

Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles. *Blogus Operandi.* [En ligne]

<http://blogusoperandi.blogspot.com/>.

Biglione, Kirk. 2008. Reconsidering the Future of Ebooks. *Medialoper.* [En ligne] 09 Septembre 2008. [Citation : 23 Février 2009.]

<http://medialoper.com/hot-topics/apple/reconsidering-the-future-of-ebooks/>.

Blandin, Noël. 2007. Le groupe Les Échos lance une version de son journal sur papier électronique. *La République des Lettres*. [En ligne] 13 Septembre 2007. [Citation : 23 Février 2009.]

<http://www.republique-des-lettres.fr/10065-les-echos.php>.

Bon, François. 2009. *Ecrans, écrits, réseau : paradoxes et perspectives pour la littérature*. [interv.] ABF Association des Bibliothécaires de France. 22 Janvier 2009.

<http://www.bm-saintraphael.fr/podcast.html>.

Books and Authors. Poynton, J.B. 1934. 1934, Greece & Rome, Vol. 3, pp. 94-104.

Bouteiller, Jérôme. 2007. Michael Dahan, Bookeen : "Le Cybook 3 permettra au livre électronique de tenir ses promesses". *Neteco :Le rendez-vous des acteurs du e-business*. [En ligne] 29 Septembre 2007. [Citation : 05 Décembre 2008.]

<http://www.neteco.com/81142-michael-dahan-bookeen-cybook-permettra-livre-elect.html>.

Bozzolo, C.; et alii. 1997. Noir et blanc - Premiers résultats d'une enquête sur la mise en page dans le livre médiéval. [auteur du livre] E. Ornato. *La face cachée du livre médiéval*. Rome : Viella, 1997.

Brantley, Peter. 2009. Internet Archive files Intervention Request. *Open Content Alliance*. [En ligne] 17 Avril 2009. [Citation : 04 Mai 2009.]

<http://www.opencontentalliance.org/2009/04/17/internet-archive-files-intervention-request/>.

Brown, Llewellyn. 2007. Espace du livre, espace du sujet. [auteur du livre] Alain Milon et Marc Perelman. *Le Livre et ses Espaces*. Paris : Presses Universitaires de Paris 10, 2007.

Bulté, Christophe, et al. 2008. *Responsables de la Digithèque de l'Université Libre de Bruxelles*. [interv.] Lionel Meinertzhagen. 23 Octobre 2008.

Bulté, Christophe, Tacheau, Olivier et Bélisle, Claire. 2009. *Le vendredi, c'est Livrels à l'ULB!* [interv.] Bibliothèques de l'ULB. 24 Avril 2009.

Carr, Nicholas. 2008. Is Google Making Us Stupid? *The Atlantic*. [En ligne] July/August 2008. [Citation : 03 Février 2009.]

<http://www.theatlantic.com/doc/200807/google>.

Cerquiglini-Toulet, Jacqueline. 1993. L'Imaginaire Du Livre a la Fin Du Moyen Age: Pratiques de Lecture, Theorie de L'écriture. *MLN*. Septembre 1993, Vol. 108, 4, pp. 680-695.

Chartier, Roger. 2008. *Le livre : son passé, son avenir*. [interv.] Ivan Jablonka (laviedesidees.fr). 29 Septembre 2008.

—. 1997. *Le livre en révolutions*. Paris : Textuel, 1997.

Chicago, The University of. 2001. *Dictionnaires d'autrefois, French dictionaries of the 17th, 18th, 19th and 20th centuries*. [En ligne] 2001.

<http://www.lib.uchicago.edu/efts/ARTFL/projects/dicos/>.

Clamote Carreto, Carlos F. 2007. Topique et utopie du livre au Moyen Âge : le texte (im)possible. [auteur du livre] A. Milon et M. Perelman. *Le Livre et ses Espaces*. Paris : Presses universitaires de Paris 10, 2007.

Clayssen, Virginie. 2008. du papier au numérique, du numérique au papier. *teXtes*. [En ligne] 11 Octobre 2008. [Citation : 11 Octobre 2008.]

<http://www.archicampus.net/wordpress/>.

Codex and Roll in the New Testament. **McCown, C. C. 1941.** 1941, The Harvard Theological Review, Vol. 34, pp. 219-249.

Commission Européenne. 2006. Recommandation de la Commission du 24 août 2006 sur la numérisation et l'accessibilité en ligne du matériel culturel et la conservation numérique. *Journal officiel n° L 236 du 31/08/2006 p. 0028 - 0030.* 31 Aout 2006, pp. 28-30.

Cooke, Rachel. 2009. The great library emergency. *The Guardian.* [En ligne] 22 Mars 2009. [Citation : 22 Mars 2009.]

[http://www.guardian.co.uk/books/booksblog/2009/mar/20/local-libraries-cut-budget.](http://www.guardian.co.uk/books/booksblog/2009/mar/20/local-libraries-cut-budget)

Creative Commons. [En ligne] [Citation : 12 Avril 2009.]

[http://creativecommons.org/.](http://creativecommons.org/)

Dacos, Marin. 2009. "A book is a place" (Tools of change for publishing). *L'édition électronique ouverte.* [En ligne] 10 Février 2009. [Citation : 24 Février 2009.]

[http://leo.hypotheses.org/978.](http://leo.hypotheses.org/978)

Delon, Michel. 1996. Roger Chartier : l'ordre des livres. *Magazine littéraire.* Décembre 1996, Vol. 349, pp. 18-27.

Droit d'auteur et droits voisins. *L'Office de la Propriété Intellectuelle belge.* [En ligne] [Citation : 12 Avril 2009.]

[http://mineco.fgov.be/intellectual_property/patents/author_law_fr.htm.](http://mineco.fgov.be/intellectual_property/patents/author_law_fr.htm)

Drummond, David. 2008. New chapter for Google Book Search. *Google Public Policy Blog.* [En ligne] 28 Octobre 2008. [Citation : 22 Février 2009.]

[http://googlepublicpolicy.blogspot.com/2008/10/new-chapter-for-google-book-search.html.](http://googlepublicpolicy.blogspot.com/2008/10/new-chapter-for-google-book-search.html)

2008. EBM Brochure with spec sheet. *On Demand Books*. [En ligne] 2008. [Citation : 22 Octobre 2008.]

<http://www.ondemandbooks.com>.

Editorial. Postel-Vinay, Olivier. 2008-2009. 1, Décembre-Janvier 2008-2009, Books - L'actualité par les livres du monde.

Febvre, Lucien et Martin, Henri-Jean. 1999. *L'apparition du livre*. Paris : Albin Michel, 1999.

Ferrari, Pollyana. 2006. The impact of the digital era on the future of books. [éd.] Springer New York. *Publishing Research Quarterly*. décembre 2006, Vol. 22, 4, pp. 49-51.

Gary, Nicolas. 2009. Internet Archive : Le statut des oeuvres orphelines doit être équitable. *ActuaLitte.com*. [En ligne] 19 Avril 2009. [Citation : 04 Mai 2009.]

<http://www.actuallitte.com/actualite/9781-internet-archive-oeuvres-orphelines-Google.htm>.

Gielen, Nina. 2009. ACLS Humanities E-Book XML Conversion Experiment: Report on Workflow, Costs, and User Preferences. *ACLS Humanities E-Book*. [En ligne] 11 Février 2009. [Citation : 22 Février 2009.]

<http://www.humanitiesebook.org/HEBWhitePaper2.pdf>.

Giffard, Alain. 2006. La lecture numérique, une activité méconnue. *Les cahiers de la librairie*. Novembre 2006, pp. 85-91.

Gossin, Pascale. 2007. Lire ou hyperlire, qu'est-ce que ça change ? [auteur du livre] Pascal Lardellier et Michel Melot. *Demain, le Livre*. Paris : L'Harmattan, 2007.

Grant, Jen. 2005. Judging Book Search by its cover. *Official Google Blog*. [En ligne] 17 Novembre 2005. [Citation : 2009 Février 2009.]

<http://googleblog.blogspot.com/2005/11/judging-book-search-by-its-cover.html>.

Greenberg, Andy et Abels, James Erik. 2008. iPhone Steals Lead Over Kindle . *Forbes.com*. [En ligne] 10 Octobre 2008. [Citation : 12 Février 2009.]

http://www.forbes.com/2008/10/02/stanza-kindle-iphone-tech-personal-cx_ag_ja_1002stanza.html?feed=rss_technology.

Guillaud, Hubert. 2009. Les marchés fermés des liseuses. *La Feuille*. [En ligne] 16 Mars 2009. [Citation : 11 Avril 2009.]

<http://lafeuille.homo-numericus.net/2009/03/les-marches-fermes-des-liseuses.html>.

—. **2009.** Qu'est-ce qu'un livre à l'heure du numérique ? *La Feuille*. [En ligne] 20 Mars 2009. [Citation : 22 Mars 2009.]

<http://lafeuille.homo-numericus.net/2009/03/quest-ce-quun-livre-a-lheure-du-numerique.html>.

Helft, Miguel. 2009. Google's Plan for Out-of-Print Books Is Challenged . *The New York Times*. [En ligne] 03 Avril 2009. [Citation : 09 Avril 2009.]

<http://www.nytimes.com/2009/04/04/technology/internet/04books.html>.

Hillis, W. Daniel. 2008. The Reality Club: ON "IS GOOGLE MAKING US STUPID" By Nicholas Carr. *EDGE*. [En ligne] 10 Juillet 2008. [Citation : 01 Février 2009.]

http://www.edge.org/discourse/carr_google.html#hillis.

Housewright, Ross et Schonfeld, Roger. 2008. Ithaka's 2006 Studies of Key Stakeholders in the Digital Transformation in Higher Education. *Ithaka*. [En ligne] 18 Aout 2008. [Citation : 21 Février 2009.]

<http://www.ithaka.org/research/Ithakas%202006%20Studies%20of%20Key%20Stakeholders%20in%20the%20Digital%20Transformation%20in%20Higher%20Education.pdf>.

Hutcheon, Stephen. 2009. Watch out Wikipedia, here comes Britannica 2.0. *The Sydney Morning Herald*. [En ligne] 22 Janvier 2009. [Citation : 01 Février 2009.]

<http://www.smh.com.au/news/technology/biztech/watch-out-wikipedia-here-comes-britannica-20/2009/01/22/1232471469973.html>.

Inside Google Book Search. 2009. 1.5 million books in your pocket. *Inside Google Book Search*. [En ligne] 05 Février 2009. [Citation : 21 Mars 2009.]

<http://booksearch.blogspot.com/2009/02/15-million-books-in-your-pocket.html>.

Jamieson, Phil. 2009. Blackwell Espresso Book Machine marks a new era for publishing. *WebWire*. [En ligne] 16 Avril 2009. [Citation : 18 Avril 2009.]

<http://www.webwire.com/ViewPressRel.asp?aId=92654>.

Kafka, Peter. 2009. New York Times: Kindle Sales Are a "Modest" Business. *All Things Digital*. [En ligne] 04 Février 2009. [Citation : 12 Février 2009.]

<http://mediamemo.allthingsd.com/20090204/new-york-times-kindle-sales-are-a-modest-business/>.

Kane, Yukari Iwatani. 2007. Ring! Ring! Ring! In Japan, Novelists Find a New Medium. *The Wall Street Journal*. [En ligne] 26 Septembre 2007. [Citation : 04 Décembre 2008.]

<http://online.wsj.com/public/article/SB119074882854738970.html>.

Kant, Immanuel et Barni, Jules Romain. 1853. *Elements metaphysiques de la doctrine du droit (premiere partie de la Metaphysique des moeurs) suivis d'un essai philosophique sur la paix perpetuelle et d'autres petits ecrits relatifs au droit naturel*. Paris : A. Durand, 1853. Numérisé le 15 nov 2007.

Lang, Jack. 1981. Journal Officiel de la République Française. *Loi 81-766 du 10 Août 1981 relative au prix du livre*. 1981. p. 2198.

Lardellier, Pascal et Melot, Michel. 2007. Le livre au défi de la numérisation. *Demain, le Livre*. Paris : L'Harmattan, 2007.

Lassard, Yves et Koptev, Alexandr. Digesta Iustiniani : Liber 32 (Mommsen & Krueger). *The Roman Law Library*. [En ligne] [Citation : 15 Aout 2008.]

<http://www.justinien.net>.

Lessig, Lawrence. 2008. *Some Rights Reserved*. [interv.] Monaco Media Forum. 14 Novembre 2008.

<http://www.youtube.com/watch?v=YU7-yKoZwCU>.

Livy (Titus Livius), Roman historian (59 B.C. - A.D. 17). *1902 Encyclopedia (Encyclopaedia Britannica, 9th and 10th Editions)*. [En ligne] [Citation : 14 Aout 2008.]

<http://www.1902encyclopedia.com>.

Lynch, Clifford. 2005. Where Do We Go From Here? The Next Decade for Digital Libraries. *D-Lib Magazine*. [En ligne] July/August 2005. [Citation : 20 Février 2009.] *D-Lib Magazine (Volume 11 Number 7/8)*.

<http://www.dlib.org/dlib/july05/lynch/07lynch.html>.

Macherey, Pierre. 2003. Qu'est-ce qu'un livre ? *Pierre Macherey*. [En ligne] 06 Novembre 2003. [Citation : 13 Aout 2008.]

<http://stl.recherche.univ-lille3.fr/sitespersonnels/macherey/Machereylivre.html>.

MacMillan, Douglas. 2009. Amazon's Kindle 2: No iPod for Books. *BusinessWeek*. [En ligne] 10 Février 2009. [Citation : 12 Février 2009.]

http://www.businessweek.com/print/technology/content/feb2009/tc20090210_262587.htm.

Macworld. 2009. iTunes Store and DRM-free music: What you need to know. *MacWorld*. [En ligne] 07 Janvier 2009. [Citation : 24 Mars 2009.]

http://www.macworld.com/article/138000/2009/01/drm_faq.html.

Martin, Henri-Jean. 1996. *Histoire et pouvoirs de l'écrit*. Paris : Editions Albin Michel, 1996.

Mathews, Brian. 2008. Looking for what's next: Is it time to start talking about Library 2.1? [éd.] Routledge. *The Journal of Web Librarianship*. 2008, Vol. 3, 2.

http://www.lib.jmu.edu/org/jwl/documents/SocialEyes_3_2.doc.

McGuire, Hugh. 2009. What About the Readers? *The Huffington Post*. [En ligne] 25 Février 2009. [Citation : 26 Février 2009.]

http://www.huffingtonpost.com/hugh-mcguire/what-about-the-readers_b_169109.html.

Meadows, Chris. 2009. Mobiles 'round the world: Figures that may surprise you. *TeleRead: Bring the E-Books Home*. [En ligne] 06 Février 2009. [Citation : 13 Février 2009.]

<http://www.teleread.org/2009/02/06/mobiles-round-the-world-figures-that-may-surprise-you/>.

Melot, Michel. 2007. *Éloge du livre*. [interv.] Conférence Médial 2007 (Nancy 2). 9 Mars 2007.

—. 2007. Les vertus du livre à l'heure du multimédia. [auteur du livre] Pascal Lardellier et Michel Melot. *Demain, le Livre*. Paris : L'Harmattan, 2007.

Microsoft. 2009. Information importante: Fermeture du portail MSN Encarta. *MSN Encarta*. [En ligne] Mars 2009. [Citation : 08 Avril 2009.]

<http://fr.encarta.msn.com/encnet/features/guides/default.aspx?page=FAQ>.

Milon, Alain. 2007. Entre-ouverture d'espaces multiples. [auteur du livre] Alain Milon et Marc Perelman. *Le Livre et ses Espaces*. Paris : Presses universitaires de Paris 10, 2007.

Mollier, Jean-Yves et collectif. 2007. *Où va le livre ?* Paris : La Dispute, 2007.

Musil, Steven. 2009. Amazon offers e-books on Apple devices. *Cnet*. [En ligne] 03 Mars 2009. [Citation : 03 Mai 2009.]

http://news.cnet.com/8301-1023_3-10187752-93.htm.

2008. Numérisation du patrimoine culturel. [Colloque]. Paris (Musée du Quai Branly) : s.n., 27-28 Novembre 2008.

Orality, Writing, and Authority in South Asian Buddhism: Visionary Literature and the Struggle for Legitimacy in the Mahayana. **McMahan, David. 1998.** Chicago : The University of Chicago Press, Février 1998, History of Religions, Vol. 37, n° 3, pp. 249-274.

O'Reilly, Tim. 2005. What Is Web 2.0. *O'Reilly Media*. [En ligne] 30 Septembre 2005. [Citation : 23 Avril 2009.]

<http://www.oreillynet.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web-20.html>.

—. **2009**. Why Kindle Should Be An Open Book. *Forbes*. [En ligne] 23 Février 2009. [Citation : 23 Février 2009.]

http://www.forbes.com/2009/02/22/kindle-oreilly-ebooks-technology-breakthroughs_oreilly.html.

Ornato, E. 1997. Les conditions de production et de diffusion du livre médiéval (XIIIe - XVe siècles) - Quelques considérations générales. *La face caché du livre médiéval*. Rome : Viella, 1997.

Orwant, Jon. 2009. Google Book Search: Past, Present. *O'Reilly Tools of Change (ToC) for Publishing Conference 2009*. [En ligne] 10 Février 2009. [Citation : 23 Février 2009.]

http://assets.en.oreilly.com/1/event/19/Google%20Book%20Search_%20Past,%20Present,%20and%20Future%20Paper.pdf.

O'Sullivan, Joseph et Smith, Adam M. 2004. All booked up. *Official Google Blog*. [En ligne] 14 Décembre 2004. [Citation : 21 Février 2009.]

<http://googleblog.blogspot.com/2004/12/all-booked-up.html>.

Paper and Civilization. **Hagen, V. W. von. 1943**. 4, 1943, *The Scientific Monthly*, Vol. 57, pp. 301-314.

Patino, Bruno. 2008. *Rapport sur le livre numérique*. Ministère de la Culture et de la Communication. Paris : s.n., 2008.

Péchar, Romain. 2009. Le Kindle de Amazon arrive sur iPhone. *ReadWriteWeb France*. [En ligne] 04 Mars 2009. [Citation : 21 Mars 2009.]

<http://fr.readwriteweb.com/2009/03/04/nouveautes/le-kindle-de-amazon-arrive-sur-iphone/>.

Pérez-Peña, Richard. 2009. Les journaux, une espèce de plus en plus menacée. *Courrier International*. 26 Mars 2009, p. 53.

Poulet, Bernard et Giret, Vincent. 2008. *La fin de l'information ?* [interv.] Thierry Pech (laviedesidees.fr). 18 avril 2008.

Proulx, Steve. 2009. Lettre à Hugo Dumas. *Voir*. [En ligne] 06 Avril 2009. [Citation : 11 Avril 2009.]

http://www.voir.ca/blogs/steve_proulx/archive/2009/04/06/lettre-224-hugo-dumas.aspx.

Quittner, Josh. 2009. Kindle 2 Will Woo You, Despite its Price. *Time*. [En ligne] 19 Mars 2009. [Citation : 09 Avril 2009.]

http://www.time.com/time/magazine/article/0,9171,1886546,00.html?iid=perma_share.

Rich, Motoko. 2009. Google Hopes to Open a Trove of Little-Seen Books. *The New York Times*. [En ligne] 4 Janvier 2009. [Citation : 21 Février 2009.]

<http://www.nytimes.com/2009/01/05/technology/internet/05google.html>.

Rothman (a), David. 2009. Kindle DX will ship with Adobe's PDF capabilities—but not ePub: Time for academic community to speak up! *TeleRead: Bring the E-Books Home*. [En ligne] 06 Mai 2009. [Citation : 07 Mai 2009.]

<http://www.teleread.org/2009/05/06/kindle-dx-will-ship-with-adobes-pdf-capabilities-but-not-epub-time-for-academic-community-to-speak-up/>.

Rothman (b), David. 2009. Why the Kindle's DRM is anti-elderly: AARP should fight against it. *TeleRead: Bring the E-Books Home*. [En ligne] 26 Février 2009. [Citation : 26 Février 2009.]

<http://www.teleread.org/2009/02/26/why-the-kindles-drm-is-anti-elderly-and-perhaps-even-a-target-for-an-aarp-campaign-against-it/>.

Samuelson, Pamela. 2009. Legally Speaking: The Dead Souls of the Google Booksearch Settlement. *P'Reilly Radar*. [En ligne] 17 Avril 2009. [Citation : 04 Mai 2009.]

<http://radar.oreilly.com/2009/04/legally-speaking-the-dead-soul.html>.

Serries, Guillaume. 2009. Digital Natives, les nouveaux travailleurs numérique[s] ? *JournalDuNet*. [En ligne] 27 Mars 2009. [Citation : 08 Avril 2009.]

<http://www.journaldunet.com/imprimer/solutions/emploi-rh/article/digital-natives-les-nouveaux-travailleurs-numerique.shtml>.

Shirky, Clay. 2009. Newspapers and Thinking the Unthinkable. *Clay Shirky*. [En ligne] 13 Mars 2009. [Citation : 21 Mars 2009.]

<http://www.shirky.com/weblog/2009/03/newspapers-and-thinking-the-unthinkable/>.

Soccavo, Lorenzo. 2008. *Gutenberg 2.0 : Le futur du livre*. Paris : M21 Editions, 2008.

Stein, Bob. 2008. A unified field theory of publishing in the networked era. *if:book*. [En ligne] 04 Septembre 2008. [Citation : 24 Février 2009.]

http://www.futureofthebook.org/blog/archives/2008/09/a_unified_field_theory_of_publ_1.html.

Stone, Brad. 2009. Amazon Acquires Stanza, an E-Book Application for the iPhone. *New York Times*. [En ligne] 27 Avril 2009. [Citation : 03 Mai 2009.]

<http://bits.blogs.nytimes.com/2009/04/27/amazon-acquires-stanza-an-e-book-application-for-the-iphone/>.

Vieira, Lise. 2004. *L'édition électronique. De l'imprimé au numérique : évolutions et stratégies*. Bordeaux : Presses universitaires de Bordeaux, 2004.

Wauters, Robin. 2009. Print Your Favorite Wikipedia Articles As Books, Courtesy Of PediaPress. *Techcrunch*. [En ligne] 27 Février 2009. [Citation : 28 Février 2009.]

<http://www.techcrunch.com/2009/02/27/print-you-favorite-wikis-as-books-courtesy-of-wikipedia-and-pediapress/>.

Weisberg, Jacob. 2009. How the Kindle will change the world. *Slate Magazine*. [En ligne] 21 Mars 2009. [Citation : 22 Mars 2009.]

<http://www.slate.com/id/2214243>.

What is EPUB, .epub, OPS/OCF & OEB? *International Digital Publishing Forum (idpf)*. [En ligne] [Citation : 12 Mai 2009.]

<http://www.idpf.org/>.

Williamson, Audrey. 2008. Le libraire du XXIe siècle. *La vie des idées*. [En ligne] 29 septembre 2008. [Citation : 03 octobre 2008.]

<http://www.laviedesidees.fr/>.

Writing Materials and Books among the Ancient Romans. **Montague, A. P. 1890.** 1890, *American Anthropologist*, Vol. 3, pp. 331-340.

Zink, M. 2006. *Littérature française du Moyen Age*. Paris : P.U.F., 2006.